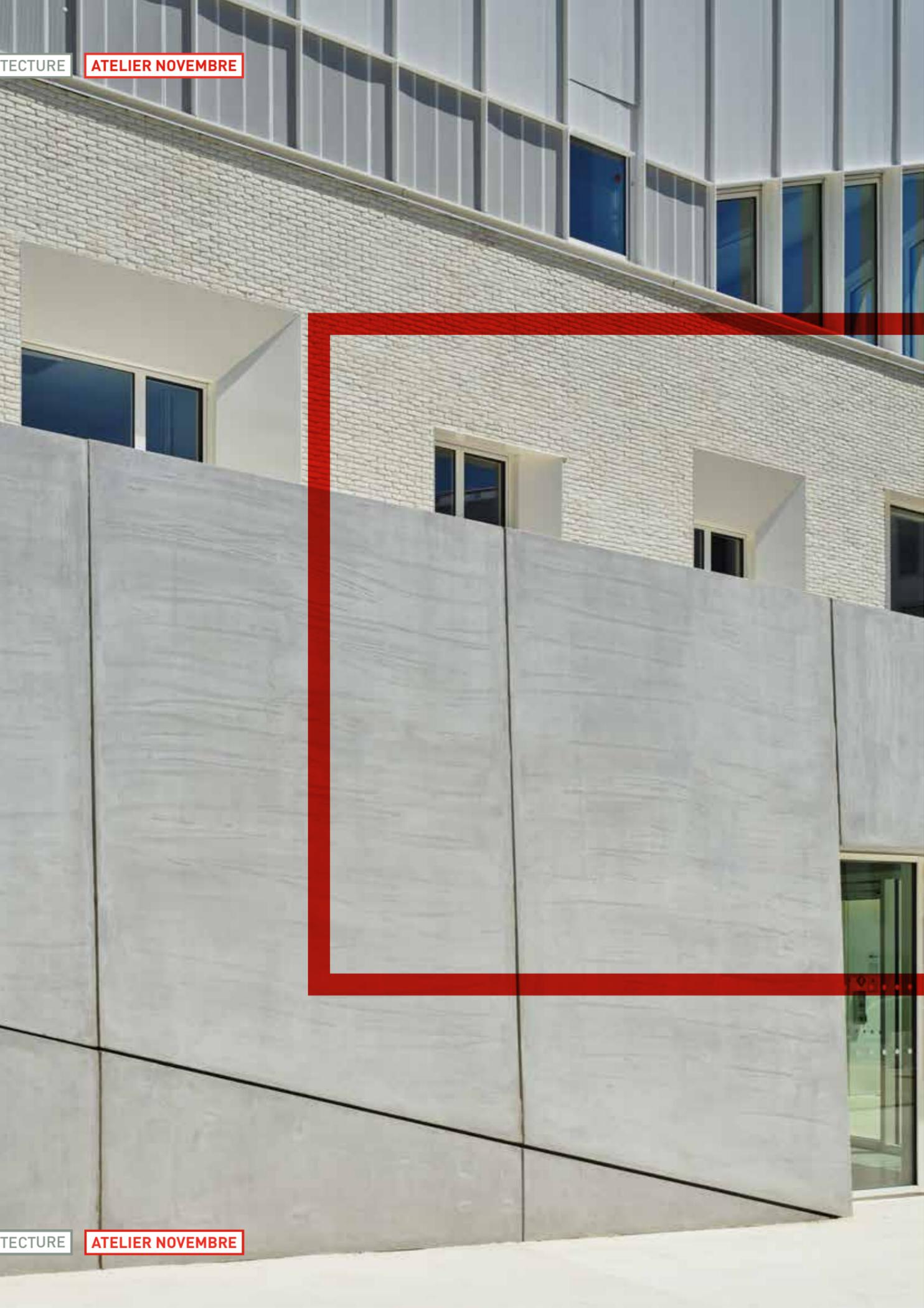




NOVEMBRE



Les enjeux véritables de l'architecture reposent essentiellement sur les « prises de position » vis-à-vis de la Ville (urbanité) et du Territoire (histoire).

Axer sa réflexion sur la recherche des liens que tisse ou doit tisser un bâtiment avec son contexte, doit être le point de départ mais aussi le point de mire de tout projet.

En comprendre les décideurs, en deviner les utilisateurs, permet de mieux en définir les contours.

Notre double formation (dplg + ensad) nous a confirmé dans cette quête d'harmonie – le dedans et le dehors – et de sens, nous imposant l'idée que l'intemporalité d'une architecture ou d'un aménagement provient plus de la qualité des relations qu'ils établissent, que d'une accumulation de signes et de formes.

Le territoire du projet est riche. Il oblige à la fois l'exploration totale des champs de la composition et l'attachement à l'acte de construire par une préoccupation pragmatique constante et une responsabilité réelle face aux enjeux qu'il suscite.

En l'absence d'à priori, la sérénité de l'analyse passe par une rigueur et une sensibilité basées sur l'observation et l'écoute, dans une démarche d'accompagnement, enrichies de notre propre expérience des villes ou des espaces.

- 1983** Rencontre à l'Ensad (École nationale supérieure des Arts Décoratifs).
- 1989** Création de l'agence à Paris.
- 1990** Lauréat du concours de l'immeuble de l'état civil à Nantes pour le ministère des Affaires Étrangères.
- 1995** Aménagement du Musée Grasset à Varzy dans la Nièvre, début de la longue série des projets culturels.
- 1998** Palmarès de l'architecture du Groupe Scic pour la réhabilitation des logements EDF à Vitry-sur-Seine.
- 2002** Schéma directeur de la Manufacture des Tabacs de Morlaix, bâtiment classé Monument Historique.
- 2003** Trophée de la réhabilitation pour le centre historique minier de Lewarde.
- 2007** Livraison du centre de ressources de Bliesbruck et de la médiathèque de Quimper.
- 2008** Livraison du CentQuatre, équipement culturel de la Ville de Paris après cinq années d'études et travaux : ce projet, par son ampleur, constitue un tournant dans l'activité de l'agence
- 2010** Livraison de la manufacture des tabacs de Morlaix.
- 2011** Étude de faisabilité de l'Electro au Havre.
- 2012** Livraison du mémorial du Camp des Milles à Aix-en-Provence.
- 2013** Livraison de la médiathèque HQE à Chelles.
- 2014** Étude de faisabilité pour la reconversion de la friche industrielle du site Boinot à Niort.
- 2015** Livraison de la plateforme sociale de Palaiseau.
- 2016** Livraisons du collège Armande Béjart à Meudon-la-Forêt ainsi que des équipements & logements de l'îlot E3D à Saint-Denis. Attribution des marchés de MOE des 3 gares aériennes de la ligne 18 et des gares Le Bourget Aéroport et Triangle de Gonesse de la ligne 17 du GPE.
- 2017** Livraison de la tranche 1A de l'Inguimbertaine à Carpentras.
- 2018** Livraison du conservatoire à rayonnement départemental d'Orsay et de la tranche 1 de l'Inguimbertaine à Carpentras. Lauréat de la consultation relative au Quadrilatère des Archives (Opération Camus).
- 2019** Livraison du pôle culturel de la Visitation de Thonon-les-Bains. Lauréat des consultations relatives au lycée de Palaiseau, au Conservatoire à Rayonnement Départemental de Pantin (& Piscine Leclerc).
- 2020** Lauréat des concours du musée Rolin d'Autun et de l'UFR SLHS sur le site de l'Arsenal de Besançon. Dialogue compétitif relatif au MPPG en vue de la création du musée du Grand Siècle à Saint-Cloud.
- 2021** Livraisons du Lycée international de Palaiseau et de la phase 1 du musée de Morlaix. Lauréat du dialogue compétitif ayant trait à la rénovation du Palais des ducs d'Aquitaine de Poitiers.
- 2022** Livraisons du Majestic-Scène de Montereau, et du conservatoire J. Higelin adossé à la piscine A. Milliat à Pantin. Chantier en cours : tranche 2 de l'Inguimbertaine à Carpentras, gare Le Bourget Aéroport, trois gares du tronçon aérien de la ligne 18, site technopolitain du Creusot, Institut Henri Poincaré à Paris, Quadrilatère des Archives (Opération Camus) à Paris, musée Dobrée de Nantes, lycée A. Chérioux de Vitry-sur-Seine, conservatoire de Rungis, UFR SLHS de Besançon, espace culturel Malesherbes de Maisons-Laffitte. Lauréat du concours ayant trait à l'équipement multiculturel de Grigny.

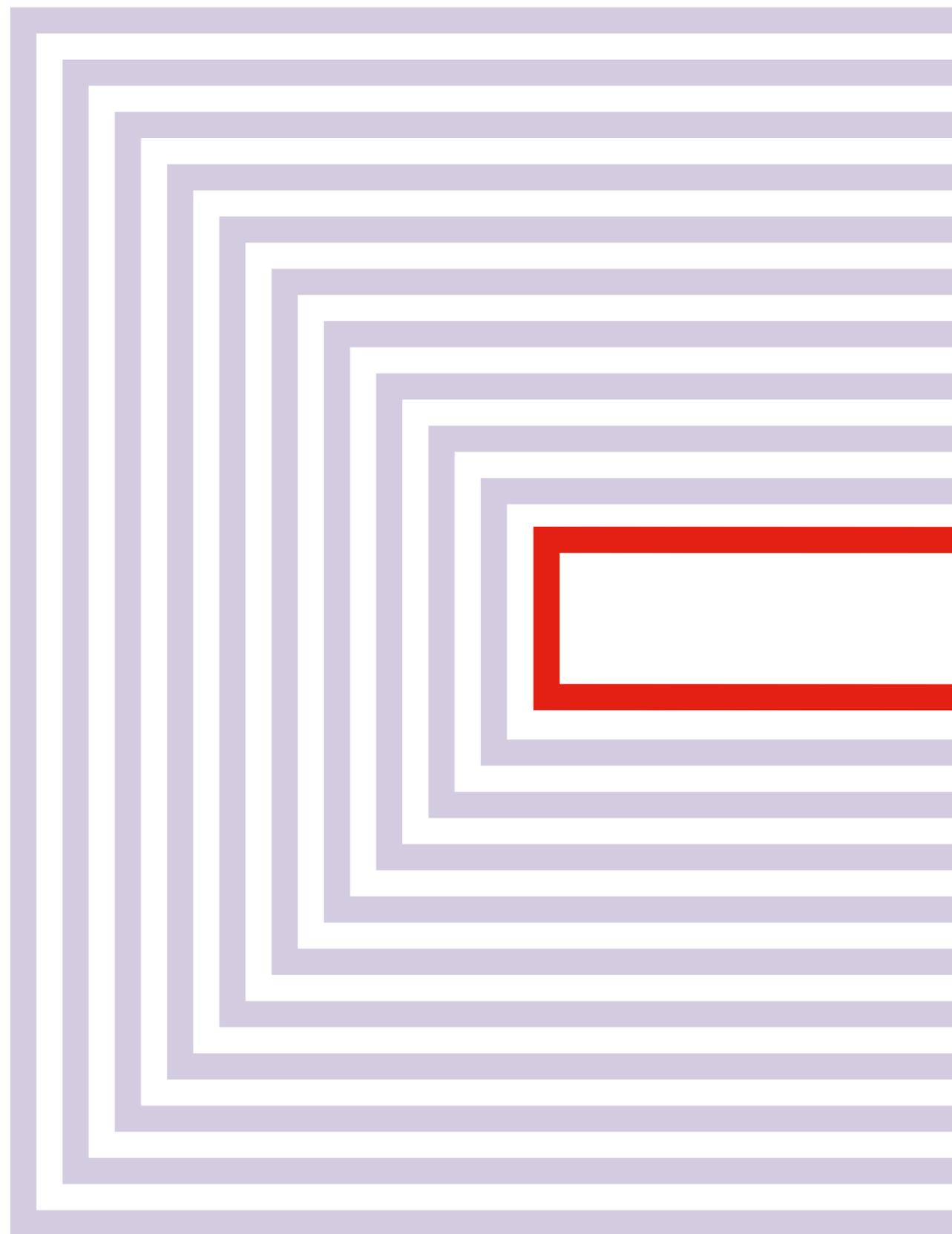
Jacques PAJOT

École d'architecture de Nantes, diplômé en 1979
 École nationale supérieure des Arts Décoratifs (Ensad), diplômé en 1983
 DEA d'urbanisme à Paris IV, 1984
 Certificat de programmation SFA, 1996
 Architecte conseil auprès de Icade/SNI 1998 - 2011
 Membre titulaire de l'Académie d'Architecture

Marc ISEPPI

École nationale supérieure des Arts Décoratifs (Ensad), diplômé en 1983
 École d'architecture de Nanterre, diplômé en 1998
 Architecte conseil auprès du centre des monuments nationaux 1995 - 2007
 Enseignant à l'École nationale supérieure des Arts Décoratifs (Ensad) 2005 - 2021



**PROJETS**

MANUFACTURE DES TABACS, MORLAIX (29)	p. 11
GOUFFRE DE PADIRAC (46)	p. 13
CENTRE HISTORIQUE MINIER, LEWARDE (59)	p. 17
EQUIPEMENT MULTICULTUREL, GRIGNY (91)	p. 19
CENTRE DE RESSOURCES, BLIESBRUCK (57)	p. 21
CONSERVATOIRE DE RENNES (35)	p. 23
LEARNING CENTRE, CLERMONT-FERRAND (63)	p. 25
MÉDIATHÈQUE CENTRE DE RÉSEAU, QUIMPER (29)	p. 27
LE CENTQUATRE, CENTRE DE CRÉATION ARTISTIQUE, PARIS (75)	p. 29
ESPACE CULTUREL MALESHERBES, MAISONS-LAFFITTE (78)	p. 39
MUSÉE DES JACOBINS, MORLAIX (29)	p. 41
INSTITUT HENRI POINCARÉ, PARIS 5 ^e	p. 43
PÔLE CULTUREL SUR L'ANCIEN SITE DES FRANCISCAINES, DEAUVILLE (14)	p. 45
MANUFACTURE DES TABACS, STRASBOURG (67)	p. 47
MÉMORIAL DU CAMP DES MILLES, AIX-EN-PROVENCE (13)	p. 49
MUSÉE DOBRÉE, NANTES (44)	p. 57
LYCÉE INTERNATIONAL, PALAISEAU (91)	p. 61
LE PALAIS - POITIERS (86)	p. 67
MÉDIATHÈQUE HQE, CHELLES (77)	p. 69
MUSÉE DU GRAND SIÈCLE, SAINT-CLOUD (92)	p. 75
PÔLE CULTUREL DE LA VISITATION, THONON-LES-BAINS (74)	p. 79
PLATEFORME SOCIALE, PALAISEAU (91)	p. 85
QUADRILATÈRE DES ARCHIVES - OPÉRATION CAMUS À PARIS (3 ^e)	p. 89
COLLÈGE ARMANDE BÉJART, MEUDON-LA-FORÊT (92)	p. 91
CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL, ORSAY (91)	p. 95
UFR ASLH - ÉQUIPEMENT UNIVERSITAIRE, BESANÇON (25)	p. 101
CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS, VERSAILLES (78)	p. 103
GROUPE SCOLAIRE, GYMNASÉ, LOGEMENTS, SAINT-DENIS (93)	p. 105
BÂTIMENT GRAND HALL - ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE, PARIS (5 ^e)	p. 109
SITE TECHNOLOGIQUE AU CREUSOT (71)	p. 111
LE MAJESTIC - SCÈNE DE MONTEREAU (77)	p. 113
L'INGUIMBERTINE, CARPENTRAS (84)	p. 119
THÉÂTRE THÉO ARGENCE, SAINT-PRIEST (69)	p. 125
CITÉ DE LA GASTRONOMIE DE PARIS-RUNGIS (94)	p. 127
GARES LE BOURGET AÉROPORT & TRIANGLE DE GONESSE	p. 129
GARES AÉRIENNES DE PALAISEAU, ORSAY-GIF ET CEA SAINT-AUBIN	p. 131
CONSERVATOIRE JACQUES HIGELIN & PISCINE ALICE MILLIAT, PANTIN (93)	p. 133
LYCÉE ADOLPHE CHÉRIOUX, VITRY-SUR-SEINE (94)	p. 139
LE PANOPTIQUE D'AUTUN - MUSÉE ROLIN (71)	p. 143

CATALOGUE RAISONNÉ

p. 147

RÉFÉRENCES

p. 153

PUBLICATIONS, EXPOSITIONS, PRIX, CONFÉRENCES

p. 157

MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES DE L'AGENCE

p. 159



Schéma directeur et reconversion pour un nouveau quartier de ville
MANUFACTURE DES TABACS, MORLAIX (29)

Maître d'ouvrage : Chambre de Commerce et d'Industrie de Morlaix

Maître d'œuvre : atelier Novembre (Architecte mandataire)

Bureaux d'études : Oteis (Tce), agence Roy (Signalétique)

Programme : schéma directeur, allotissement, mise en sécurité, aménagement des espaces extérieurs

Surface : 28 000 m²

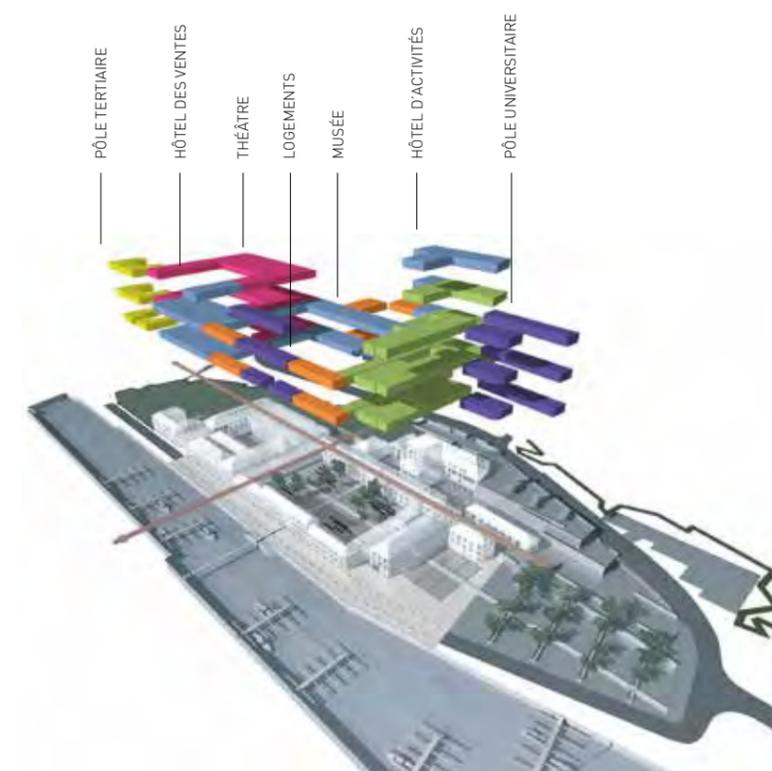
Coût : 6,7 M€ HT

Avancement : livré en 2010

Classé monument historique, cet ensemble, construit par Blondel architecte de Louis XV, n'a cessé de fonctionner jusqu'à nos jours. L'arrêt de l'activité manufacturière de ce site majeur de l'histoire de la Bretagne a obligé à en penser la reconversion pour en faire un nouveau quartier de ville.

Première étape de ce projet conduit par la CCI de Morlaix, un schéma directeur a figé les grandes orientations. Prenant en compte l'ensemble des composantes du site et ses interactions avec la ville, il s'appuie sur la mémoire pour en parfaire la lisibilité, structure et requalifie les différents bâtiments en démolissant les constructions adventices, crée de nouveaux accès et cheminements pour une réappropriation du site par les habitants et enfin propose de diviser le bâti en unités foncières verticales et homogènes par une refonte des distributions.

Depuis les travaux d'allotissement et de réseaux ont permis d'y accueillir ou d'y envisager les fonctions diverses suivantes : un pôle d'enseignement avec deux IUT, un pôle culturel avec un musée des arts et industrie du tabac, un pôle économique avec des activités tertiaires et une pépinière d'entreprises, des ateliers d'artistes et des logements.





Rénovation des infrastructures touristiques GOUFFRE DE PADIRAC (46)

Maître d'ouvrage : Société d'Exploitations Spéléologiques de Padirac / assistée d'Aubry & Guiguet Programmation

Maître d'œuvre : atelier Novembre (Architecte mandataire)

Bureaux d'études : Terrell (Tce), Emma Blanc (Paysage), Studio Adeline Rispal (Scénographie), Mazet & Associés (Economie)

Programme : conception architecturale, technique, muséographique et paysagère pour le réaménagement des infrastructures touristiques du Gouffre de Padirac

Surface : 4 100 m² SU

Coût : 18,1 M€ HT

Avancement : lauréat de la consultation en 2017, projet en cours de redéfinition

Faire de ce lieu un enchantement, concilier l'histoire et l'imaginaire, le divertissement, la curiosité ; sensibiliser le visiteur à la fragilité d'un milieu naturel précieux ; tels sont les objectifs du programme de rénovation du Gouffre de Padirac.

Le projet de réaménagement s'appuie sur les données topographiques du site, sa mémoire et son identité. Celles-ci reposent sur l'implantation de la maison du gouffre, dont la centralité marque la composition du site et trace la route historique qui actuellement le divise.

Le plan masse général du projet respecte cet axe Nord/Sud, et le conforte par la création de deux nouveaux points d'entrée. Cette voie est entièrement requalifiée et transformée en une promenade haute qui permet de desservir l'ensemble des nouvelles offres.

Trait d'union entre les niveaux haut et bas du site, le nouveau bâtiment d'accueil, glissé sous la promenade, devient le point de convergence des visiteurs entrant dans le Gouffre. Sa fonction d'accueil marque une nouvelle ère dans le développement touristique du site : cette prise de position permet de juxtaposer deux temps architecturaux qui n'entrent pas en concurrence, tout en maintenant la maison historique du Gouffre au centre de la composition.

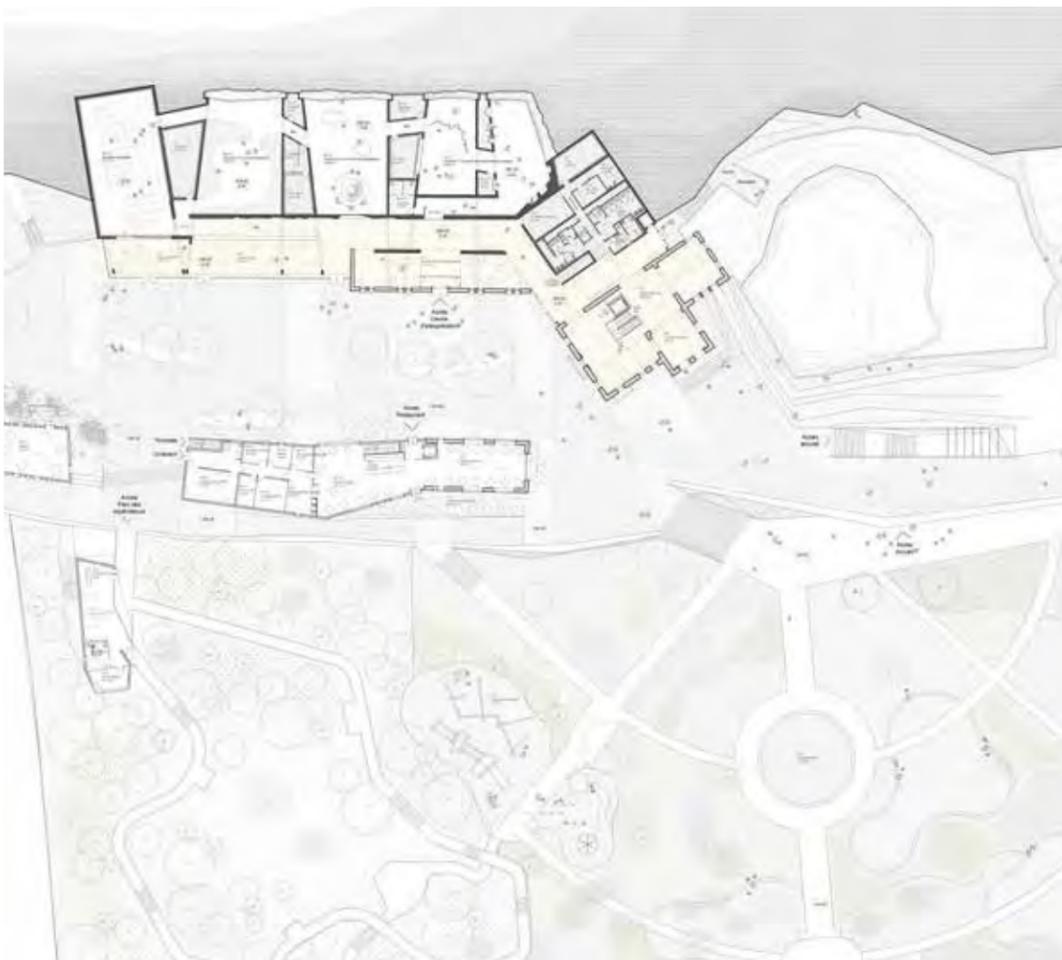
Les nouveaux programmes s'étirent le long de la promenade haute, tout en ménageant de grands vides qui offrent des vues sur le paysage. Autour de la place savante, les bâtiments d'origine créent un ensemble homogène. Le projet d'extension s'appuie sur ces existants, prolonge l'échelle domestique propre à la place savante et lui apporte une image contemporaine. Afin d'entretenir l'intérêt des visiteurs, le projet met en connexion l'ensemble de l'offre dans un parcours fluide et cohérent.



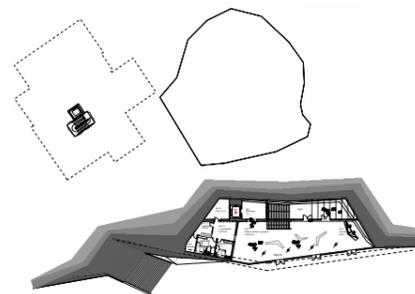
Promenade



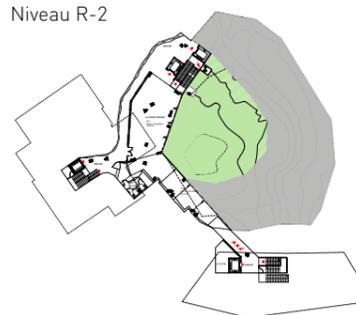
RDC



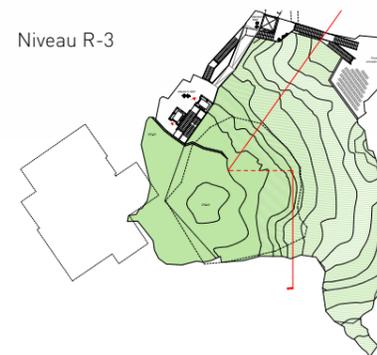
Niveau R-1

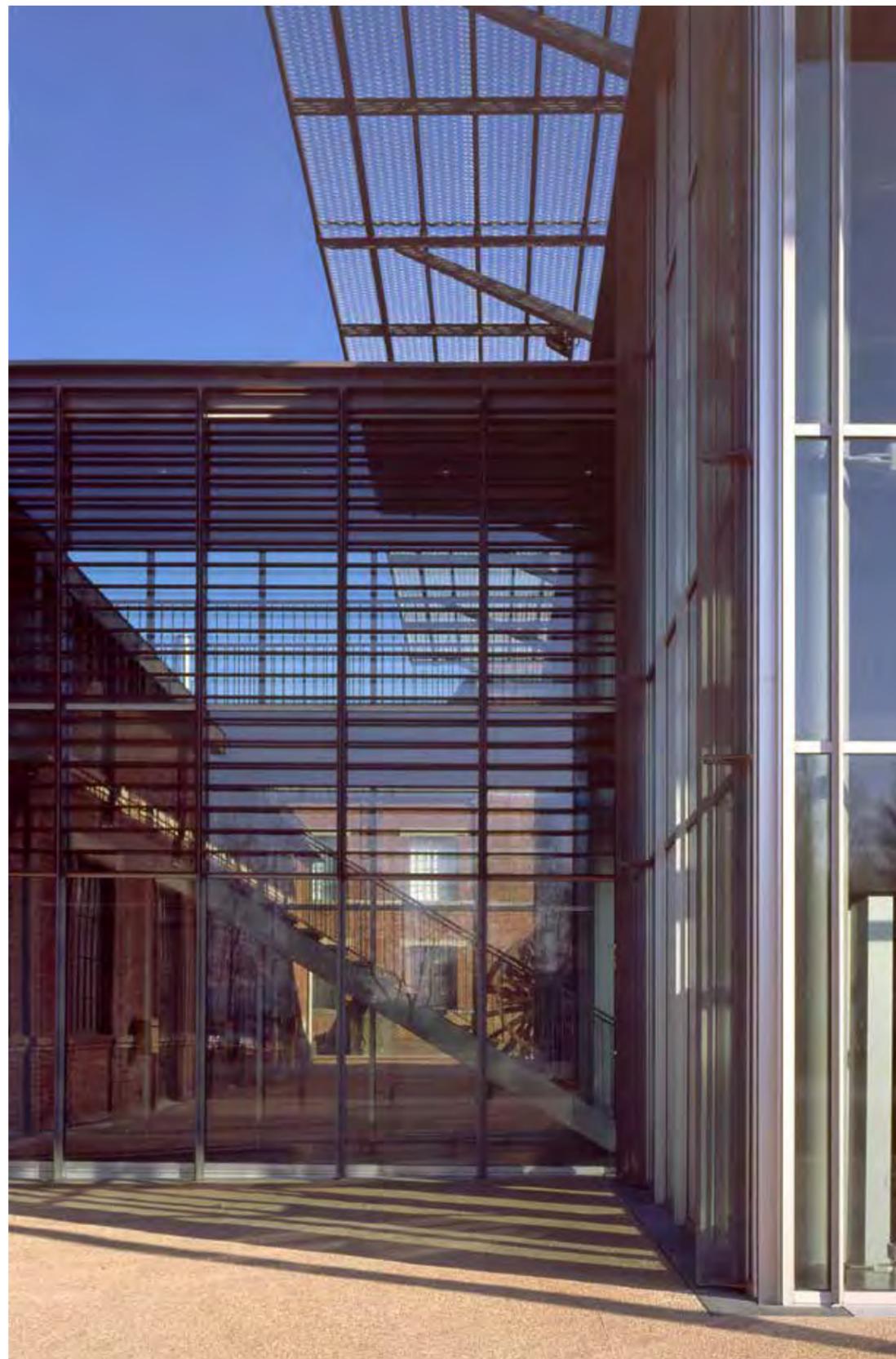


Niveau R-2



Niveau R-3





Préfiguration du musée de site et création des structures d'accueil

CENTRE HISTORIQUE MINIER, LEWARDE (59)

Maître d'ouvrage : Association du centre historique minier de la Fosse Delloye

Maître d'œuvre : atelier Novembre (Architecte mandataire)

Bureaux d'études : Khephren (Structure), Arcora (Charpente métallique), Alto (Fluides), Complémenterre (Paysage), Atelier L'épicerie (Signalétique & Couleurs)

Programme : accueil, ateliers pédagogiques, auditorium, archives, centre de documentation, espaces d'exposition

Surface : 5 800 m²

Coût : 3,6 M€ HT

Avancement : livré en 2002

Le projet s'est attaché à retrouver l'identité originelle du lieu pour répondre à la vocation de « musée de site », en valorisant ses éléments forts et en confortant son insertion. Outre la restructuration intérieure des locaux existants, le programme nécessitait la construction de nouveaux bâtiments, principalement pour créer de véritables structures d'accueil, à l'échelle du centre minier et de son rayonnement (150 000 visiteurs).

Le schéma directeur proposé s'appuie sur la mémoire du site pour en parfaire la lisibilité, clarifie le circuit de visite, en particulier les parcours muséographiques, et structure le développement du musée dans la durée.

La première phase de travaux a consisté en la création de nouvelles structures d'accueil du public, mais aussi la création de locaux d'archives de l'histoire de la mine, des locaux de l'administration, des réserves d'objets, ainsi que le premier volet de la muséographie.

En restituant l'organisation en tripode marquant l'entrée du site, la nouvelle halle affirme clairement les limites entre histoire industrielle et présence contemporaine. La boîte entièrement vitrée et traversante des espaces d'accueil se superpose aux volumes de la salle de conférence et des archives situés au sous sol. Des galeries rejoignent les bâtiments conservés qui reçoivent l'administration et les espaces des chercheurs.

Les « Trois âges de la Mine », premier temps d'une présentation muséale évolutive, s'inscrit naturellement dans le bâtiment qui abritait initialement les salles de bains des mineurs. Le cours chronologique sur trois siècles se présente sous la forme d'une vaste fresque associant textes, iconographies et supports audiovisuels. Des maquettes d'anciennes fosses en ponctuent le parcours.





Construction d'un équipement multifonctionnel mutualisé

EQUIPEMENT MULTICULTUREL À GRIGNY (91)

Maître d'ouvrage : Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Sénart

Maître d'œuvre : atelier Novembre (Architecte mandataire), Christophe Gautrand & Associés (Paysagiste)

Bureaux d'études : Oteis (TCE, BIM, Géotechnique), Tribu (Environnement), BMF (Economie de la construction), Scénarchie (Scénographie), ABC Decibel (Acoustique), CL Design (Signalétique)

Programme : Construction intégrant une médiathèque, un conservatoire, un auditorium, des ateliers d'arts plastiques, un Fab Lab, un musée numérique, une micro-fole, une salle polyvalente, des locaux d'accueil et administratifs, des aménagements extérieurs

Surface : 5 090 m² SP

Coût : 13,2 M€ HT

Avancement : concours gagné en juillet 2022

Le nouvel équipement multiculturel de Grigny est destiné à devenir un lieu majeur dans la Ville, un nouvel épicerie de la culture pour tous, singulier par les fonctions hybrides qu'il rassemble et emblématique par l'architecture expressive qu'il propose. Devant agir comme un catalyseur de création, le projet doit présenter une grande amabilité et humilité face à la ville ancienne et celle qui se construit, tout en affirmant une nouvelle fonction, une nouvelle architecture.

Le nouveau pôle multifonctionnel joue un rôle activateur, ouvert sur la ville et générateur de lien social. Sa position est stratégique, le rendant visible de part et d'autre de l'autoroute A6, et depuis le quartier de la Grande Borne. Aussi le projet propose une architecture à différentes échelles de lecture : à l'échelle des piétons de la place de la République sur laquelle il s'ouvre généreusement et à l'échelle du territoire par ses émergences qui feront signe sur le grand paysage.

Par son horizontalité, sa minéralité et son emprise qui, en confortant les alignements, génère l'enclos protégé du jardin, le projet entre en dialogue avec la Ferme Neuve et participe à la fabrication de la Ville en se démarquant des « plots » du nouveau quartier.

Vitrine de l'équipement, le « socle » laisse deviner, au travers de ses généreux ensembles vitrés, les activités intérieures. Ses volumes, la qualité de ses matériaux, signifie le caractère public de l'édifice. Au-dessus de la nappe, apparaissent les émergences, figures abstraites très légèrement inclinées. Elles composent avec le socle pour constituer un édifice emblématique, à la hauteur des ambitions du projet.





Création d'un espace pédagogique dans le parc archéologique européen de Bliesbruck-Reinheim

CENTRE DE RESSOURCES, BLIESBRUCK (57)

Maître d'ouvrage : Conseil Général de la Moselle

Maître d'œuvre : atelier Novembre (Architecte mandataire)

Bureau d'études : Egis (Tce)

Programme : ateliers pédagogiques, espace d'exposition, salle polyvalente (300 places)

Surface : 1 200 m² SHO

Coût : 1,5 M€ HT

Avancement : livré en 2007

Le bâtiment du centre de ressources apparaît comme un lieu ouvert et convergent, offrant à la fois une image dynamique et accueillante. Son écriture contemporaine est ici en résonance avec la composition linéaire et fluide du site.

Le bâtiment devait être à la fois visible et se fondre dans son environnement par une insertion naturelle dans le contexte paysagé et archéologique.

Le positionnement profite du nivellement du terrain. La salle polyvalente, poids lourd de la composition, est située sur une plate-forme en partie haute. À l'inverse le pôle pédagogique se développe sur pilotis, en surplomb du marigot.

Une implantation frontale face au chemin d'accès et un étirement de la construction, permettent d'écrire différentes séquences le long de la façade. La recherche de relations visuelles privilégie les transparences à travers le bâtiment et ménage des vues vers le site archéologique. Des matériaux bruts et naturels comme le bois et le zinc, largement employés dans les autres constructions présentes sur le site, seront, avec la patine du temps, en harmonie avec l'environnement.

La hauteur de construction limitée et graduée limite l'impact visuel de l'équipement dans le paysage.

une horizontalité aux franges du territoire





Construction d'un équipement regroupant différents pôles et entités d'enseignement

CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT RÉGIONAL DE RENNES (35)

Maître d'ouvrage : Ville de Rennes

Maître d'œuvre : atelier Novembre (Architecte mandataire)

Bureaux d'études : Ingerop (Tce - Vrd - Economie - Synthèse - Opc - Bim), Scenarchie (Scénographie), Agence Gautrand & associés (Paysage), JP. Lamoureux (Acoustique), Tessibat (Ssi)

Programme : construction d'un équipement regroupant : un pôle Accueil et des espaces communs, des salles d'enseignement et de pratique musicale (20 salles individuelles et collectives), un auditorium de 300 places assises, un pôle d'enseignement chorégraphique et des arts dramatiques (3 studios de danse, 3 salles de répétition), le Pont Supérieur département musique, des fonctions logistiques et techniques, aménagement d'espaces extérieurs.

Objectif de Bâtiment à Énergie Positive (Bepos)

Surface : 4 500 m² SP

Coût : 11,8 M€ HT

Avancement : concours 2015

Pour la ville de Rennes, l'un des enjeux de la création de ce nouveau conservatoire est la conception d'un équipement qui favoriserait les mixités sociales, fonctionnelles et générationnelles. Cet engagement s'est ainsi traduit par l'implantation de l'édifice au cœur de la ZAC Blosne Est, dans un quartier de grands ensembles en pleine mutation. Le long d'un axe majeur et à l'extrémité d'une place urbaine, le Conservatoire se trouve au centre de la composition : au croisement des cheminements piétons et des flux de circulations, il peut devenir un repère dans la ville.

Prenant en compte les composantes du site, le projet instaure un dialogue avec le tissu environnant et les différentes échelles des constructions, contribuant à réorganiser ce morceau de territoire avec cohésion.

Les objectifs d'ouverture sur la ville, d'animation et de signal se traduisent par différents éléments, dont le parti de concevoir un équipement qui prolonge l'espace public et qui se donne à voir. Dans une figure carrée et compacte, le positionnement offre quatre façades visibles depuis l'espace public, chacune avec sa spécificité : alignement au nord, frontalité à l'est, porosité au sud et fonctionnalité à l'ouest. Sans monumentalité excessive, le bâtiment à l'architecture de pleins et de vides se distingue de son environnement par la dimension de ses ouvertures, véritables fenêtres à l'échelle de la ville, qui donnent à voir l'activité de l'équipement.

Le bâtiment se décompose verticalement en trois parties : un socle minéral qui ancre l'édifice sur la place, en continuum de l'espace public ; les niveaux intermédiaires revêtus d'un bardage métallique dont les modénatures fractionnent visuellement le volume compact du bâtiment ; un dernier niveau traité en « attique ».





Réhabilitation-extension du bâtiment Kessler - Université Clermont Auvergne LEARNING CENTRE, CLERMONT-FERRAND (63)

Maître d'ouvrage : Université Clermont Auvergne

Equipe : AEGE / ENGIE Solutions (Mandataire du groupement, Direction de travaux TCE), atelier Novembre (Coordination architecturale), CUT Architecture (Design intérieur / mobilier), atelier Moabi (Paysagiste), 8'18'' (Conception lumière), CET Ingénierie (Fluides), SINTEC Ingénierie (Structure), MILIEU Studio Ingénierie (Energie et environnement), Amplitude Conseil (Acoustique), Hervé Thermique (Exploitation Maintenance)

Programme : réhabilitation-extension avec aménagement d'espaces d'accueil et de convivialité, de consultation, de formation-médiation, de pédagogie numérique, ainsi que d'espaces logistiques et administratifs

Surface : 5 900 m² SU

Coût : 12,5 M€ HT

Avancement : consultation 2021

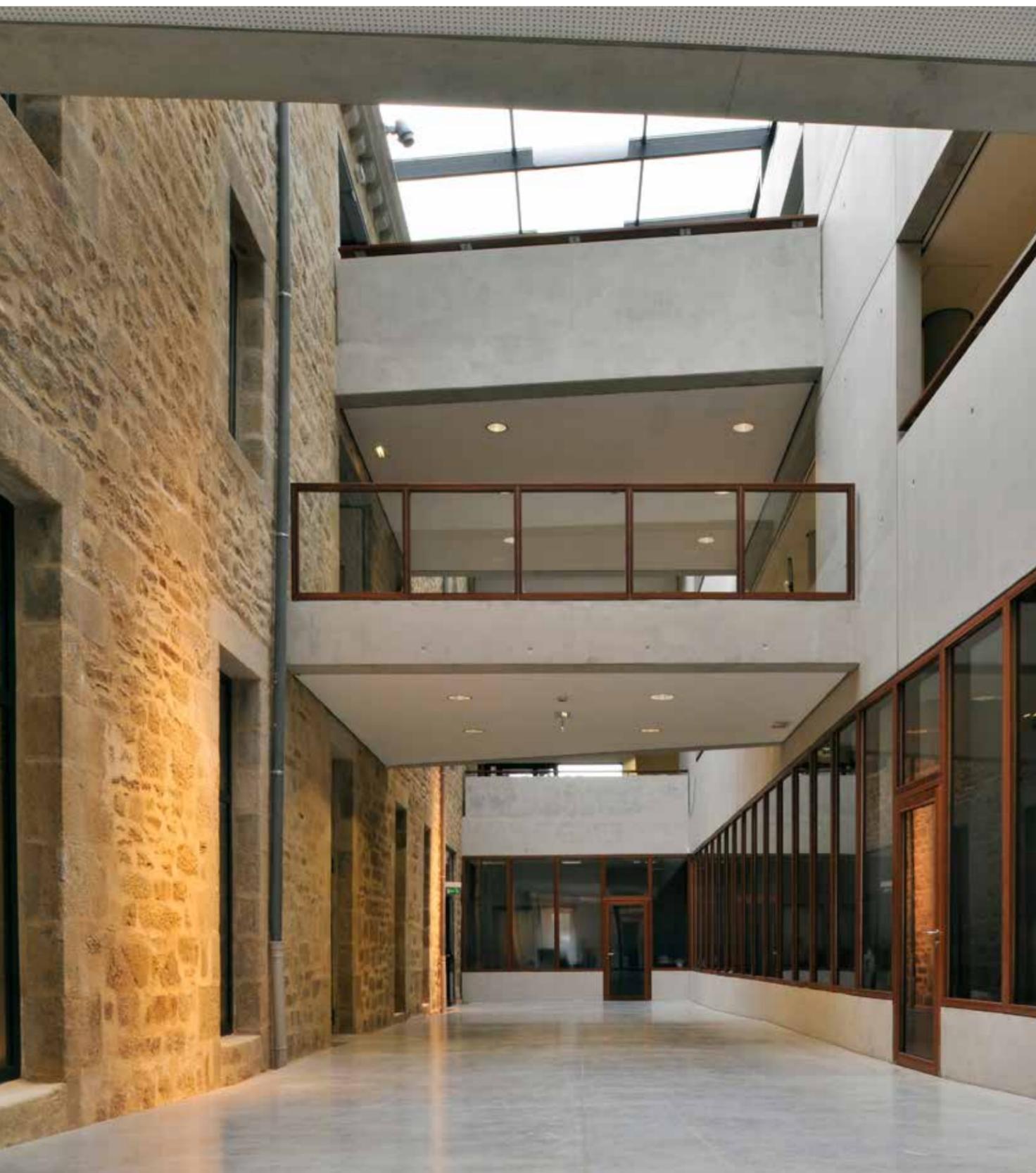
La réalisation du Learning Centre à Clermont-Ferrand s'inscrit dans la perspective de développement et de dynamisation de son territoire. Le projet a pour but d'offrir un lieu d'accueil aux différentes synergies dépassant le cadre universitaire en s'ouvrant tant aux milieux professionnels qu'aux citoyens. Il s'agit donc de créer les conditions de diffusion des connaissances, des savoirs et de l'information auprès de la société dans son ensemble.

Il est attendu que le statut de l'équipement soit clairement exprimé et signifié à travers une image contemporaine et dynamique, tout en s'insérant harmonieusement dans son contexte. Cette volonté affichée du programme de donner à voir l'activité du Learning Centre depuis l'espace urbain a conduit naturellement à aménager les zones de consultation dans le bâtiment Kessler au niveau de la rue, en rez-de-chaussée et au premier étage.

Le projet se développe logiquement en implantant les magasins en-dessous des zones de consultation et en concevant l'extension nécessaire au fonctionnement de l'équipement en continuité des plateaux de consultation. Le dernier niveau est par ailleurs réservé aux services internes.

Le fait de décaler l'extension en reprenant l'axe oblique donné par le bâtiment de la présidence permet de créer un vide entre les deux bâtiments. Cette mise à distance relie visuellement l'ensemble des entités et des activités proposées. L'aménagement de cet atrium constitue aussi une respiration baignée de lumière naturelle qui génère un lieu de travail informel dans lequel peuvent prendre place différents modes de rencontres et d'échanges. Cet entre-deux ainsi créé, le projet offre un grand espace central mutualisé innervant l'ensemble des locaux, qui devient ainsi un point de passage obligé, aussi bien vers les zones de consultation, que vers l'espace de restauration en lien direct avec le jardin.





Extension et réhabilitation du Couvent des Ursulines, inscrit MH
MÉDIATHÈQUE CENTRE DE RÉSEAU, QUIMPER (29)

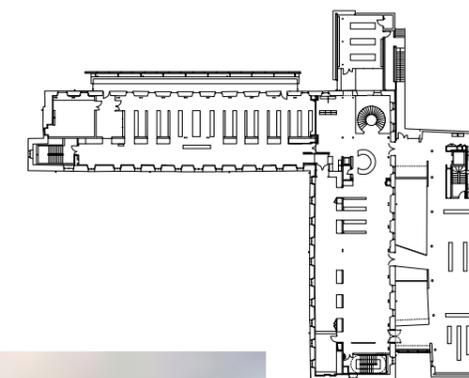
Maître d'ouvrage : Communauté d'Agglomération de Quimper
Maître d'œuvre : atelier Novembre [Architecte mandataire]
Bureaux d'études : Oteis (Tce), Atelier L'épicerie (Signalétique & Couleurs), Hervé Audibert (Conception lumière)
Programme : médiathèque, salle de conférence, exposition
Surface : 6 500 m² SHO
Coût : 11,1 M€ HT
Avancement : livrée en 2008

La médiathèque constitue un élément essentiel dans la recomposition du centre ville, l'ancien couvent des Ursulines se situant à la charnière entre le quartier historique de Quimper et l'îlot culturel comprenant le théâtre, l'école des Beaux-arts, le centre d'art contemporain et un cinéma.

En travaillant sur la perméabilité et les transparences du rez-de-chaussée, la conception du bâtiment permet d'offrir une transition entre les espaces de la rue et la place culturelle. Les deux niveaux supérieurs sont entièrement consacrés à la consultation et à la lecture. Ils sont répartis suivant quatre thèmes : imaginer, savoir, créer et enfance.

Les extensions, côté parvis d'entrée, empruntent un vocabulaire résolument contemporain tandis que côté jardin, il est proposé une restitution de l'état d'origine du cloître.

Traitée en encorbellement sur la façade d'accès, l'extension abritant le fonds patrimonial est une boîte zinguée doublée par un plan vitré sérigraphié qui rappelle, par sa matière, la texture du papier et par sa calligraphie, le monde du livre. La nuit, la lumière en révèle la translucidité et laisse apparaître la structure métallique en filigrane.





Reconversion des anciennes pompes funèbres de la ville de Paris, inscrites monument historique
CENTQUATRE, CENTRE DE CRÉATION ARTISTIQUE, PARIS 19^e

Maître d'ouvrage : Ville de Paris, Direction des affaires culturelles

Maître d'œuvre : atelier Novembre (Architecte mandataire)

Bureaux d'études : Setec Bâtiment (Tce), Changement à Vue (Scénographie), Sud-Sud Est Architectures (Acmh), ABCD (Programmation), JP. Lamoureux (Acoustique), Atelier L'épicerie (Graphisme, Signalétique & Couleurs), H. Audibert (Conception lumière), J.C Drauart (Economie)

Programme : plateaux artistiques, salles de spectacles, commerces, exposition, espaces évènementiels, parkings

Surface : 41 000 m² SHO

Coût : 70 M€ HT

Avancement: centre de création artistique livré en 2008 / espaces de l'Ensemble Orchestral de la Ville de Paris livrés en 2012

Sauvées de la destruction en 1997, les anciennes pompes funèbres de la ville ont fait l'objet d'une complexe reconversion. Ouvert à tous les arts, le CentQuatre compose désormais un ensemble architectural inédit où l'art sous toutes ses formes vient à la rencontre de tous les publics. Correspondant à une nouvelle génération d'équipements où le dialogue entre l'art, les pratiques culturelles et les territoires doit être permanent, le CentQuatre a été pensé pour s'inscrire dans une démarche de renouvellement urbain dans un secteur en pleine mutation.

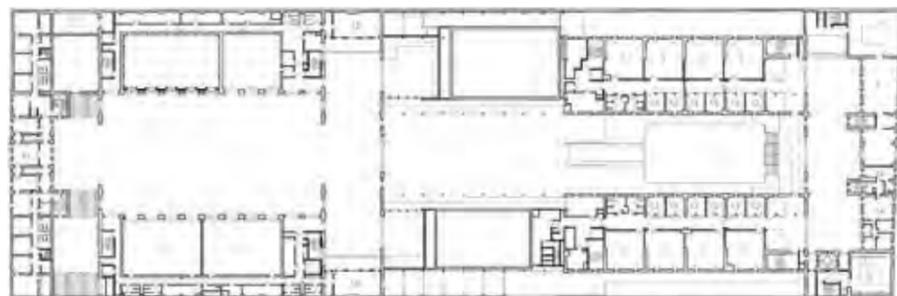
Issue d'un marché de définition, la mission a consisté à concevoir à la fois le programme et l'architecture de ce projet singulier et sans modèle préexistant, avec un parti pris de réhabilitation fondé sur des critères de simplicité, de flexibilité et de fiabilité au service d'un projet artistique pluriel et évolutif.

Ancré dans son îlot et son quartier, ce lieu fera signe aux habitants du tout Paris. La pluridisciplinarité culturelle et artistique constitue un objectif prioritaire, inhérent à cette démarche de conjugaison de pratiques innovantes. Les danseurs, plasticiens, musiciens, artistes de rue, designers, comédiens, jardiniers, créateurs d'images..., œuvrent sur des projets en cohabitation. Toutes les compétences dialoguent et partagent avec le public dans ce lieu multimodal qui s'organise de part et d'autre d'un nouveau passage parisien.

Le projet culturel est renforcé par un pôle économique qui permet d'agrèger des activités de type commerces (librairie, bar, restaurant...) ou location d'espaces pour des événements (foires, salons, conventions d'entreprises, défilés de mode...).

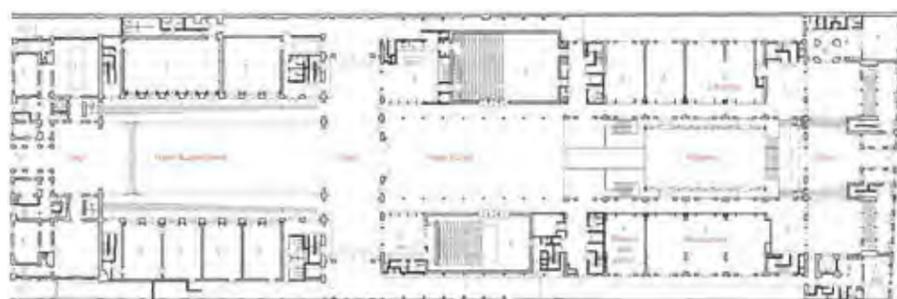




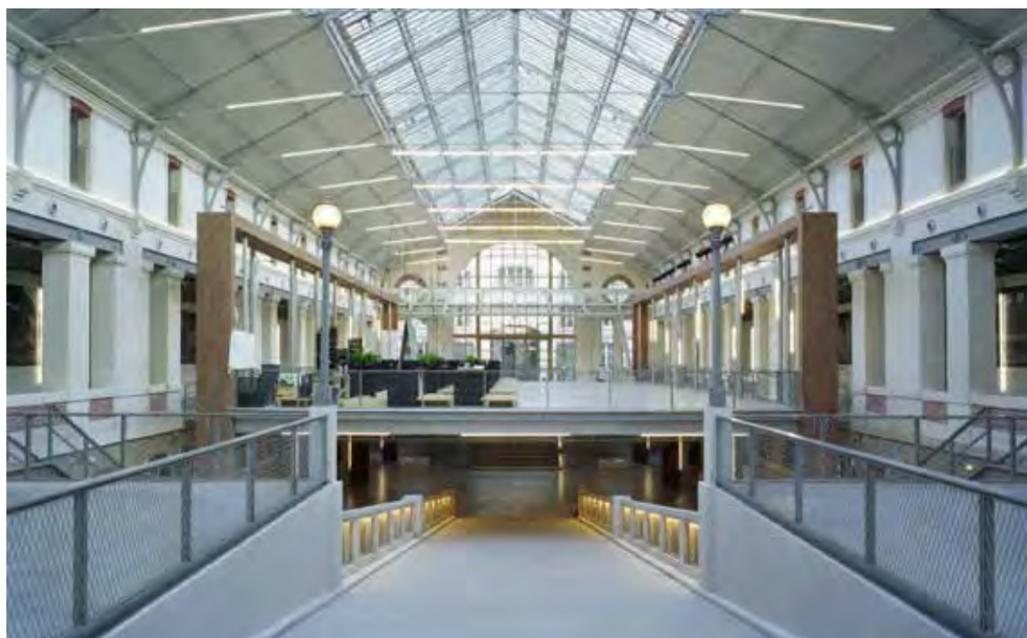


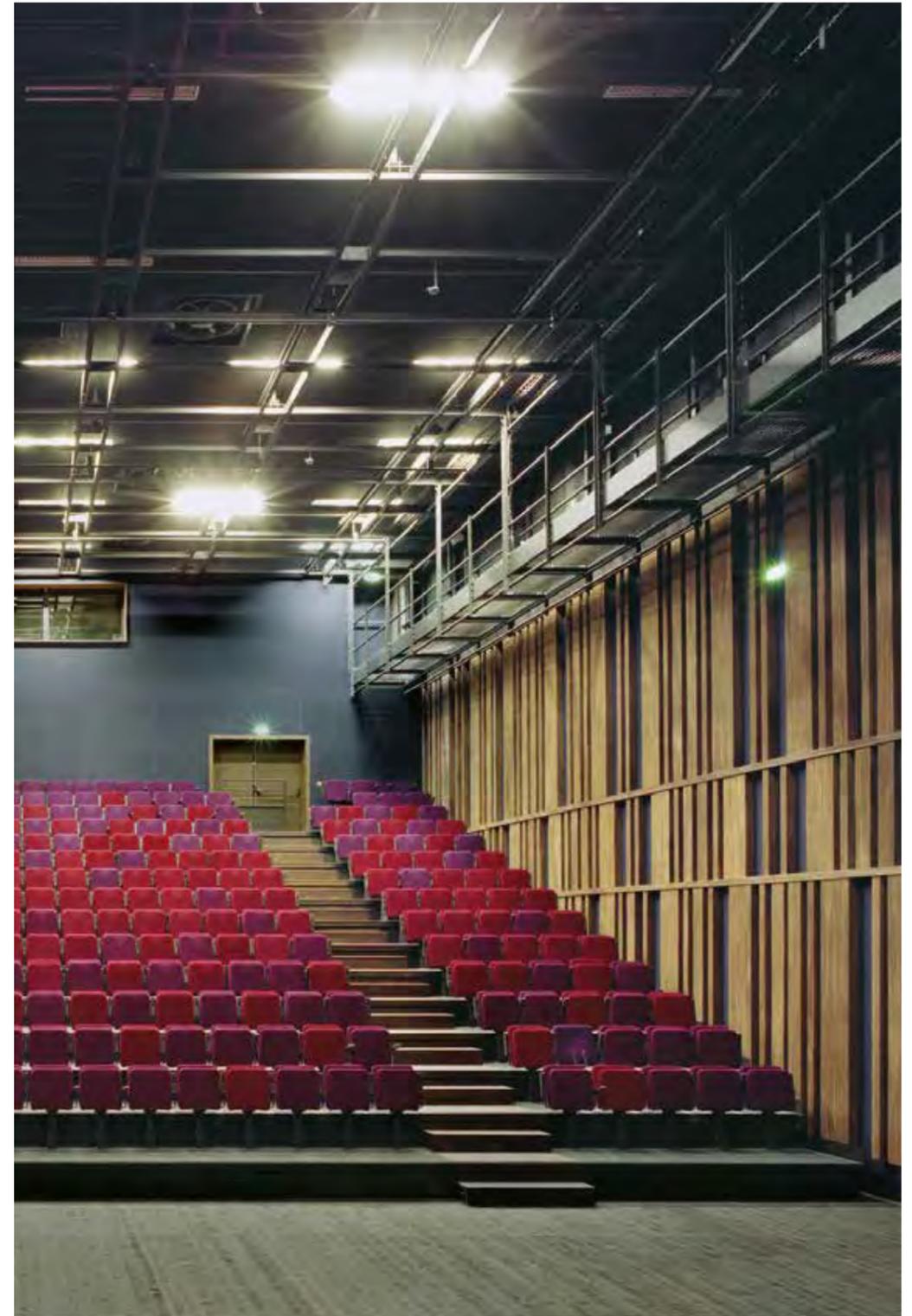
plan niveau 1

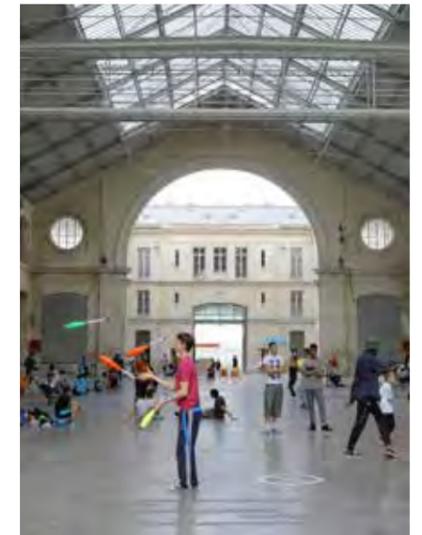
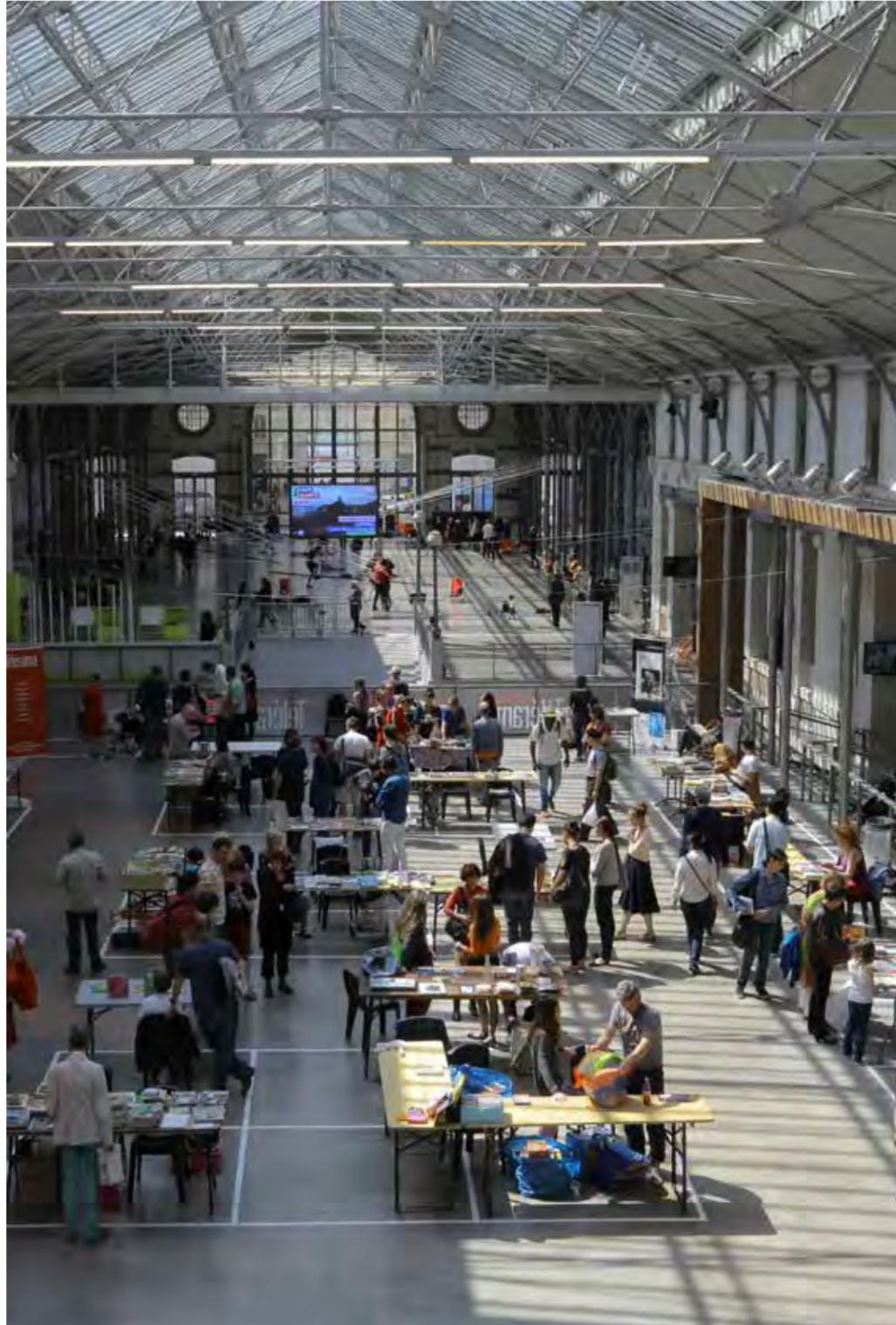
- | | | |
|-----------------------|----------------------------|--------------------------|
| 1 Restaurant | 7 Plate-forme logistique | 13 Bureaux de production |
| 2 Ateliers d'artistes | 8 Accueil | 14 Logements |
| 3 Foyer Salle | 9 Pépinière d'entreprises | |
| 4 Salle 400 | 10 Équipement de proximité | |
| 5 Salle 200 | 11 Administration | |
| 6 Commerces | 12 Pavillon administration | |



plan du rez-de-chaussée









Construction neuve d'une salle de spectacle & restructuration en conservatoire

ESPACE CULTUREL MALESHERBES, MAISONS-LAFFITTE (78)

Maître d'ouvrage : Mairie de Maisons-Laffitte

Maître d'œuvre : atelier Novembre (Architecte mandataire), Barre Bouchetard (Design façades)

Bureaux d'études : MAW (Scénographe), Cotec (Tce, Economie de la construction, Opc), Tribu (Qualité environnementale), Studio Dap (Acousticien), Namixis-SSICoor (Ssi)

Programme : construction d'un ensemble neuf comprenant des espaces d'accueil, une salle de spectacle de 500 places, ses annexes logistiques ; et réaménagement intérieur de la salle Malesherbes pour y implanter des locaux d'enseignement du conservatoire de musique

Surface : 4 700 m² SP

Coût : 13,5 M€ HT

Avancement : chantier en cours

A la croisée des deux principales artères de la ville, la Salle Malesherbes est une salle de spectacles située dans le Parc de Maisons-Laffitte, à 200 mètres du Château, dans un contexte pavillonnaire et résidentiel de faible densité.

La réalisation du nouveau conservatoire s'inscrit dans la perspective de réunification et de modernisation de l'équipement existant. Le nouveau programme offre un lieu d'accueil et de diffusion plus large pour la musique, ainsi que des conditions de synergie optimisées entre les différents usagers (artistes, élèves, professeurs, personnels).

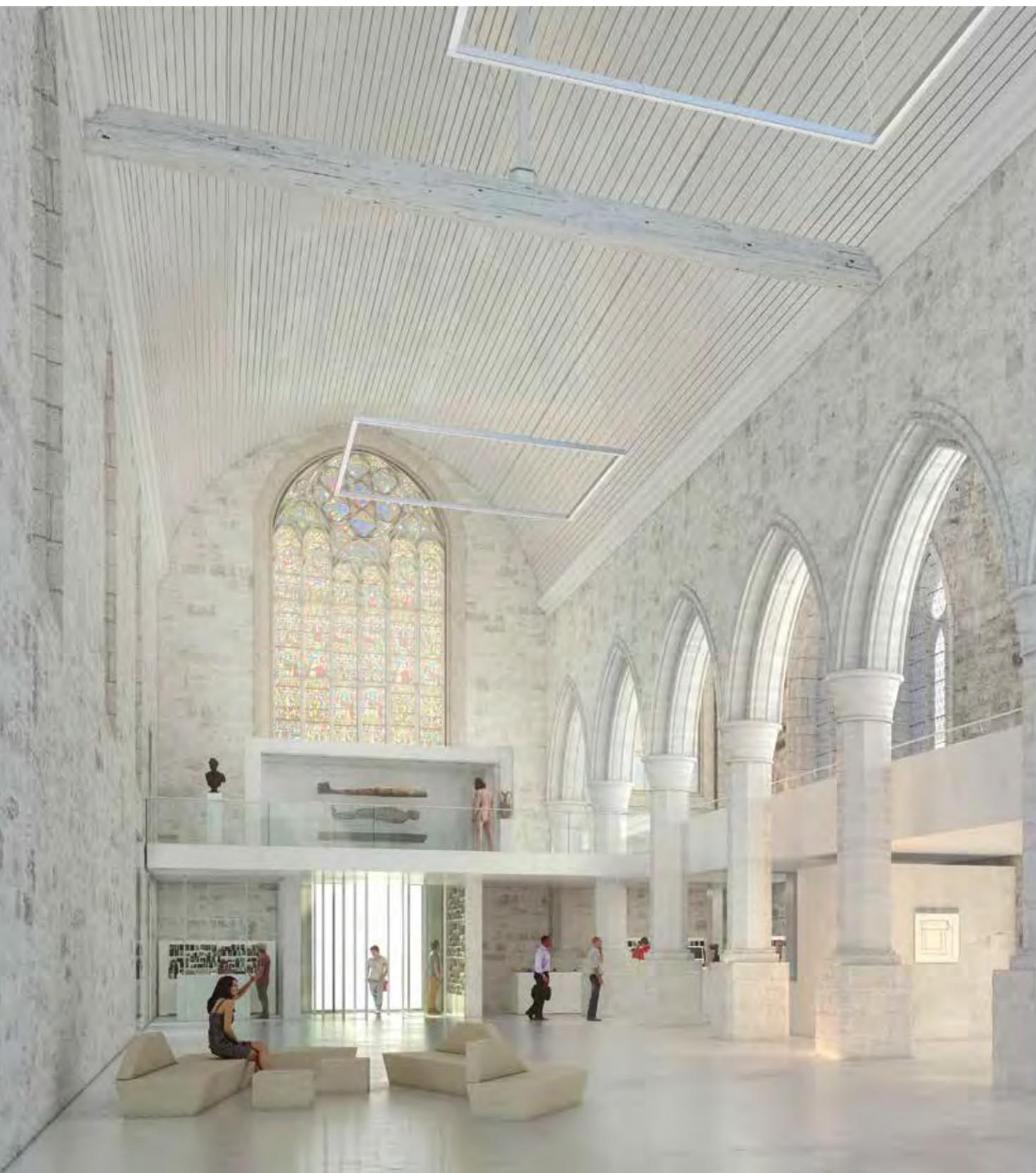
Prenant en compte la singularité et la complexité du site, le projet se doit de générer une architecture maîtrisée qui s'inscrit de manière sensible et cohérente dans son environnement, tout en exprimant clairement le statut de l'équipement par une image contemporaine et dynamique.

Le positionnement du conservatoire devant le volume existant permet de créer une nouvelle façade unie et harmonieuse. Elle laisse à voir le grand hall, ainsi que les salles de formations, et s'ouvre généreusement sur le parc. Dans l'axe de l'entrée du site, cet espace d'accueil constitue la première image du bâtiment, qui signifie le nouvel équipement culturel.

En faisant écho au patrimoine mansonien et à ses édifices remarquables, la trame régulière de façade constituée de stèles en pierre et de grandes baies vitrées sur un rythme vertical – telle une partition de musique – propose une image sobre et élégante.

La logique d'implantation se retrouve également dans la répartition des éléments du programme à l'intérieur du bâtiment. L'organisation intérieure permet l'identification simple des entités programmatiques et de leurs accès.





Réhabilitation d'un édifice classé MH

MUSÉE DES JACOBINS, MORLAIX (29)

Maître d'ouvrage : Ville de Morlaix

Maître d'œuvre : atelier Novembre (Architecte mandataire)

Bureaux d'études : Oteis (Tce - Economie - Det), Ateliers FCS (Scénographie), Anne Bourdais (Muséographie), Les Eclaireurs (Concepteur lumière), JP. Lamoureux (Acoustique), Tessibat (Prévention accessibilité - Coordination SSI)

Programme : musée, salle de conférence, d'animation, réserves muséales, ateliers des réserves, centre de documentation, salles d'exposition temporaire et d'événementiel, administration

Surface : 3 030 m² SP

Coût : 12,4 M€ HT (dont travaux ACMH clos couvert)

Avancement : phase 1 livrée en 2021

Le Musée des Jacobins est un édifice majeur du patrimoine architectural de Morlaix. Sa profonde restructuration va permettre d'en préserver la mémoire, d'en valoriser la dimension culturelle et, par ses nouveaux usages, de lui donner une nouvelle vie : un second souffle pensé comme une invitation à découvrir ce nouveau lieu d'échange et de rencontre, dans un esprit d'ouverture de l'équipement sur la ville.

Prenant en compte la singularité de cet ensemble architectural et sa situation dans la ville, en plein centre historique, ce projet de réhabilitation propose une mutation douce, maîtrisée mais néanmoins visible, contribuant à organiser le site avec cohérence et sensibilité.

Pour répondre à des problématiques d'usages et de sens, la relation à établir entre le futur ensemble culturel et l'espace public est d'abord définie, révélant une nouvelle séquence urbaine.

Ouverte sur la place des Jacobins, l'Église, bien que désaxée, constitue un point de repère et d'appel indéniable : l'entrée du Musée s'y affirme par le signal que constitue sa façade et ses vitraux, dont le traitement devra signifier la mutation de l'édifice. La nouvelle pratique des lieux s'exprimera également par l'ouverture des portes monumentales sur l'intérieur et l'apport d'éléments de signalétique au droit de l'entrée.

Depuis la cour des Jacobins, la galerie proposée en applique sur la façade de l'aile Est permet également d'entrevoir les activités du musée. Cette délicate intervention contemporaine est accompagnée par la mise en œuvre d'auvents rappelant les galeries supposées du cloître. Ces toitures légères permettent de protéger l'ensemble des accès et de faire converger l'attention vers la façade latérale de l'Église. Elle devient ainsi, naturellement, un fond scénographique dans la cour ; parti-pris qu'accompagne la mise en lumière.





Extension de l'IHP par la réhabilitation du bâtiment Perrin sur le Campus Curie

INSTITUT HENRI POINCARÉ, PARIS 5^e

Maître d'ouvrage : Université Pierre et Marie Curie ; mandataire : EPAURIF

Maître d'œuvre : atelier Novembre (Architecte mandataire)

Bureaux d'études : Du & Ma (Muséographie-Scénographie), Egis (TCE, HQE, Economie de la construction), Jean-Paul Lamoureux (Acoustique)

Programme : conception de l'extension de l'Institut Henri Poincaré par la réhabilitation du bâtiment Perrin, avec les aménagements d'un hall d'entrée commun à l'ensemble des usagers, d'un musée, d'espaces dédiés à des activités scientifiques (conférences, workshops, séminaires, cours, etc.), d'espaces de réception, de bureaux destinés aux chercheurs et aux différents services de l'IHP

Surface : 2 700 m² SP

Coût : 7,2 M€ HT

Avancement : chantier en cours

Situé au sein du campus Curie, l'Institut Henri Poincaré est l'une des plus anciennes et des plus dynamiques structures internationales dédiées aux mathématiques et à la physique théorique. Pour agrandir ses locaux et accroître encore le rayonnement de l'institution, une extension fonctionnelle est envisagée dans le bâtiment Jean Perrin, qui fait face à l'établissement actuel, dédié à l'accueil des chercheurs et à la diffusion des savoirs.

Le parti architectural de réhabilitation de cette Maison des mathématiques s'attache à ne pas perturber l'identité du bâtiment, en le confortant plutôt dans son intégrité. L'intervention sensible sur l'existant consiste alors en une greffe vitrée qui prend naissance au niveau du sol et se déploie ensuite dans les niveaux supérieurs, pour accompagner l'intériorité du jardin. Sans geste ostentatoire, cette intervention confère une grande lisibilité au bâtiment, et révèle, telle une vitrine, ses activités internes.

L'organisation des espaces intérieurs du bâtiment Perrin traduit aussi l'ouverture et la convivialité souhaitées. Elle propose une succession d'espaces généreux, décroissés, où alternent des bureaux confinés et des lieux dilatés de rencontre, de diffusion et d'échanges : des lieux « décomplexés », à l'image de la pratique des mathématiques. Les espaces muséographiques du rez-de-chaussée, à forte valeur patrimoniale, sont ouverts au public et laissés « dans leur jus », l'ensemble des boiseries et les parquets rénovés. Dans les niveaux supérieurs, les terrasses nouvellement offertes s'ouvrent sur le quartier. Un jardin est aménagé au cœur du site afin de devenir un véritable lieu de rencontres et de détente.

Ces interventions se veulent justes et mesurées pour servir les objectifs du projet et, grâce aux nouvelles séquences offertes, participer à la valorisation du savoir.





Création d'un équipement culturel sur l'ancien site de la Congrégation des sœurs Franciscaines
PÔLE CULTUREL «LES FRANCISCAINES», DEAUVILLE (14)

Maître d'ouvrage : Ville de Deauville

Maître d'œuvre : atelier Novembre (Architecte mandataire)

Bureaux d'études : Oteis (Tce, Economiste, Hqe, Vrd), Changement à vue (Scénographie scénique), Camille Duchemin (Scénographie muséale), Agence Christophe Gautrand & Associés (Paysage), Ponctuelle (Éclairage), Mardi 8 (Multimédia), Justine Gaxotte (Graphisme & Signalétique), J-P Lamoureux (Acousticien)

Programme : création d'un équipement regroupant auditorium, médiathèque, musée, espaces d'exposition temporaire, espaces événementiels, ateliers pédagogiques, réserves, cafétéria, restaurant, boutique, administration

Surface : 4 440 m²

Coût : 15,5 M€ HT

Avancement : concours 2015

Prenant en compte la singularité de l'édifice et sa situation dans la ville, le projet se doit de proposer une mutation maîtrisée et une organisation du site cohérente et sensible.

L'idée d'ouvrir les Franciscaines sur l'avenue de la République permet d'équilibrer le rapport entre l'indispensable préservation de la mémoire du lieu et les besoins liés au fonctionnement d'un espace culturel pluriel. La création d'un généreux parvis en connexion naturelle sur l'avenue donne à l'équipement une véritable ouverture sur la ville et une perception depuis l'espace public jusqu'au cœur du site : le visiteur est alors invité à prendre place au centre du concept imaginé pour ce lieu de mémoire rendu propice aux échanges et aux rencontres.

Plusieurs détails évoquent la ville normande : la ligne de graminées venant souligner la galerie de l'aile Est, qui rappellent les oyas présents sur le littoral ; le « parquet minéral », en écho aux illustres Planches, qui conduit les visiteurs sur l'espace terrasse ; ou encore les deux claustras métalliques en aluminium réfléchissant, inspirés des motifs des colombages, qui viennent habiller les traces de l'ancien bâtiment dans un rythme de perforations.

La pénétration du parvis à l'intérieur du site confère au lieu une grande souplesse d'usages pour lui permettre de faire écho aux événements majeurs de la Ville, mais aussi une grande clarté dans la composition des espaces par la centralité ainsi obtenue du hall d'accueil. Les Franciscaines affichent alors la pluralité des lieux, autorisant le croisement voulu de différentes typologies d'offres. Chaque élément du projet scénographique invite le visiteur à s'approcher à tous moments, à participer, à s'impliquer vis-à-vis des dispositifs de médiation. Le parcours muséographique s'appuie par ailleurs sur l'espace du cloître et préserve l'esprit de déambulation-promenade au sein d'un espace ouvert, lumineux et accueillant.

Nouveau lieu de croisement des pratiques et d'explorations, le site des Franciscaines est donc revisité en une écriture à la fois contemporaine et respectueuse de la mémoire du site pour concevoir un équipement en perpétuel mouvement, en « communication avec la ville et le monde ».





Réhabilitation et extension du nouveau pôle de recherche G2EI

MANUFACTURE DES TABACS DE STRASBOURG (67)

Maître d'ouvrage : Université de Strasbourg

Maître d'œuvre : atelier Novembre (Architecte mandataire)

Bureaux d'études : CET (Tce, Opc), Mazet & associés (Economie de la construction), Tribu (Hqe), In Situ (Acoustique), CL Design (Signalétique)

Programme : réhabilitation et extension d'une partie du bâtiment de la manufacture des tabacs en vue de l'implantation de l'École Nationale de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg (ENGEES) et de l'École et Observatoire des Sciences de la Terre (EOST)

Surface : 10 000 m² SDO

Coût : 15 M€ HT

Avancement : concours 2017

Le rapprochement des deux écoles (École Observatoire des Sciences de la Terre et École nationale de l'eau et de l'environnement de Strasbourg) au sein du pôle G2EI de la Manufacture des Tabacs a pour vocation de permettre une plus grande synergie entre les disciplines enseignées et les domaines de recherche.

Le renouveau s'esquisse à travers la conservation, la lecture, le prolongement des principes originels de conception et des matériaux présents, tout en insufflant modernité et dynamisme à la composition. Pour préserver l'image de « forteresse » que renvoie le bâtiment de la Manufacture à l'échelle du piéton, le projet joue d'un contraste entre les façades sur rue conservées au plus près de leur aspect originel, et la façade sur cour qui s'ouvre plus généreusement, signifiant ainsi l'entrée du pôle et l'activité nouvelle de ce lieu.

D'une apparente simplicité, la surélévation du bâtiment E vient composer avec l'existant un dernier niveau en couronnement. Soulignant la corniche et les modénatures de la façade Sud, la trame régulière de cette extension fait écho à la halle technologique. Le matériau de bardage alternant un vitrage clair et des éléments verriers opalescents reflète les couleurs de l'environnement immédiat. Cette halle présente un volume important. Aucun point porteur ne vient entraver la surface du rez-de-chaussée : véritable « bâtiment outils », la halle est conçue pour être évolutive afin de répondre aux besoins des chercheurs. Sa grande hauteur rend compatible l'installation d'autres pilotes d'expérimentation ou d'autres bureaux, sa structure métallique modulaire et son volume permettant la création d'un plancher supplémentaire.

La façade Nord, qui fait face au futur espace public de la rue de la Manufacture, donne enfin à voir l'activité du pôle G2EI et participe à la visibilité de ce nouveau site universitaire, en agissant comme une véritable vitrine sur la ville.





Réhabilitation des anciennes tuileries et aménagement des abords

MÉMORIAL DU CAMP DES MILLES, AIX-EN-PROVENCE (13)

Maître d'ouvrage : fondation « mémoire du camp des Milles »

Maître d'œuvre : atelier Novembre (Architecte mandataire)

Bureaux d'études : Egis (Tce), Laure Quoniam (Paysage), Pascal Payeur (Muséographie), Scenarchie (Scénographie), Jean-Paul Lamoureux (Acoustique), Atelier L'épicerie (Signalétique & Couleurs)

Programme : aménagement des abords, espaces d'accueil, ateliers pédagogiques et auditorium, exposition, espaces mémoire

Surface : 12 000 m²

Coût : 12 M€ HT

Avancement : livré en 2012

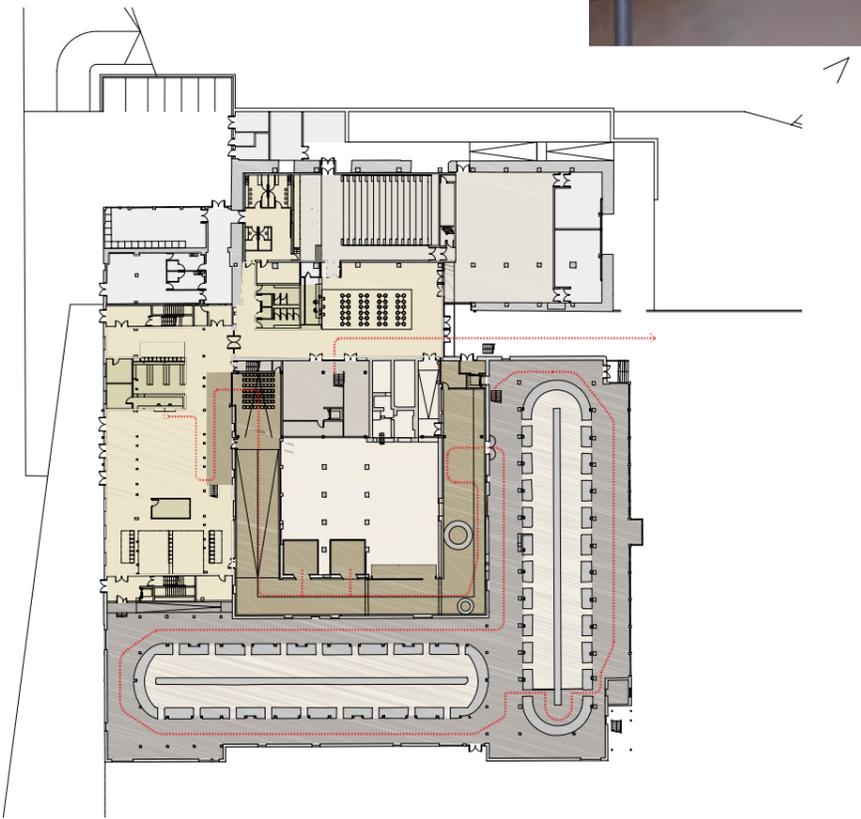
Prenant appui sur le bâtiment des anciennes tuileries, le projet se glisse pour en révéler les espaces et l'histoire dans une dualité didactique permanente. Pénombres, raies de lumière, enchevêtrements, poussière témoignent de l'intemporalité du lieu, qu'effleurent juste quelques aménagements pour en signifier le message. Dans un cheminement progressif, l'histoire officielle collective devient graduellement des histoires de vies volées que seuls le silence et les ombres en font deviner les présences. Puis un vide alors s'installe pour crier ce questionnement avant de replonger, par un franchissement d'espace et de temps, dans une actualité qui nous oblige à nous questionner. Chemin des déportés, wagons du souvenir et faisceau de voies ferrées, liés à l'expérience douloureuse de la déportation, nous rappellent alors que nous sommes tous en partance...

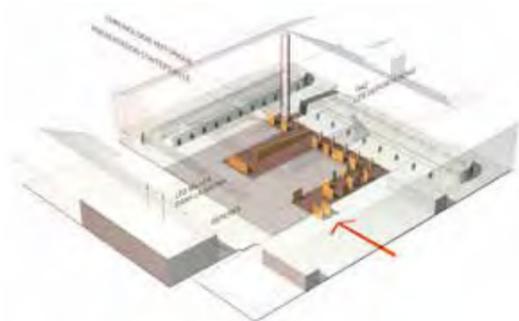
L'implantation des différentes composantes du programme architectural et technique s'appuie sur la mémoire du lieu et exploite les capacités et ressources du monument. L'aile ouest abrite les fonctions d'accueil au rez de chaussée, et en étage les ateliers pédagogiques, l'administration, et le centre de ressources. La zone centrale du bâtiment et les deux ailes préservées sont occupées par les expositions permanentes. L'auditorium et la salle d'exposition temporaire sont regroupés dans le bâtiment accolé au nord.

Des principes fondamentaux ont guidé notre réflexion dans l'approche du projet telles que la préservation des bâtiments de l'époque de l'activité du camp d'internement, une intervention mesurée à l'intérieur des bâtiments en retenant le principe de la boîte dans la boîte, une exposition permanente qui se développe toujours en dialogue avec la peau du bâtiment.

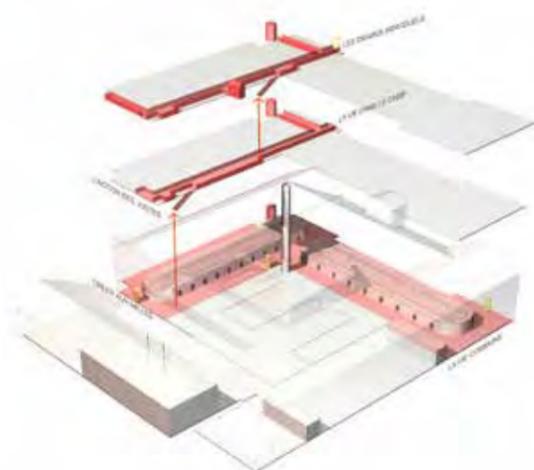


plan rez de chaussée

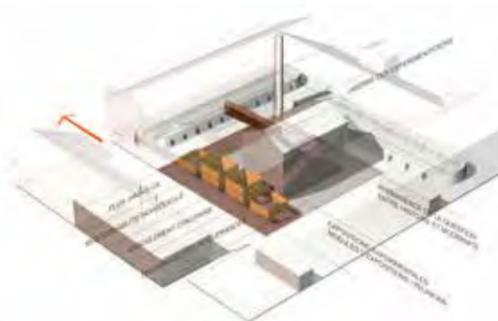




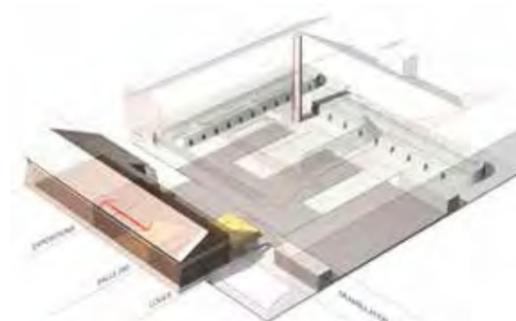
1 - volet historique



2 - volet mémoriel

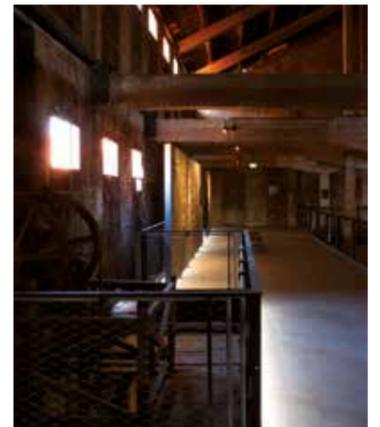
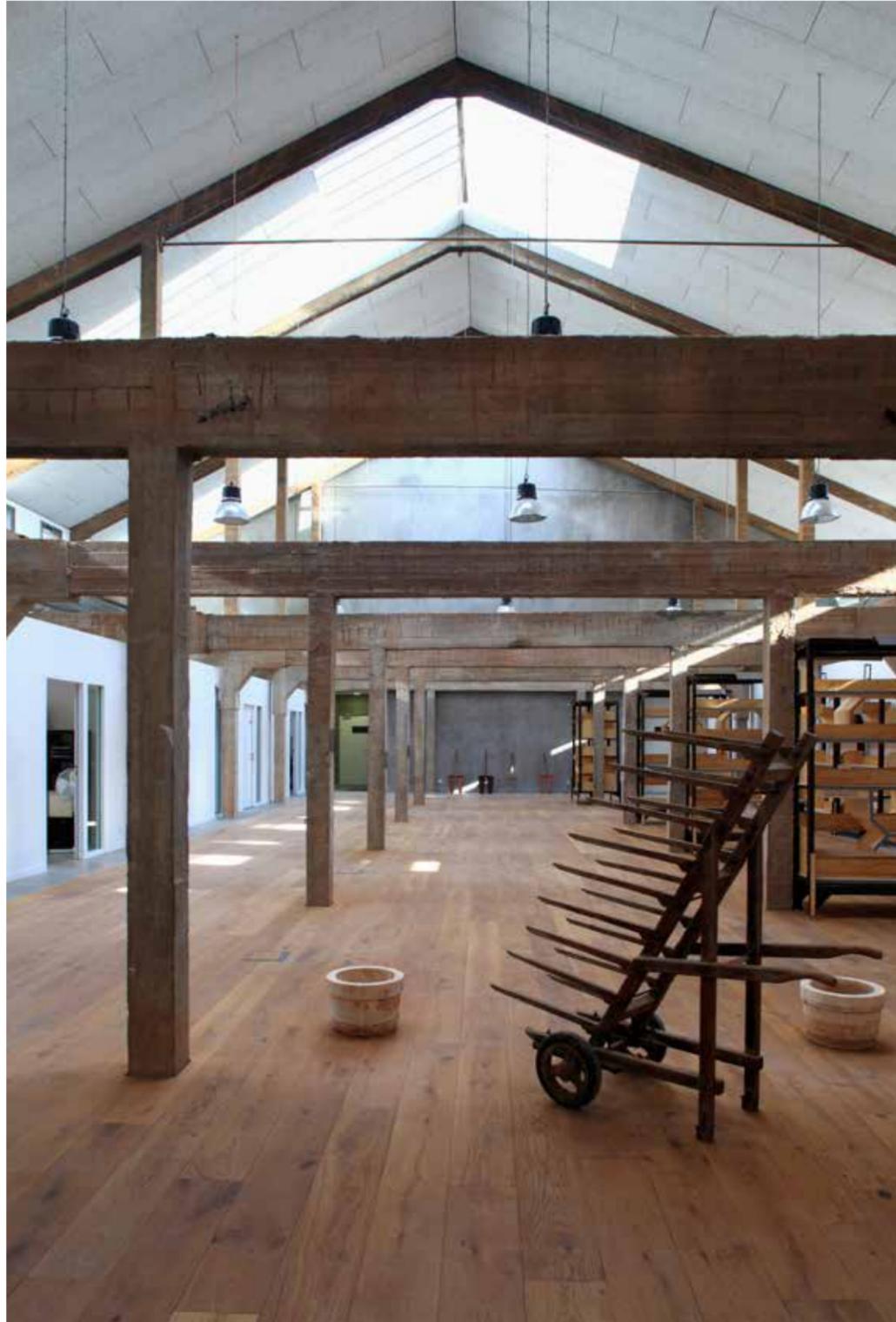


3 - volet réflexif



4 - exposition temporaire







Réhabilitation-extension

MUSÉE DOBRÉE, NANTES (44)

Maître d'ouvrage : Département de Loire-Atlantique

Maître d'œuvre : atelier Novembre (Architecte mandataire) ; atelier Donjerkovic (Architecte du patrimoine)

Bureaux d'études : atelier Adeline Rispal (Scénographie), atelier Moabi (Paysage), Oteis (Bureau d'études TCE, OPC, Economie, SSI & Sécurité), Jean-Paul Lamoureux (Acousticien), Innovision (Conception et ingénierie audiovisuel, multimédia et numérique), Temeloy (Concepteur lumière), Chevalvert (Graphisme, Signalétique)

Programme : réhabilitation des bâtiments existants, privilégiant un usage d'exposition pour le Palais Dobrée et le Manoir Jean V, et création d'extensions neuves pour intégrer accueil, boutique, espace de restauration légère, salle polyvalente (conférences, expositions, événements), avec valorisation et requalification des espaces extérieurs

Surface : 7 400 m² SP

Coût : 28 M€ HT

Concours : chantier en cours

Le projet de réhabilitation et extension du musée vise principalement à redistribuer les flux afin de simplifier le parcours des visiteurs mais également à créer des espaces fonctionnels tout en révélant les potentialités du patrimoine bâti existant. Par une approche globale et sensible, les propositions architecturales, paysagères et scénographiques ont souhaité répondre à l'ambition « de révéler et faire rayonner le site du musée Dobrée dans toute son originalité ». Parc muséal et urbain requalifié, le futur domaine sera une nouvelle composante forte de l'identité de la Ville et un des nouveaux leviers de son attractivité.

Initiée par une pente douce qui se glisse entre le manoir de la Touche et le bâtiment Voltaire, une promenade libre d'accès met en scène les édifices et relie les différents espaces extérieurs du site. Le projet paysager participe pleinement au fonctionnement de l'établissement en affirmant ses accès, en reliant les différents bâtiments du domaine pour les inscrire dans un ensemble cohérent et convivial sans conflit de gestion ni d'usages. Souhaitant susciter à la fois curiosité et étonnement, le projet architectural propose des ponctuations qui animent les parcours et rendent lisibles les composantes du site. Une écriture identitaire et contemporaine a été conçue pour permettre à la fois de signaler une nouvelle urbanité, de prolonger par son originalité l'énigme de l'œuvre singulière de Thomas Dobrée mais aussi de résoudre délicatement la question de l'unité du lieu.

Agissant comme un fil conducteur, un matériau unique est utilisé pour signifier les interventions nouvelles : le glacié de la rampe qui accompagne dès l'entrée le visiteur, l'auvent qui identifie les espaces d'accueil, le volume ajouré du noyau vertical du manoir de la Touche et l'incision pratiquée dans le jardin central. Le choix s'est porté sur des parements ou profils métalliques dont la texture et les oxydations vont jouer par mimétisme avec la richesse des couleurs des moellons granitiques du manoir de la Touche, des schistes et pierres de Chauvigny du palais Dobrée et des bétons architectoniques du bâtiment Voltaire. La cohérence de cette intervention va agir, sans ambiguïté, comme un trait d'union pour requalifier le site.



depuis le parvis d'entrée



depuis le jardin





Marché de partenariat pour la construction d'un lycée de 1400 élèves
LYCÉE INTERNATIONAL DE PALAISEAU (91)

Client : Région Île-de-France

Marché de partenariat : Vinci Construction / Adim (Mandataire), atelier Novembre + Barre Bouchetard (Architectes), Agence Christophe Gautrand & associés (Paysagiste), Incet (BET TCE), ACV Acoustique (Acousticien), RIED Ingénierie (BET Cuisine), Franck Boutté Consultants (BET HQE), WSP (BE Préventionniste et accessibilité), Studio Fahrenheit (BET CSSI), Prisme (Descripteur Corps d'état architecturaux), Vinci Facilities Exploitation PPP (Maintenance)

Programme : Construction d'un lycée international intégrant des classes préparatoires et accueillant 1400 élèves avec aménagement d'un CDI, d'espaces d'accueil, de pôles d'enseignement, d'un pôle administratif, d'un pôle de vie scolaire (Professeurs, Encadrement, Étèves), d'une demi-pension, d'un internat, de logements de fonction, d'espaces extérieurs (parkings, espaces logistiques)

Surface : 14 650 m² SP et 4 630 m² d'espaces extérieurs

Coût : 38 M€ HT

Avancement : livré en 2021

Le projet du Lycée se développe sur les contours du site et constitue un îlot compact aux angles puissamment construits, confortant ainsi la fonction d'articulation entre le boulevard Monge, le mail piéton et l'esplanade du Green.

La composition volumétrique, qui propose une partition franche entre une assise minérale et des volumes en suspension, permet d'écrire avec cohérence les grandes composantes du lycée.

Le volume monolithique du socle, matérialisé par le parement brique, est séquencé dans une partition en damier de pleins et de vides, où alternent l'horizontalité des baies d'enseignement, le rythme vertical des meneaux des fonctions connexes (CDI, amphî, restauration) et la présence des porches d'accès. Ainsi, opacité, porosité et transparence sont ménagées pour offrir une grande lisibilité de l'équipement depuis l'espace public tout en garantissant l'ergonomie des espaces intérieurs.

Les pavillons des logements, montés en décollement, s'inscrivent dans le gabarit en « escalier » du mail. La brillance du parement métallique, sur lequel se reflètent les couleurs du ciel, conforte leur légèreté en opposition à la massivité du socle.

Le bâtiment d'angle, qui abrite la salle de sport et les espaces des professeurs, se détache par sa modénature constituée de lames métalliques verticales pour agir comme une « proue » et faire signe dans la perspective du mail central.

Ainsi le Lycée, par ses transparences mais aussi par la rigueur de sa composition affiche à la fois sa fonction d'équipement et sa convivialité, qualité propice à la quête du savoir.









Rénovation du Palais, des espaces publics adjacents, et élaboration du schéma directeur du centre-ville LE PALAIS - POITIERS (86)

Maître d'ouvrage : Ville de Poitiers

Maître d'œuvre : atelier Novembre (Architecte mandataire), atelier Donjerkovic (Architecte du patrimoine), atelier Jacqueline Osty & Associés (Paysagiste Urbaniste)

Bureaux d'études : Ducks Scéno (Scénographe), Abmuseo (Muséographe), Egis Bâtiments Centre-Ouest (BET TCE), 8'18'' (Concepteur Lumière), Tribu (BET HQE), VPEAS (Economiste de la construction), Altia (Acousticien), CL Design (Concepteur Signalétique)

Programme : création d'un espace culturel d'accueil et de rencontres intégrant : espaces d'expositions, de spectacles et de performances, CIAP (Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine), ateliers d'animation et de médiation, espaces tertiaires, café-restaurant, hébergement

Surface : 5 300 m² SU (projet architectural)

Coût : 32 M€ HT

Concours : études en cours

Situé à l'épicentre de Poitiers, ce projet d'envergure déploie deux volets développés en parallèle : d'une part la rénovation du Palais des ducs d'Aquitaine et des espaces publics adjacents, et d'autre part l'élaboration du schéma directeur liant le Quartier du Palais au futur « Pôle Cathédrale ». C'est donc un projet global, à la fois architectural, paysager et urbain, qui s'attache ici à valoriser le centre-ville et à redonner au Palais sa place symbolique, au cœur de la cité.

Le Palais est en effet un marqueur urbain qui participe à l'identité de la ville et de ses habitants, un signal architectural fort, un espace public prestigieux et inclusif. Pour la création d'un équipement culturel composite, notre proposition consiste alors à replacer le Palais à la croisée des axes principaux de Poitiers, afin d'investir ce lieu historique comme une nouvelle « place publique ». Confronté à un tissu dense et hétérogène, la restructuration du cœur d'îlot permet de créer de nouvelles continuités urbaines, de favoriser des îlots de fraîcheur, de révéler et mettre en valeur le patrimoine bâti.

Le projet architectural met ainsi en lumière la majestuosité de l'Aula, grande salle médiévale d'apparat, et son rôle central dans la distribution des lieux. L'ambition est de faire entrer de l'urbanité, de créer une porosité entre intérieur et extérieur, de travailler la plasticité des existants afin de favoriser leur appropriation par le public, et d'offrir un nouveau lieu générateur de lien social.

Afin d'ouvrir le Palais sur son quartier, un travail fin de couture est mené qui articule les espaces du Palais selon des accès et des dessertes pensés en adéquation avec les espaces adjacents. Véritable boîte à outils, le projet mise sur l'adaptabilité des espaces, sur leur modularité et leur lisibilité, permettant une bonne gestion de ce lieu pluridisciplinaire en accord avec le patrimoine en présence. Les interventions contemporaines s'inscrivent finement dans l'histoire du site et ouvrent le Quartier du Palais sur l'avenir.

Le volet urbain du projet a par ailleurs pour vocation d'identifier et de révéler des parcours urbains aujourd'hui fragmentés pour permettre une meilleure appréhension du centre-ville de Poitiers.



Composantes du projet

1. Escalier monumental
2. Ancien TGI
3. L'Aula
4. Entrée romane
5. Patio intérieur
6. Corps de logis
7. Tour Maubergeon



Construction à haute qualité environnementale

MÉDIATHÈQUE JEAN-PIERRE VERNANT, CHELLES (77)

Maître d'ouvrage : Communauté d'Agglomération de Marne Chantieraine

Maître d'œuvre : atelier Novembre (Architecte mandataire)

Bureaux d'études : Oteis (Tce), G. Gaudin (Hqe), Scenarchie (Scénographie), Neveux Rouyer (Paysage), Jean-Paul Lamoureux (Acoustique), Atelier L'épicerie (Signalétique & Couleurs)

Programme : médiathèque centre de réseau de l'agglomération Marne et Chantieraine, auditorium (230 places), bâtiment HQE

Surface : 3 500 m² SHON

Coût : 9,5 M€ HT

Avancement : livrée en 2013

Situé à la rencontre de différents tissus urbains, le terrain d'accueil de la médiathèque présente des complexités fortes, amplifiées par les objectifs programmatiques et la présence du centre culturel avec lequel il fallait composer.

La médiathèque est implantée afin que les halls respectifs des deux équipements soient en continuité, créant ainsi un pôle culturel majeur à l'échelle de la ville. Un mail accompagne dans son unicité la frontalité des deux bâtiments en créant un ordonnancement calme et posé.

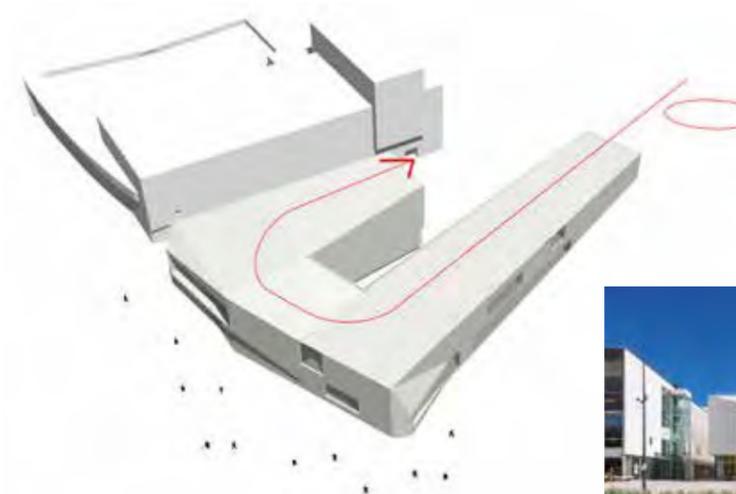
Prenant accroche sur le carrefour, le projet se développe parallèlement à la rue puis s'enroule face au parvis pour ensuite longer la façade latérale du centre culturel. Ce mouvement en spirale est affirmé par l'amplification des volumes en doux crescendo avec l'auditorium en ponctuation finale.

Cette partition rend immédiatement perceptible l'emprise des pôles de lecture de la médiathèque dissociée de l'emprise trapézoïdale de l'auditorium. Le volume de transition, produit par l'éloignement de ces deux composantes, signifie quant à lui la présence du hall qui les dessert.

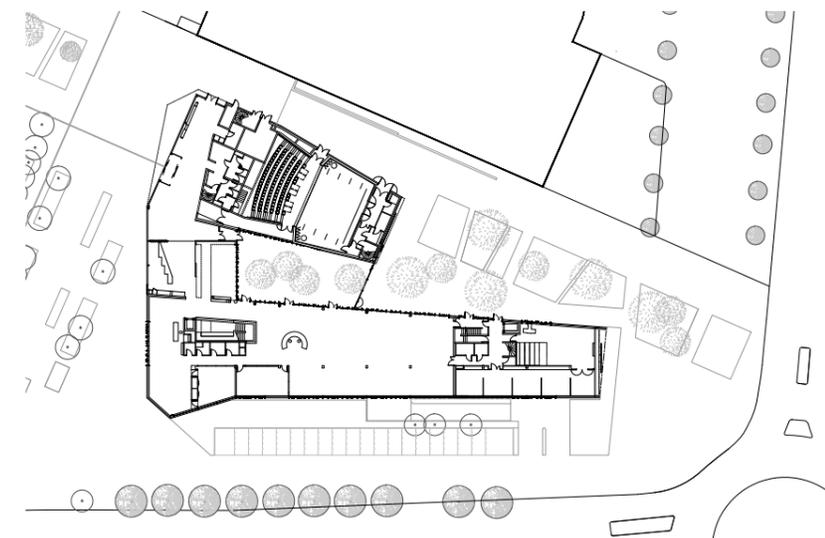
Ce dispositif oriente et ouvre les espaces de lecture soit sur la ville soit sur l'intériorité de la cour intérieure ainsi créée.

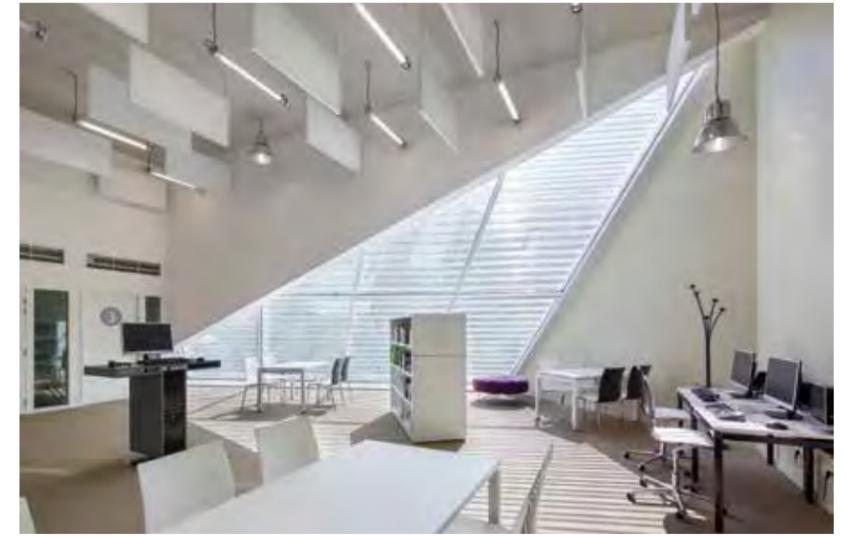
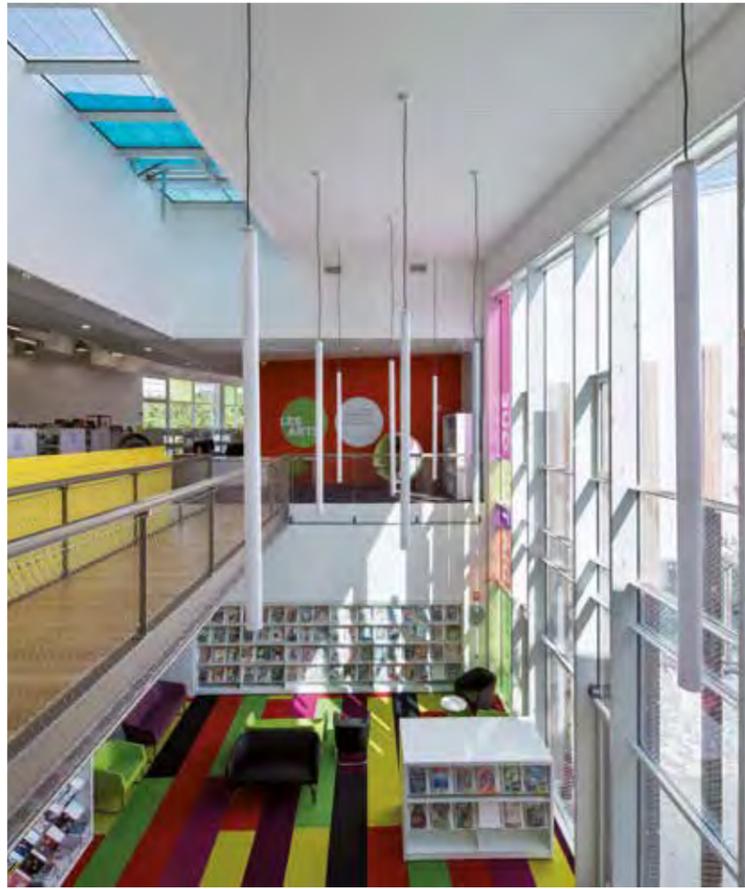
Les variations du projet et sa sinuosité expriment la richesse et l'univers infini du savoir, dans un lyrisme tenu mais qui suffit à démarquer la médiathèque des constructions du quartier.

La blondeur ondulante des façades est ponctuée par des fenêtres qui, fonctionnant comme des cadres, sont des invitations à pénétrer les espaces de lecture. Aux articulations du bâtiment, certaines font saillies pour agir comme des vitrines ou lanternes dans la ville.



une architecture qui s'affirme
en prenant appui sur les éléments
structurants du site







Réhabilitation et aménagement du site de la caserne Sully en vue de la création du musée MUSÉE DU GRAND SIÈCLE, SAINT-CLOUD (92)

Maître d'ouvrage : Département des Hauts-De-Seine

Marché Public Global de Performance - Mandataire : Vinci Construction France **Maître d'œuvre :** atelier Novembre (architecte), Studio Adrien Gardère (Muséographe & Scénographe), Atelier Jacqueline Osty (Paysagiste)

Bureaux d'études : Chatillon Architectes (Consultant en patrimoine), Cartel Collection (Conservation Préventive), Jean-Paul Lamoureux (Acoustique), Mazet & associés (Economiste), Khephren (Structure), CET Ingénierie (Fluides CF + VRD + CSSI + Sécurité Incendie, Accessibilité), Etamine (Performances énergétiques, Efficacité énergétique, GLI (Courants forts), Systat (Cuisine), Cronos (Sûreté et sécurité publique), ETS Dumez (Démolition, Réhabilitation, Construction neuve, Management de projet), Vinci Facilities (Exploitation-maintenance)

Programme : réhabilitation lourde de 2 bâtiments, démolition des autres existants et construction neuve pour accueillir : Grand musée ; cabinet des collectionneurs ; ateliers pédagogiques ; cabinet des dessins ; centre de recherches ; espaces de stockage et réserves ; ateliers de restauration des œuvres ; auditorium et espaces locatifs ; espace de convivialité et de restauration ; avec aménagement du site et traitement paysager du jardin

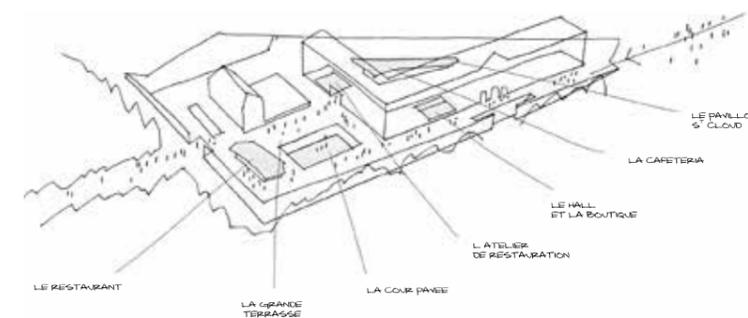
Surface : 13 000 m² SP / **Coût :** 80 M€ HT / **Avancement :** Dialogue compétitif tenu de mars 2020 à mars 2022

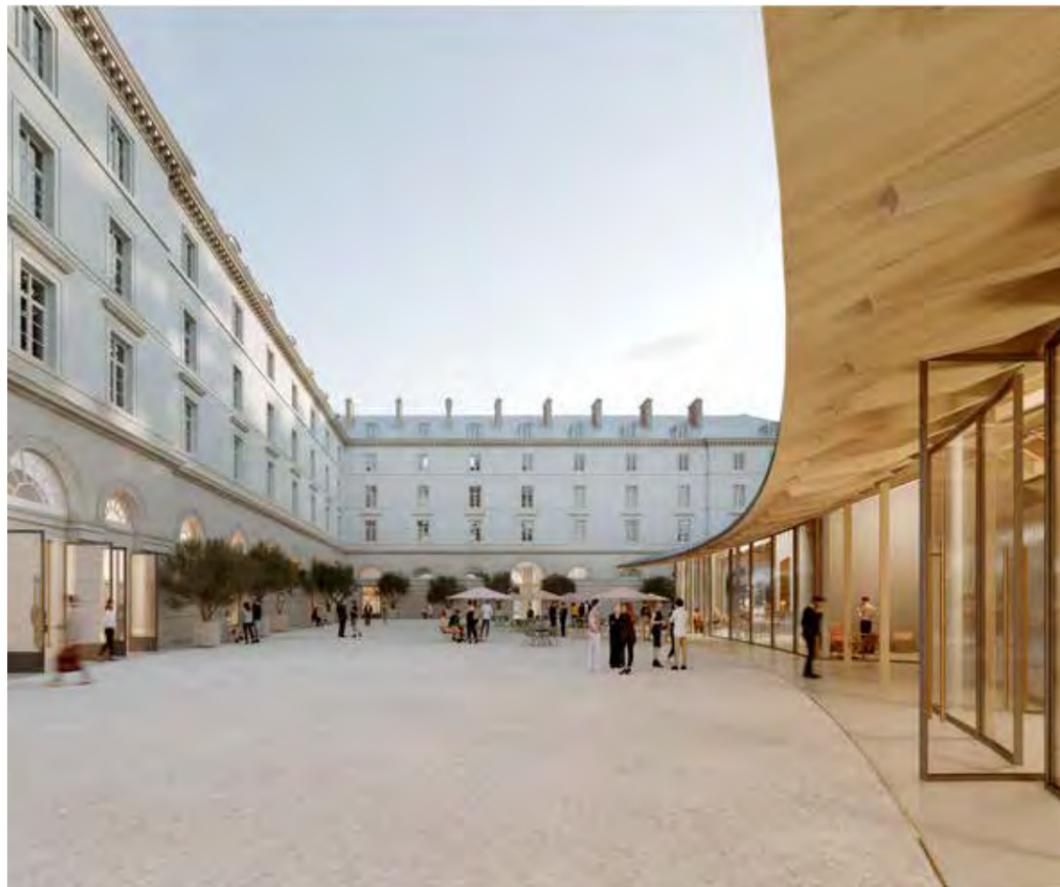
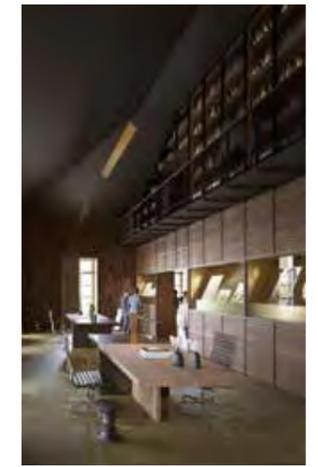
Dans une boucle de la Seine, l'ancienne caserne Sully s'ouvre sur la Vallée de la Culture, vaste projet de parcours culturel porté par le Conseil Départemental des Hauts-de-Seine. Le Musée du Grand Siècle en est l'un des jalons majeurs par sa localisation, en lisière du domaine national de Saint-Cloud, et par son programme, ambitieux et riche. Du promeneur au visiteur, du chercheur à l'administrateur ou au public événementiel, le projet offre en effet autant d'expériences différenciées et d'interconnexions, faisant du futur musée un formidable outil d'exposition, de diffusion et d'attraction dédié à l'univers du XVIIIe siècle.

Le projet architectural fait de la topographie du site un atout à l'échelle du parc, de la ville, du département et de la région. La parcelle triangulaire sur laquelle se déploie le Musée devient la tête de pont stratégique entre le fleuve et la ville, le cœur battant et le point d'accès privilégié du parc de Saint-Cloud. La terrasse Sully en est l'avant-scène. Ici, aucun bâtiment de hauteur, aucun « geste architectural » ne vient occulter ou obstruer les vues offertes sur le parc et la Seine. Par un travail subtil à l'intérieur des bâtiments existants et dans l'épaisseur du terrain, par la création de terrasses, d'allées, de parterres et de cours, le projet offre de multiples jeux de points de vue en contre-haut et contre-bas, de porosités et de circulations qui s'insèrent avec délicatesse dans le droit fil de la grande scénographie paysagère du parc de Saint-Cloud.

Prolongeant les axes historiques et les logiques topographiques du site, le projet s'insère dans la trame paysagère du domaine, par un plan fonctionnel clair, adapté aux flux des différents publics, qui distingue : le vaste parvis d'accès du musée étendu depuis la place Clémenceau jusqu'aux terrasses Sud ; le bâtiment Charles X, vaisseau amiral du musée, et le bâtiment des officiers, destiné aux chercheurs, comme seules émergences ; l'ancienne place d'armes et son pavillon, espace de vie et de rencontres connecté de plain-pied aux espaces du hall ; les terrasses publiques avec leurs aménagements paysagers s'ouvrant sur le par cet l. Seine ; le socle, qui accueille dans son épaisseur, autour de la cour pavée, l'auditorium et les salles d'exposition temporaire.

Les enjeux d'offre culturelle pour tous les publics, les enjeux d'ouverture et d'accroche au territoire, les enjeux de sens et d'image sont ici étroitement liés... Prenant en compte la mise en valeur patrimoniale du site dans un environnement chargé d'histoire, le Musée du Grand Siècle s'inscrit dans son temps, avec ses dynamiques, ses pratiques et ses activités à caractère commercial pour en conforter l'attractivité.







Aménagement d'une médiathèque et d'une école de musique dans l'ancien couvent de la Visitation PÔLE CULTUREL DE LA VISITATION, THONON-LES-BAINS (74)

Maître d'ouvrage : Ville de Thonon-les-Bains

Maître d'œuvre : atelier Novembre (Architecte mandataire, Mobilier), atelier Donjerkovic (Patrimoine)

Bureaux d'études : Artelia (TCE + Economie), Scénarchie (Scénographie), 8'18'' (Conception Lumière), In Situ (Acoustique), Studio b-headroom (Couleur & Signalétique)

Programme : réhabilitation-extension de l'ancien couvent avec aménagement de salles d'exposition, d'une médiathèque, d'une école de musique, d'un auditorium de 150 places

Surface : 7 200 m² SP

Coût : 11 M€ HT

Avancement : livré en 2019

La réhabilitation-extension du couvent de la Visitation en pôle culturel revêt des enjeux de patrimoine, d'usages et d'image.

Témoignant de l'histoire accumulée de l'édifice, le site présente une variété de constructions, de géométries et d'altimétries. Une analyse sensible de ces complexités et de la situation du couvent dans le centre historique de Thonon-les-Bains a engendré des prises de position qui ont guidé le projet : la création d'un équipement capable de générer du lien social et de participer à la dynamique de la Ville, dans le respect de la mémoire du lieu et tout en corrigeant ses dysfonctionnements actuels.

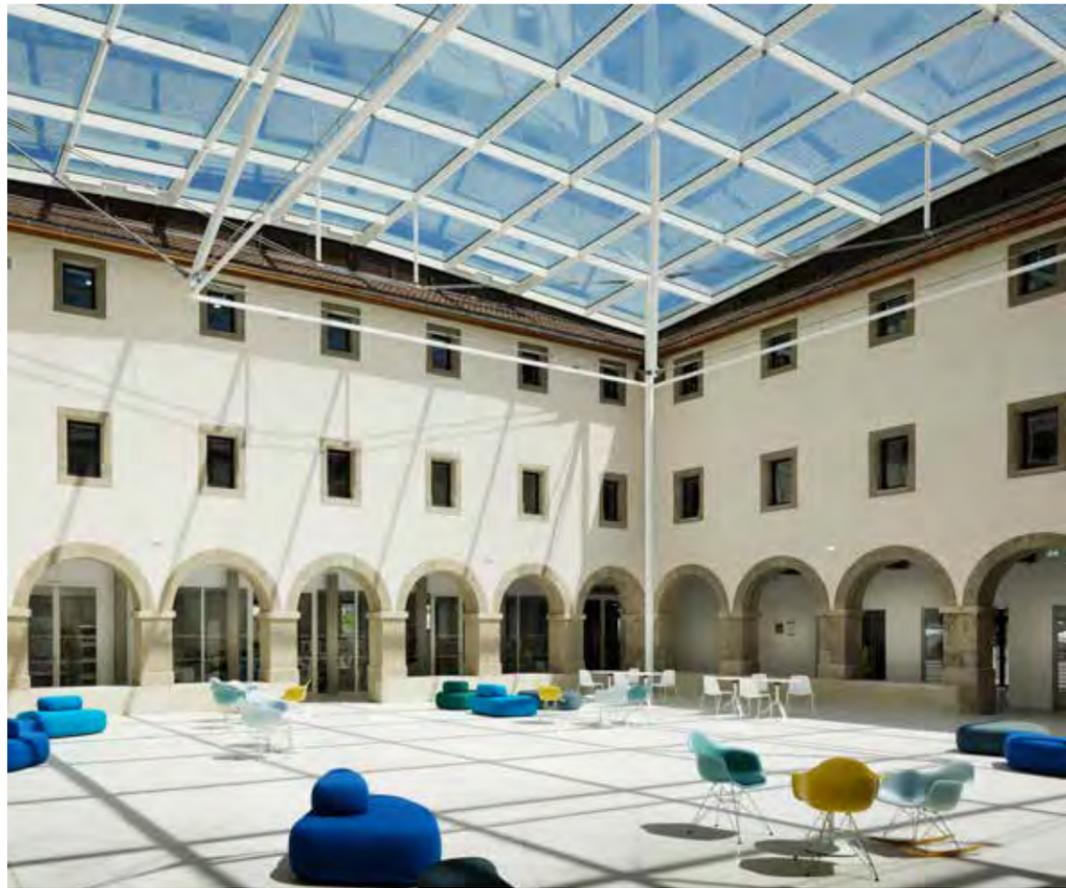
Sur la base d'un diagnostic historique précis, l'approche patrimoniale s'est appliquée à accompagner, révéler, poursuivre l'histoire du site. Le renouveau s'est esquissé à travers la conservation et la lecture des volumes existants et des matériaux présents. Les principes de circulations, reposant sur des cheminements autour du cloître, sont mis en valeur, connectés par des points singuliers où se développent les circulations verticales. La construction d'une verrière au dessus du cloître génère une nouvelle spatialité, le confortant dans sa centralité par les différents services qu'il distribue.

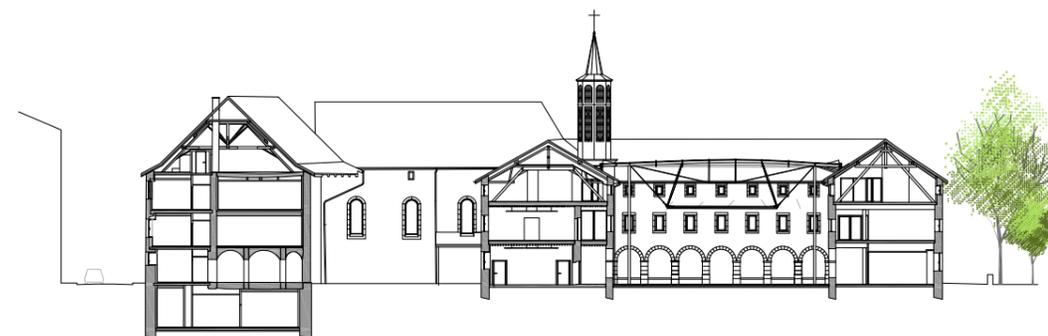
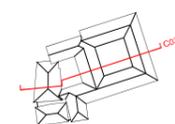
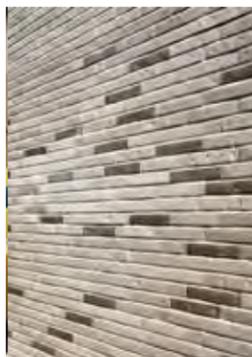
Pour répartir de manière claire et lisible les entités fonctionnelles – qui nécessitent des autonomies de fonctionnement et d'accès –, les « glissements » opérés respectent la morphologie des bâtiments historiques et profitent, en retour, de la variété des volumes pour scénographier et valoriser les fonctions abritées.

Une recherche d'harmonies et d'équilibres est élaborée en interaction permanente avec la mise en place des fonctionnalités souhaitées. L'extension accueillant le futur auditorium déploie un volume simple et compact en réponse à ce souci de cohérence architecturale. Sa volumétrie, son échelle, ses couleurs et son épiderme s'inspirent de la nature des existants pour assurer la continuité et poursuivre la sédimentation historique des lieux. Dans le traitement de ces espaces et des abords, lumières, matières et couleurs se conjuguent pour donner à l'ensemble une ambiance chaleureuse et conviviale.

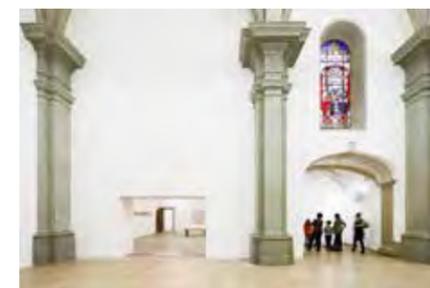


La médiathèque





Page de gauche : faille vitrée liant l'existant et l'extension (auditorium)
 Ci-dessus : coupe sur l'école de musique, la cour des Provisions, le forum
 Ci-dessous : entrée de la Chapelle (espace d'exposition) & cour des Provisions





Regroupement des services sociaux sur un même site

PLATEFORME SOCIALE, PALAISEAU (91)

Maître d'ouvrage : Conseil départemental de l'Essonne

Maître d'œuvre : atelier Novembre (Architecte mandataire)

Bureaux d'études : Oteis (Tce, Opc, Ssi, Hqe), JP Lamoureux (Acoustique), IDA Concept (Programme, Amo Hqe), Atelier L'épicerie (Graphisme, Signalétique & Couleurs)

Programme : accueil social, bureaux administratifs, parkings, bâtiment HQE

Surface : 3 400 m² SP

Coût : 8,5 M€ HT

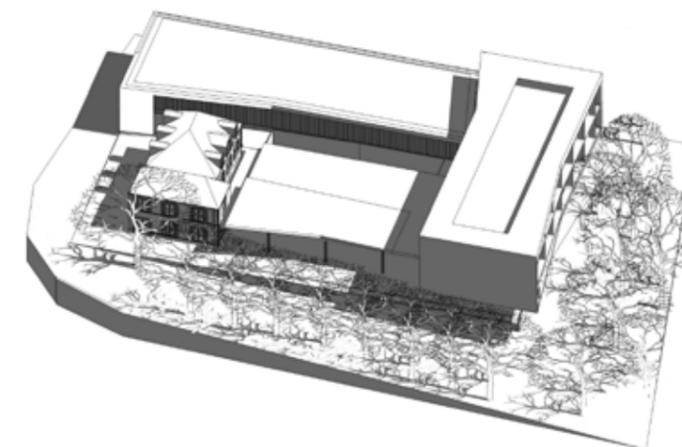
Avancement : livrée en 2015

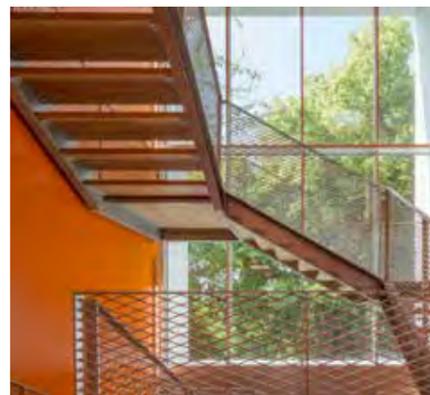
Permettre aux travailleurs sociaux de différents services de travailler dans un cadre mutualisé et agréable, en donnant la possibilité d'accueillir sereinement un public aux attentes sociales fortes, a constitué le principal enjeu de cet équipement.

Deux éléments ont profondément influencé le parti architectural du projet : la conservation de l'ancienne gendarmerie, d'une emprise au sol de 160 m², dont la présence ne devait pas fausser la perception de cette plateforme ; puis la préservation d'un massif végétal d'une grande qualité, situé à l'autre extrémité du terrain, au bas de la pente de la parcelle. Une ligne est ainsi dessinée entre ces deux points d'ancrage, pour égaliser les niveaux, dans une dynamique renforcée par la déclivité du site. L'horizontalité de ce socle donne à la vision d'ensemble du bâtiment une sérénité tranquille, indispensable à l'accueil social d'un public en difficulté. Ce décolllement affirme par ailleurs la présence de la plateforme sociale depuis les rues adjacentes.

Le hall, espace d'accueil privilégié, est un volume largement ouvert et de simple hauteur. Il est dans sa perception plus proche de la convivialité d'une maison que de l'austérité d'un immeuble administratif. La clarté de la composition, la pénétration de la lumière naturelle obtenue par le soulèvement du toit et les multiples transparences permettant d'entrevoir le patio central : tout participe à la création d'une atmosphère favorable à l'écoute et au dialogue, des qualités essentielles pour la réussite de ces missions à caractère social. En retrait et d'une hauteur modeste face aux pavillons qui lui font face, l'immeuble prend de la hauteur le long des mitoyens, s'effaçant d'abord derrière l'ancienne gendarmerie pour rivaliser ensuite avec la canopée des arbres de haute tige, au sud du site. Cette simple composition en U autour du volume du hall, en exprime la vocation de convergence. La séparation en hauteur, entre le volume « bas » du hall accessible au public et les volumes « hauts » des bureaux non accessibles au public, confirme cette lecture.

Une résille en aluminium habille les parties émergentes du projet. Sa blancheur et ses reflets lui donnent une belle immatériallité en créant des profondeurs par superposition des volumes vitrés. Inscrit dans une démarche de Haute Qualité Environnementale, ce bâtiment est équipé d'un labyrinthe thermique : un système de traitement de l'air neuf, innovant et écologique.







Réhabilitation intérieure lourde

QUADRILATÈRE DES ARCHIVES – OPÉRATION CAMUS À PARIS (3e)

Maître d'ouvrage : Ministère de la Culture (Mandataire : Oppic)

Maître d'œuvre : atelier Novembre (Architecte mandataire) ; CUT Architectures (Design intérieur)

Bureaux d'études : Artelia (Tce - Exploitation Maintenance - Sécurité Sûreté - Opc - Hqe) ; Vpeas (Economiste) ; Jean-Paul Lamoureux (Acousticien)

Programme : aménagement d'espaces tertiaires pour installation d'une partie des services de l'administration centrale du Ministère de la Culture, et notamment les services généraux (SG), la Direction générale des patrimoines (DGP), la Direction générale de la création artistique (DGCA), la salle de commission de 50 personnes du Service des musées de France (SMF), le Centre des études picassiennes (CEP) et les organisations syndicales

Surface : 10 300 m² SP

Coût : 13,1 M€ HT

Avancement : chantier en cours

L'opération Camus se déploie dans un contexte sensible : dans l'hyper-centre de Paris, à l'intérieur de l'enceinte des Archives Nationales, ouverte au public. Protégé dans sa globalité par une démarche Monument Historique, ce site emblématique pour le Ministère de la Culture se situe également dans le périmètre du plan de Sauvegarde et de mise en valeur du Marais.

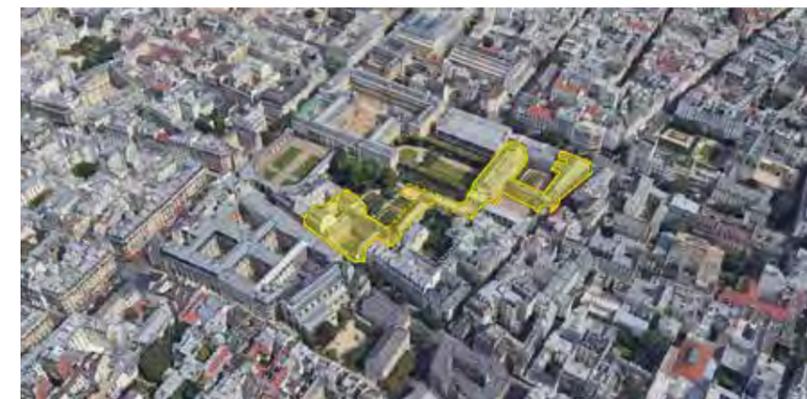
Sur près de 10 000 m², le programme inclut plusieurs bâtiments – dont de magnifiques hôtels particuliers, issus de différentes époques de construction – et prévoit l'installation de plusieurs entités du ministère, dont la DGP et la DGCA. Cette opération renvoie ainsi autant à l'institutionnel, à l'Histoire, au patrimonial, qu'à la création artistique, la contemporanéité, l'innovation.

Sans dichotomie, l'intervention architecturale fait écho à cette dualité.

De manière générale, les accidents, imperfections ou traces de l'ancien sont considérées comme autant de cas particuliers à éventuellement conserver ou souligner par des traitements appropriés, sans systématiquement chercher à les « maquiller ». Cependant, des stratégies d'approches sont aussi envisagées en fonction de la nature des espaces offerts par les différents bâtiments. Il ne s'agit pas de choisir un parti pris unique et commun à l'ensemble du projet mais plutôt d'user de postures différentes en fonction des éléments plus ou moins remarquables qui interféreraient avec lui.

La première posture consiste à se fondre avec l'existant, imaginer une intervention discrète qui s'efface et disparaît quasiment, pour révéler et mettre en valeur des éléments remarquables existants : une intervention au service du contexte, un projet 'caméléon' ou un 'cadre' soulignant les qualités du site. Elle est davantage choisie pour traiter le cloisonnement créé dans son rapport à l'existant, sa capacité à s'adapter, à l'épouser, à le refléter.

La seconde est une intervention en contraste, une prise de possession affirmée des lieux, osant afficher son identité, non pas au détriment du bâti mais dans un dialogue entre deux entités. Les espaces communs et partagés sont des espaces plus marqués dans ce sens ; de même que les agencements et le choix des mobiliers participent à établir ce dialogue.





Restructuration et extension du collège

COLLÈGE ARMANDE BÉJART, MEUDON-LA-FORÊT (92)

Maître d'ouvrage : Conseil départemental des Hauts-de-Seine

Maître d'œuvre : atelier Novembre (Architecte mandataire)

Bureaux d'études : ICA Ingénierie (Tce & Economie), Tribu (Hqe), atelier L'épicerie (Couleurs & Signalétique), Tessibat (sous-traitant SSI)

Programme : restructuration et extension pour augmenter la capacité de 500 à 700 élèves, création d'unités pédagogiques d'intégration, d'un gymnase, des stationnements en surface, des logements de fonction

Surface : 10 040 m² SP

Coût : 18 M€ HT

Avancement : livré en 2016

Le projet d'extension du collège Armande Béjart se situe dans l'un des secteurs les plus remarquables de Meudon-la Forêt : le quartier du « Parc », édifié dans les années 1960 par l'architecte Fernand Pouillon.

Le site se caractérise par la forte orthogonalité de l'urbanisme environnant et par la proximité d'immeubles de logements de grande hauteur. Cherchant à prolonger l'esprit des lieux tout en offrant une organisation nouvelle et sans ambiguïté, l'atelier Novembre conçoit un aménagement qui puisse perpétuer l'intégration urbaine et paysagère du collège dans son quartier.

Privilégiant un développement qui en prolonge le dessin, le projet propose ainsi un ordonnancement calme et posé dont les volumes des alignements lient les composantes du programme.

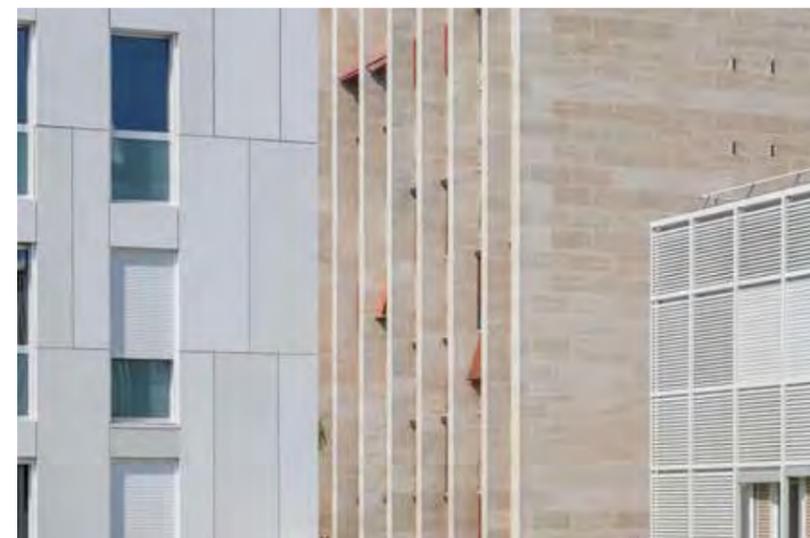
Dans l'axe du parvis d'entrée, le hall principal distribue les différents espaces et ouvre sur la cour de récréation. Au nord, les bâtiments rénovés abritent l'administration, l'enseignement et en articulation l'espace de restauration dominé par le centre de documentation et d'information (CDI) ; au sud, en connexion sur la rue, un bâtiment neuf regroupe une unité Segpa, les logements de fonction et le gymnase, surmonté en toiture d'un terrain extérieur multisports.

Une intervention mesurée est proposée pour les bâtiments « historiques » : voulant prolonger la mémoire du site et sensible à la qualité des appareillages pierres existants de la façade nord, l'intervention consiste en la constitution d'un écran métallique en façade sud, pour corriger à la fois l'esthétique et permettre d'atteindre les performances thermiques attendues.

Le projet affiche en effet des préoccupations environnementales par l'utilisation d'enveloppes protectrices des façades, la présence de larges fenêtres et des toitures végétalisées.

La linéarité compacte du nouveau bâtiment permet d'optimiser l'emprise des espaces extérieurs. Sa géométrie simple est soulignée dans son expressivité par un parement en béton préfabriqué de teinte claire. Des ensembles vitrés de pleine hauteur accompagnent la belle horizontalité de ce socle qui, en son extrémité, se retourne verticalement pour faire écho aux plots de Fernand Pouillon et marquer l'angle de la parcelle.





Enseignement
Administration

Restauration
CDI

Logements de fonction
SEGPA
Gymnase

Vie scolaire
Hall
Préau



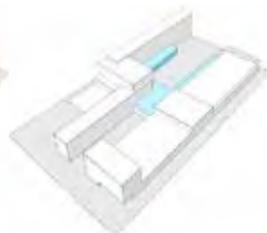
EXISTANT



ARTICULATION



BATIMENT NEUF



LIAISON





Construction d'un conservatoire et d'un auditorium

CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL, ORSAY (91)

Maître d'ouvrage : Communauté Paris-Saclay

Maître d'œuvre : atelier Novembre (Architecte mandataire)

Bureaux d'études : Oteis (Tce, Eco, Opc), Scénarchie (Scénographie), Jean-Paul Lamoureux (Acoustique), Agence Christophe Gautrand & associés (sous-traitant Paysage)

Programme : conservatoire de musique, de danse et de théâtre ; auditorium de 300 places ; salles d'enseignement, de pratique collectives et individuelles ; espaces de logistique et d'administration ; parvis

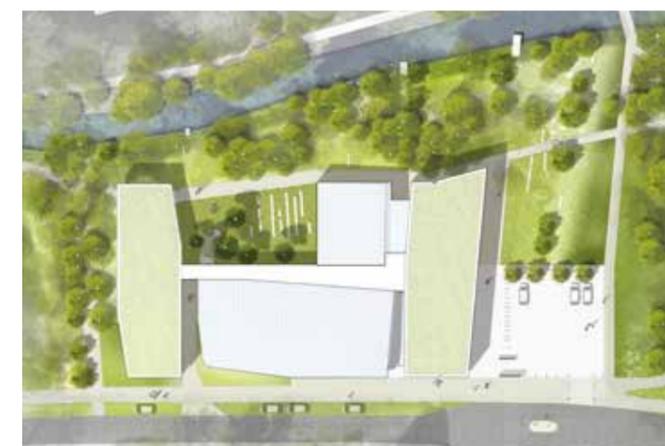
Surface : 3700 m² SP

Coût : 10,6 M€ HT

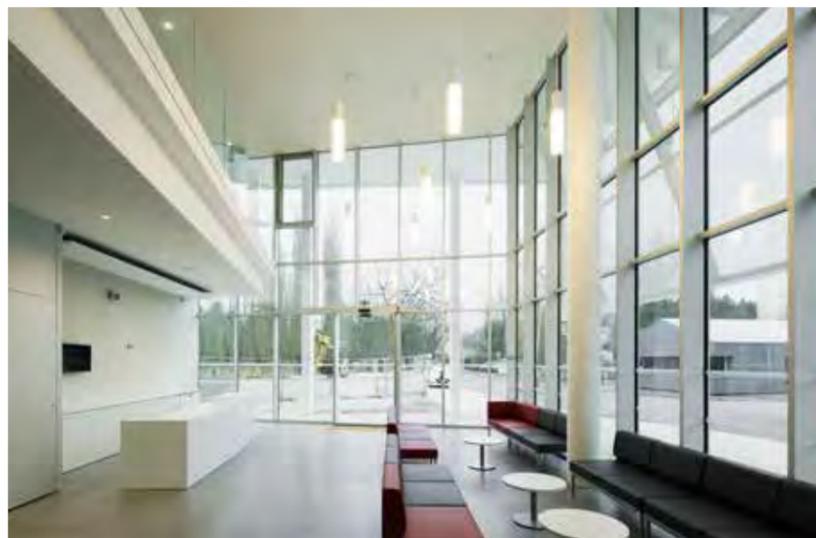
Avancement : livré en 2018

La communauté Paris-Saclay a souhaité étendre son offre d'enseignement musical en installant un conservatoire à rayonnement départemental (CRD), sur la commune d'Orsay, à la frontière du campus de l'université de Paris Sud. Longé par l'Yvette et bordé par le Parc Botanique de Launay, le conservatoire compose avec un site naturel préservé, les îlots d'habitats pavillonnaires de la ville d'Orsay et les bâtiments de recherche du campus. Le projet constitue ainsi, au-delà de ses fonctions, un carrefour entre ces différents univers.

Cet enjeu d'inscription du bâtiment dans ce site d'exception conduit à des prises de positions : concevoir un équipement ouvert sur ces différents espaces, qui s'insère de manière féconde dans le cadre végétal et qui affiche l'image contemporaine et dynamique d'un équipement public à caractère culturel. La fragmentation des constructions est une première réponse à ces partis pris. La division en quatre volumes blancs, correspondant chacun à un élément de programme, permet d'établir des séquences visuelles et des porosités d'ouverture. Articulés par des espaces de distribution transparents, ces volumes génèrent de nouvelles perspectives pour les utilisateurs comme pour les passants. Dans un dialogue soutenu entre nature et construction, les coursives ou parcours sont multipliés sur la parcelle – le sentier piétons qui longe l'Yvette allant jusqu'à se glisser sous l'un des bâtiments. Ouvert sur la ville au sud du site, le bâtiment principal signifie la fonction d'accueil par une frontalité largement vitrée ; ses niveaux supérieurs recevant l'administration puis les espaces de cours individuels de l'enseignement musical. Le volume souple de l'auditorium adjacent, connecté à la rue pour ses besoins de desserte, permet d'identifier la vocation culturelle de l'équipement depuis l'espace public. Les grandes salles de pratiques collectives sont ouvertes sur le parc et le campus au nord, la composition étant prolongée par un jardin intérieur que valorise un réseau de coursives. A l'ouest, une extension accueille des salles d'enseignements chorégraphique et d'art dramatique. Futur lieu de rencontres et de croisements des genres, l'importance du Conservatoire dans la vie locale a induit une architecture emblématique, qualitative et valorisante.









Réhabilitation d'un équipement universitaire rassemblant plusieurs entités de l'UFR sur le site de l'Arsenal

UFR DES SCIENCES DU LANGAGE, DE L'HOMME ET DE LA SOCIÉTÉ, BESANÇON (25)

Maître d'ouvrage : Rectorat de Besançon

Maître d'œuvre : atelier Novembre (Architecte mandataire)

Bureaux d'études : Albert & Compagnie (Spécialiste BBC / QEB, Economie circulaire), Egis Bâtiments Grand Est (TCE, Economiste), Altia (Acousticien)

Programme : rassemblement d'entités de l'UFR SLHS dans un même bâtiment, avec aménagement des différents départements (Arts & Spectacles, Sociologie, Musicologie, Psychologie, etc.), de salles de cours, locaux communs, salle de spectacle, amphithéâtres, pour l'accueil de 1850 étudiants

Surface : 7 000 m² SP

Coût : 18,6 M€ HT

Avancement : chantier en cours

Suite à une analyse sensible des caractéristiques architecturales de l'édifice et de sa position sur le site de l'Arsenal et dans la ville, le projet s'applique à réinventer le bâtiment N, en respectant la mémoire du lieu, et en l'adaptant à son nouvel usage de réunion de certains départements de l'UFR des Sciences du Langage, de l'Homme et de la Société.

Afin d'ouvrir le bâtiment N sur l'esplanade de l'Arsenal et de l'intégrer au nouvel axe urbain de la Cité des savoirs et de l'innovation – projet de Ville associant programmes publics et privés porteurs de lien social et d'animation pour le quartier – une galerie de liaison est proposée entre le futur UFR SLHS et le bâtiment A à l'ouest, tout en s'ouvrant largement sur le bâtiment O à l'est. De cette façon le bâtiment N se trouve, d'une part, relié à la cour d'honneur de l'Arsenal et au reste du quartier, et donne d'autre part un accès direct au fond de parcelle pour terminer la composition d'ensemble. Cette synergie générée par la transversalité fait du nouvel équipement un élément signifiant de la mutation, avec la création d'un lieu ouvert, que l'on traverse, intégré à l'axe de composition urbain global.

Afin de révéler la présence de l'UFR SLHS, de donner à voir le bâtiment N au-delà du pavillon central de la cour d'honneur et d'offrir aux étudiants un panorama sur la ville, une surélévation des façades au droit des niveaux mansardés de la toiture existante est également projetée. Cette greffe architecturale contemporaine, en conservant le volume des combles et la charpente, s'inscrit dans la trame de l'existant.

La pertinence des réponses quant à la distribution des grandes entités fonctionnelles et flux qu'elle génère, revêt une importance primordiale pour la création d'une université moderne. Aussi, les espaces sont envisagés comme un cadre d'accueil et de travail de qualité, fonctionnel et modulable, mais par ailleurs pensés pour les usagers comme des lieux de rencontres, de convivialité et de diverses manifestations.

Inscrite dans une démarche globale écologique et durable, cette restructuration constitue enfin un projet pilote pour le Rectorat par la mise en place de stratégies de réemploi des matériaux existants, d'économie circulaire et de réinsertion sociale.





Aménagement intérieur des Grandes Ecuries du Château de Versailles

CAMPUS DES METIERS ET DES QUALIFICATIONS, VERSAILLES (78)

Maître d'ouvrage : ETBT du château de Versailles

Maître d'œuvre : atelier Novembre (Architecte mandataire), CUT Architectures (Architecture d'intérieur)

Bureaux d'études : Artelia (TCE, Environnement, Cuisine, SSI), Mazet & associés (Economie de la construction), Jean-Paul Lamoureux (Acoustique), 8'18" (Conception Lumière), CL Design (Signalétique)

Programme : aménagement intérieur d'un campus des métiers et des qualifications en espaces de formation opérationnelle, de rencontres, d'échanges, d'expérimentation et de co-création, de lieux d'exposition des œuvres des élèves et des professeurs, et notamment d'ateliers

Surface : 5 090 m² SP

Coût : 12 M€ HT

Avancement : concours 2022

La Grande Ecurie du château de Versailles est une symbiose entre un monument et une narration, entre une architecture patrimoniale et une scénographie contemporaine, entre le temps long et fixe du bâtiment comme témoin et celui de l'évolution, de la connaissance et de sa médiation.

La programmation éclectique de ce lieu de formation tend également à la création d'un équipement hybride qui puisse conjuguer des dispositifs d'orientation, d'expérimentation et de diffusion. En effet, ce projet est pensé comme un espace de "tous les possibles" où se croisent apprenants, enseignants, entreprises et grand public, prétexte à l'interaction et à la synergie des compétences et des idées.

Aussi, la répartition du programme obéit à des principes et à des objectifs simples, qui consistent à : implanter sur un même niveau les espaces dédiés au public de monstration et de conférence, libre d'accès et de plain-pied depuis accueil ; réserver les niveaux supérieurs aux activités d'enseignement, accessibles en priorité aux apprenants et enseignants ; organiser les flux, afin de différencier les flux publics des flux propres au service, par la création d'une double circulation, celle du public étant maintenue côté cour ; allouer les étages inférieurs aux ateliers et salles de cours nécessitant des équipements lourds ou des approvisionnements quotidiens ; et enfin, regrouper les locaux techniques en sous-sol afin de libérer les espaces nobles en superstructure. Cette approche fonctionnelle est constamment confortée par les potentialités du site dans une volonté de révéler les qualités intrinsèques du bâtiment (les volumes monumentaux et traversants d'origine, une lecture majestueuse des salles en enfilade, la mise en valeur des matériaux d'origine...).

Toutes ces intentions croisées participent activement à la définition des lieux, à la cohérence de la démarche qui, à travers ce projet, veut faire résonner cette dualité entre patrimoine et contemporanéité pour offrir un outil unique, à même de concrétiser les grandes ambitions de ce projet.





Construction d'un ensemble immobilier intégrant équipements de quartier et logements sur l'îlot E3D dans la ZAC de la Montjoie à Saint-Denis

GROUPE SCOLAIRE, GYMNASSE, LOGEMENTS, SAINT-DENIS (93)

Maître d'ouvrage : Ville de Saint-Denis - Séquano Aménagement mandataire

Constructeur : Bouygues Bâtiment IDF

Architectes : atelier Novembre, agence Nadau Lavergne

Bureaux d'études : CET (équipements), Ingema (logements), Meta (Acoustique), agence Gautrand & associés (Paysage), atelier L'épicerie (Couleurs, Signalétique), Sara De.Gouy (1% artistique)

Programme : groupe scolaire (école maternelle, école primaire, centre de loisirs), gymnase (niveau régional), 122 logements familiaux et 150 logements étudiants

Surface : 15 480 m² SHON (dont : 3 620 m² pour le groupe scolaire, 2 060 m² pour le gymnase et 9 800 m² pour les logements)

Coût : 30,7 M€ HT

Avancement : livré en 2016

Situé à Saint-Denis aux portes de Paris, l'aménagement de l'îlot E3D au cœur de la ZAC Montjoie présentait des complexités fortes par la multiplicité des programmes à y implanter, par la densité engendrée au regard des dimensions de la parcelle, et par l'absence d'accroche dans un quartier en pleine mutation.

Dès les premières approches, les architectes ont souhaité concilier, dans une dualité permanente, unité et pluralité, compacité et ouverture, avec l'indispensable lisibilité des différentes composantes de l'opération. La mixité du programme et ses juxtapositions (groupe scolaire, gymnase, logements étudiants, logements familiaux) ont su générer des espaces à l'intérieur de l'îlot de grande qualité. Ainsi, un mouvement en spirale prend appui sur les volumes bas du groupe scolaire, s'enroule et englobe dans une ligne ascendante les logements étudiants puis les logements familiaux, dont la proue affirmée fait signe dans la ville.

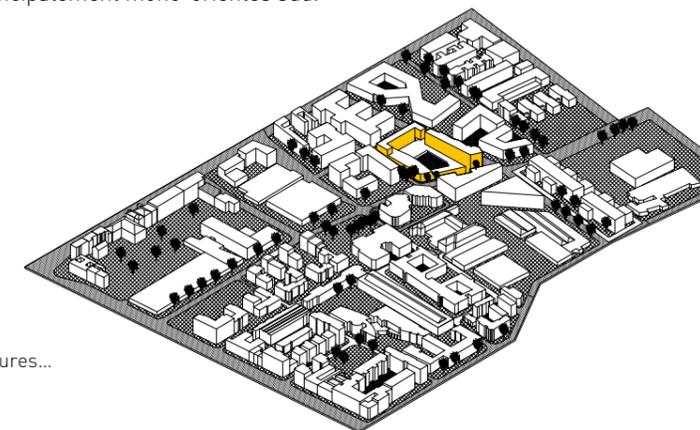
Initiée par cette composition, l'intériorité de l'îlot est renforcée par le traitement différencié de couleur et de texture des façades : le revêtement en briques des façades extérieures relie et unifie les bâtiments tout en se distinguant de la blancheur des façades intérieures. Ce procédé permet à la fois d'écrire un bâtiment unique et d'afficher les différentes entités du programme.

Ses variations d'échelles, basses le long de la venelle, ascendantes le long de la voie piétonne Nord-Sud, fermées le long du mitoyen nord, hautes et ondulantes le long de la rue George Sand, proposent de justes équilibres dans les rapports au site.

Privilégiant une organisation introvertie et protégée, le Groupe scolaire prend place au centre de la composition avec l'école maternelle développée autour de sa cour au rez-de-chaussée et l'école élémentaire dans les deux niveaux supérieurs, avec ses propres espaces de récréation reliés par une passerelle.

La volumétrie reste basse côté venelle et logements puis s'amplifie le long de la voie piétonne pour accompagner et signifier l'entrée du groupe scolaire. Positionné sous celui-ci, le gymnase est accessible depuis un patio planté enchâssé. Ses poutres retroussées apparaissent dans la hauteur du rez de chaussée et de la cour de récréation.

Les logements familiaux pour la plupart traversants, se répartissent en 4 cages d'escalier accessibles depuis l'avenue G. Sand. Les Logements Etudiants ferment la composition au nord du site. Desservis par une coursive protégée, ils sont principalement mono-orientés sud.

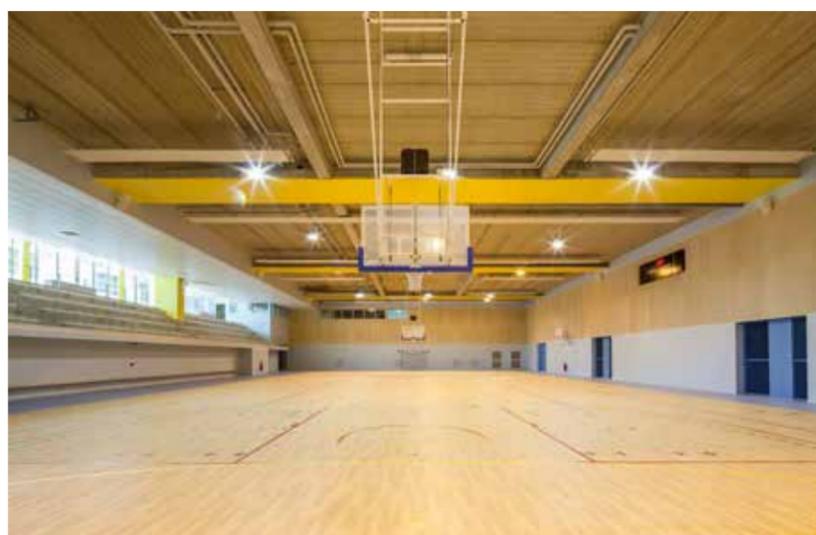


Unité, mixité, ouvertures...

Les équipements : le groupe scolaire



Les équipements : le gymnase



Les logements étudiants



Les logements familiaux





Réhabilitation et extension

BÂTIMENT GRAND HALL, ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE, PARIS 5^E

Maître d'ouvrage : Etablissement Public d'Aménagement Universitaire de la Région Île-de-France (EPAURIF)

Maître d'œuvre : atelier Novembre (Architecte mandataire), De Ponthaud (ACMH)

Bureaux d'études : Quadriplus Group (Fluides et équipements de laboratoire de recherche, TCE / fondations spéciales, GTC, VRD, Désamiantage, Equipements industriels, OPC, CSSI), Terrasol (Géotechnique), Cryo Diffusion (Cryogénie), Mazet (Economie de la construction), Oasiis (Développement durable), Altia (Acoustique et vibrations), Moabi (Paysage)

Programme : Restructuration de l'ensemble du bâtiment Grand Hall, situé à l'extrémité du bâtiment Lhomond, en vue d'y accueillir les espaces de recherche du département de physique ainsi que des espaces favorisant les échanges et la transversalité (FAB LAB, salle de conférence)

Surface : 4 500 m² SDO

Coût : 13,2 M€ HT

Avancement : concours 2021

Héritière de deux siècles d'histoire, l'ENS est l'une des institutions universitaires de recherche les plus prestigieuses de France. Pour adapter son patrimoine immobilier aux évolutions de l'activité scientifique comme à celles du positionnement institutionnel et organisationnel de l'établissement, l'ENS lance un programme de restructuration du site Lhomond, dont la deuxième phase concerne le bâtiment Grand Hall.

Un des enjeux dominants consiste ici à concilier les besoins programmatiques avec la protection patrimoniale du bâti, témoin de l'architecture des années 1930. Afin de signifier la présence du Grand Hall au sein de l'ENS, de le donner à voir depuis le campus Lhomond-Ulm et de générer l'attractivité que son programme implique, il est envisagé une surélévation du bâtiment existant. Cette greffe architecturale contemporaine s'inscrit à la fois dans la composition des façades existantes et dans l'esprit d'élançement du volume originel. En réactualisant les modénatures par la réinterprétation des pleins et des vides ou des retraits de façade, cette greffe permet de valoriser le socle existant, tout en lui conférant de nouvelles proportions.

Autre donnée importante : le bâtiment Grand Hall intègre des laboratoires de recherche irrigués par un liquéfacteur d'hélium dont il ne faut pas interrompre le cycle. Cet aspect technique impose un phasage de l'opération et est intégré dans la relation du Grand Hall au bâtiment Lhomond. La liaison est en effet assurée sur l'ensemble des niveaux techniquement, mais aussi en termes de flux.

Enfin, pour désenclaver le Grand Hall et l'intégrer à la composition d'ensemble du campus, il est aussi proposé de créer une liaison directe avec le jardin en cœur d'îlot. De cette façon, il se trouve d'une part relié au hall commun des départements de chimie et physique mais aussi plus largement au reste de l'ENS rez-de-chaussée et leur ouverture sur la rue ; les soubassements en pierre seront ainsi abaissés au maximum, tout en conservant les appuis bas intégrant les soupiraux, et les arcs de plein cintre rouverts en façade sud.





Réhabilitation-extension

SITE TECHNOPOLITAIN AU CREUSOT (71)

Maître d'ouvrage : Communauté Urbaine Creusot-Montceau (Mandataire : SPLAAD)

Maître d'œuvre : atelier Novembre (Architecte mandataire), agence Christophe Gautrand & associés (Paysagiste)

Bureaux d'études : CET Ingénierie (Tce + Economie), Seria (Vrd), Altia (Acousticien), Ergo Conseil (Ergonomie)

Programme : réhabilitation et extension d'un bâtiment existant destiné à recevoir des start-up et des plates-formes techniques numériques de type Fab Lab et 3D, avec un incubateur sous forme d'espaces de co-working, une pépinière d'entreprises et un hôtel d'entreprise, des salles de cours, un amphithéâtre multifonction

Surface : 4 400 m² SP

Coût : 7,5 M€ HT

Avancement : chantier en cours

Prenant en compte la singularité et la complexité du site, le projet se devait de générer une architecture maîtrisée et de contribuer à réorganiser le quartier de centre-ville dans lequel il s'inscrit avec cohérence et sensibilité.

Le statut de l'équipement doit ainsi être clairement exprimé et signifié à travers une image contemporaine et dynamique, tout en s'insérant harmonieusement dans son contexte. L'inscription de l'extension et son interrelation avec le bâtiment à caractère patrimonial de l'ancien lycée constituent en effet des enjeux identifiés du programme, pour la conception d'une « vitrine de l'innovation » de la Communauté Urbaine Creusot-Montceau.

Au sein de ce quartier, le site technopolitain est voué à constituer un repère, un équipement majeur et accueillant. Il jouit d'une position privilégiée et d'un accès central permettant le développement d'écosystèmes d'innovation.

Le projet s'appuie sur les éléments remarquables du site dont l'ancien lycée de 1911 et le grand paysage. Il développe un grand parvis au Sud tourné vers la ville, que souligne l'apparence monumentale du bâtiment existant, tandis que le volume de l'extension s'ouvre largement au Nord vers le paysage de Vallon. Dans l'entre-deux ainsi créé, le projet développe un grand espace central mutualisé innervant l'ensemble des locaux, devenant ainsi un point de passage obligé. En légère déclivité, l'espace laissé libre au Nord permet d'y inscrire discrètement un parking paysager dans un pli du terrain, et de dégager une ample terrasse dans le but d'améliorer la porosité des espaces du rez-de-chaussée et leur ouverture sur la rue ; les soubassements en pierre seront ainsi abaissés au maximum, tout en conservant les appuis bas intégrant les soupiraux, et les arcs de plein cintre rouverts en façade sud.





Création d'une salle de spectacle

LE MAJESTIC - SCÈNE DE MONTEREAU (77)

Maître d'ouvrage : Ville de Montereau-Fault-Yonne

Maître d'œuvre : atelier Novembre (Architecte mandataire)

Bureaux d'études : Oteis (TCE & Economie de la construction), Scène (Scénographe Conception), Scenarchie (Scénographe DCE, Chantier), Jean-Paul Lamoureux (Acousticien), WA75 (Concepteur Signalétique)

Programme : construction d'une salle de spectacle de 708 à 1 300 places, à configurations et acoustiques variables (pour pièces de théâtre, ballets, concerts classiques, musiques actuelles amplifiées)

Surface : 2 700 m² SP

Coût : 13 M€ HT

Avancement : livré en 2022

Compte tenu des contraintes du site, un des enjeux du projet était cette obligation de réussir à produire de l'espace public de qualité, une « nouvelle centralité ».

Se détachant du volume végétalisé du parking le projet est posé. La variation de ses volumes participe à la claire appréhension de l'équipement et à son intégration :

- en parties arrière et latérales, l'épaisseur des espaces techniques de la salle est soulignée en façade par un béton matricié doublé parfois par des lames métalliques, protégeant les locaux du personnel des vues extérieures.

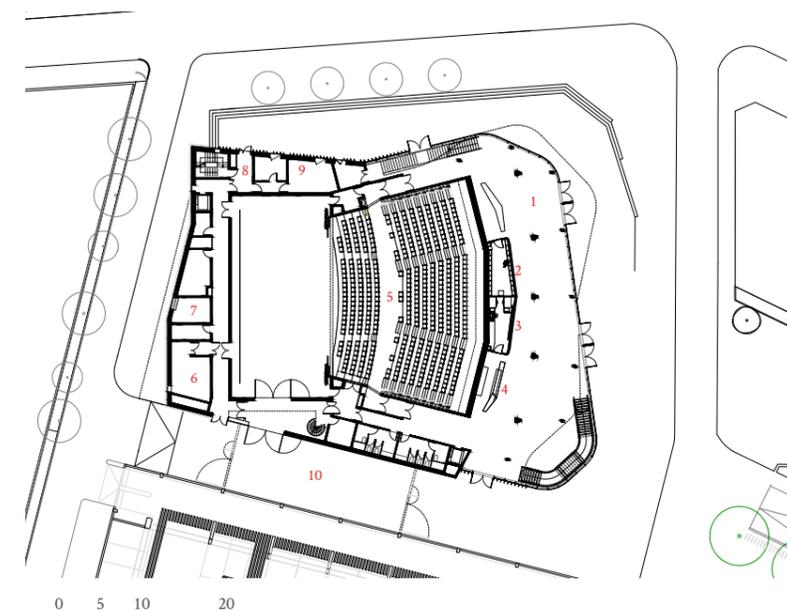
- côté parvis, s'ouvrent largement, en opposition, les espaces des foyers. L'ondulation des vitrages scandés par le rythme des lames verticales signifie clairement la vocation culturelle et musicale du lieu. Le lyrisme mesuré de ses façades est une invitation à découvrir ses spectacles et animations.

- en émergence, le volume de la salle signifie la fonction de l'équipement, la transparence des foyers la rendant perceptible sur toute sa hauteur.

Cette transparence maîtrisée associée à la blancheur des matériaux exprime à la fois la convivialité et le caractère d'édifice public de l'équipement.

Futur lieu de rencontres et de croisement des genres, l'importance du théâtre auditorium dans la vie locale induisait une architecture emblématique et valorisante pour la Ville.

plan du rez-de chaussée





Foyer bas



Foyer haut



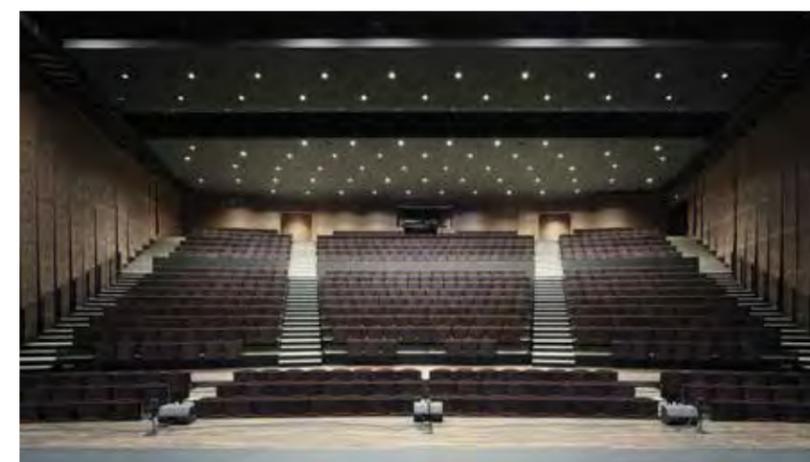
Salle à plat
(pour concerts debout,
avec une jauge de 1300
personnes)



Sans fosse
(usages :
conférences et
petits spectacles)



Avec fosse
(usages : pièces
de théâtre, ballets,
concerts classique)





Restructuration de l'Hôtel-Dieu pour y accueillir la bibliothèque-musée Inguimbertaine

L'INGUIMBERTINE, CARPENTRAS (84)

Maître d'ouvrage : Ville de Carpentras / AMO - mandataire : Citadis Avignon

Maître d'œuvre : atelier Novembre (Architecte mandataire, Scénographie), Sud-Sud Est Architectures (ACMH)

Bureaux d'études : Artelia (Tce - Economie), Anne Bourdais (Muséographie), J.P. Lamoureux (Acoustique), Hervé Audibert (Conception lumière), WA75 (Graphisme-Signalétique), Tessibat (Sécurité-Prévention)

Programme : transfert de la bibliothèque Inguimbertaine et des musées de Carpentras dans le bâtiment de l'Hôtel-Dieu classé Monument Historique

Surface : 14 500 m² SP

Coût : 19,5 M€ HT

Avancement : tranche 1 livrée en 2018, tranche 2 livrée en 2022, scénographie muséale en cours de réalisation

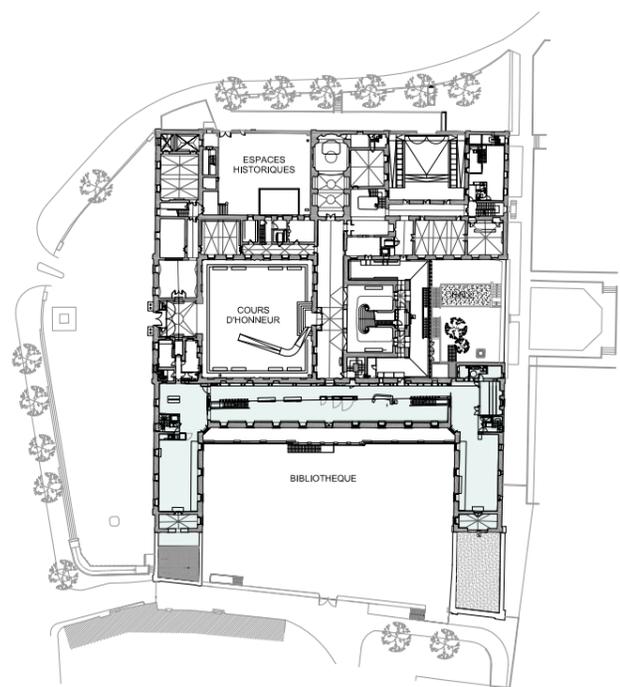
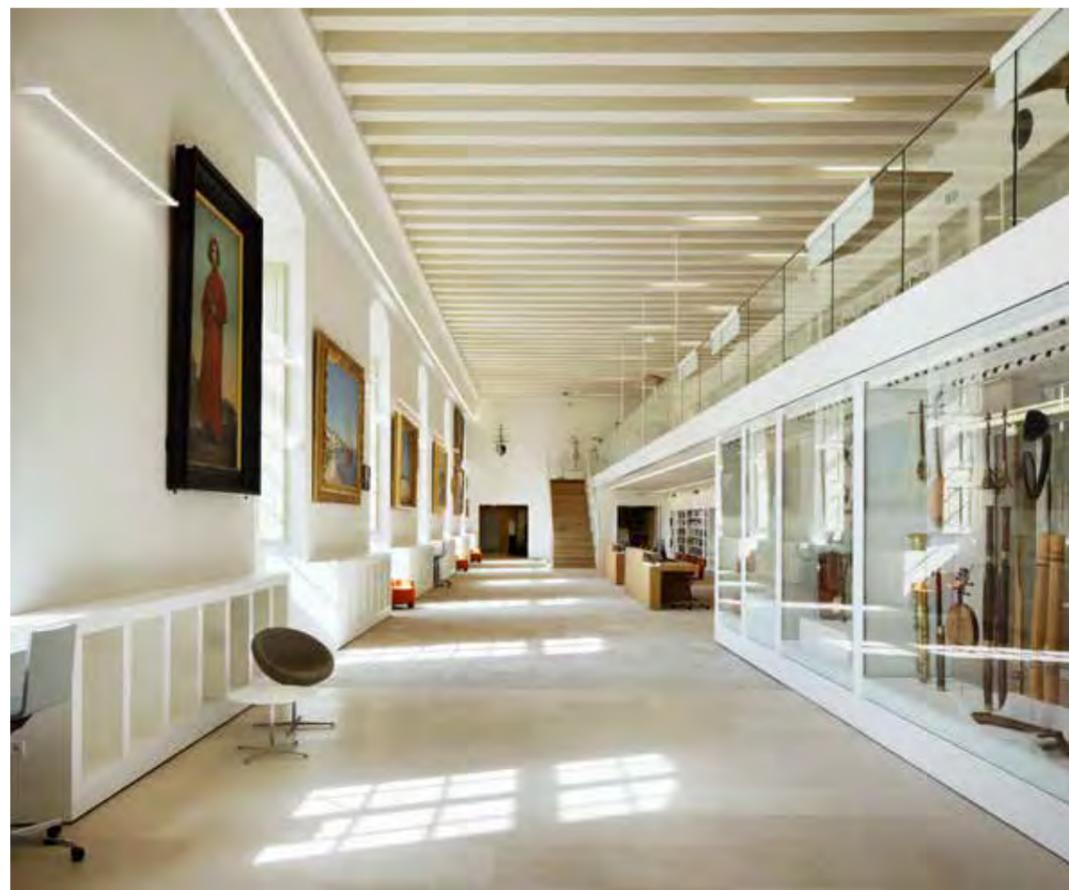
Prenant place dans l'ancien Hôtel-Dieu (bâtiment du XVIII^e siècle classé Monument Historique), le projet consiste à créer une bibliothèque-musée, concept initié par Mgr d'Inguibert, évêque de Carpentras, mêlant dans un établissement unique les ressources patrimoniales, livresques, et artistiques de la Ville.

Ne voulant remettre en cause la morphologie de l'Edifice, qui en fait sa force, quelques aménagements ponctuels et choisis offrent de nouvelles ouvertures à cet équipement pour lui donner l'attractivité souhaitée à un large public. Des cheminements, prenant appui sur la composition de l'Hôtel-Dieu et sur la présence des cours, créent la perméabilité souhaitée. Occupant les « interstices » de la construction d'origine, un Hall, fait de métal et de verre, propose une nouvelle ouverture sur le jardin, puis, au-delà sur le paysage du Mont Ventoux.

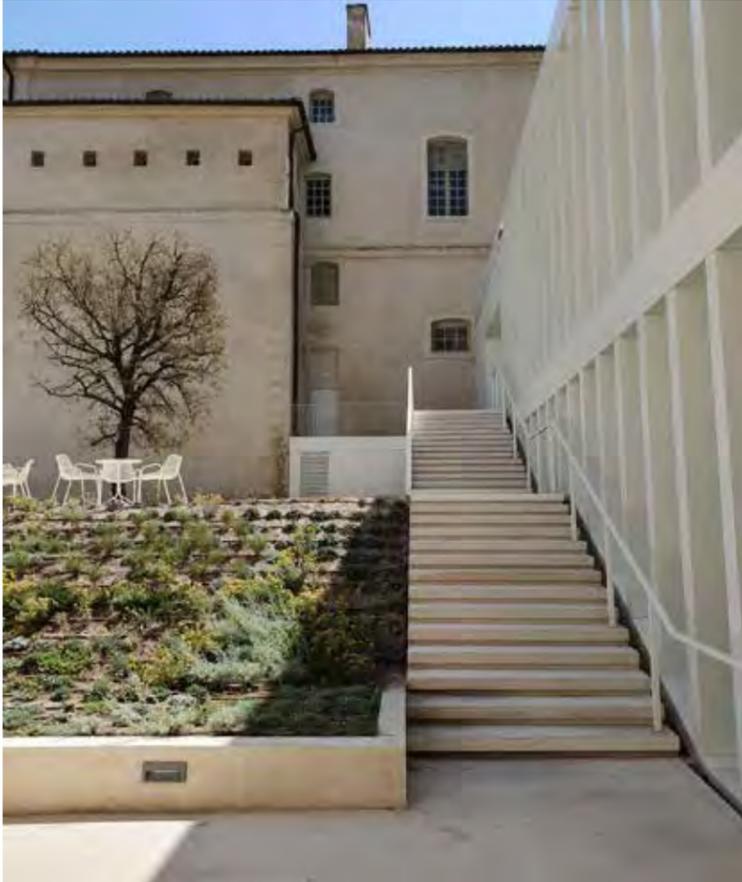
La contemporanéité de son écriture, en dialogue avec l'architecture préexistante, signifie la nouvelle vocation de l'Hôtel-Dieu.

Le Musée et la Bibliothèque s'organisent alors de part et d'autre de cette belle centralité qui amplifie la symétrie originelle de l'édifice. Prolongeant le concept de l'Inguimbertaine, la mixité des parcours (touristes, lecteurs, chercheurs...) sera propice aux échanges et rencontres.





1 – bibliothèque
2 – espace Jeunesse





Rénovation et extension

THÉÂTRE THÉO ARGENCE, SAINT-PRIEST (69)

Maître d'ouvrage : Ville de Saint-Priest

Maître d'œuvre : atelier Novembre (Architecte mandataire)

Bureaux d'études : Scenarchie (Scénographie), Artelia Bâtiment et Industrie (Tce, Eco, Cuisine, Hqe, Opc, Ssi), Jean-Paul Lamoureux (Acoustique)

Programme : amélioration des performances scéniques et jauge d'accueil du public (de 650 à 1500 places) comprenant des configurations assises et assises/debout ; redistribution complète des locaux (espace d'accueil, grande et petites salles de spectacles, pôle administration, locaux communs supports...) ; création d'une galerie / salle d'exposition ; création d'un restaurant/brasserie ; mise en conformité du bâtiment au regard de l'ensemble des normes de sécurité et d'accessibilité ; amélioration des performances énergétiques

Surface : 3 220 m²

Coût : 12,5 M€ HT

Avancement : concours 2016 / procédure abandonnée

L'architecture du théâtre Théo Argence, traduit à la fois la période et le programme du lieu, tant dans sa stylistique caractéristique des années 1930, que dans la sobriété de son dessin, et l'absence de décors. Son positionnement dans la ville, à la frontière des quartiers «village» et centre-ville, caractérisé par un tissu urbain mixte, est un élément fort de la composition urbaine.

S'ouvrant au sud sur la place Ferdinand Buisson, une des places principales particulièrement fréquentée, le théâtre est bordé par l'avenue Jean-Jaurès au nord et la rue Henri Maréchal à l'Est. C'est de ce côté, caractérisé par une façade monumentale, icône dans la ville, que s'effectue l'entrée du public. A l'opposé, l'accès logistique est permis depuis l'allée de la Gare du Tacot qui borde la place. Futur lieu de rencontres et de croisements des genres, l'importance du Théâtre Théo Argence dans la vie locale induisait de pérenniser son architecture tout en imprimant une nouvelle image emblématique, qualitative et valorisante pour la ville de Saint-Priest. Il s'agissait d'assurer la « prise du site » dans les différents registres et échelles du programme en garantissant cohésion générale et harmonie. Le projet d'architecture doit « signifier » les ambitions de la ville impliquant la conception d'un lieu de vie intégré à son territoire.

La nouvelle organisation des espaces doit alors offrir un équipement à la mesure des attentes fonctionnelles et répondre aux exigences d'une grande flexibilité, dans une démarche respectueuse de l'édifice :

- insérer le volume de la grande salle de spectacle dans l'enveloppe existante
- proposer un enchaînement harmonieux d'espaces de circulation, foyers et terrasses permettant la mise en relation des différentes entités
- positionner les extensions dans le prolongement de l'équipement, mettant ainsi en valeur le péristyle et s'ouvrant sur la place.
- proposer un traitement des nouvelles façades qui puise son inspiration dans les rythmes et modénatures du théâtre.

Le projet propose une architecture sobre, contemporaine et accueillante, symbolisant l'ouverture à tous les publics et capable de recueillir l'adhésion des habitants.





Conception d'un équipement culturel avec réalisation d'un programme immobilier annexe
CITÉ DE LA GASTRONOMIE DE PARIS-RUNGIS (94)

Maître d'ouvrage : Syndicat mixte de la Cité Paris-Rungis
Mandataire du groupement : VINCI – ADIM, Groupe Duval, ENGIE ; **Maître d'œuvre architecture :** atelier Novembre, Loci anima, Brunet-Saunier & associés et Da Costa (architectes), agence TER (Paysage), Studio Adrien Gardère (Scénographie) ; **Bureaux d'études :** EODD (Développement Durable), Urbalia (AMO Biodiversité et agriculture urbaine), CET Ingénierie (Tce) ; **Programmation :** Alimentation Générale, Troisième Pôle, Scintillo
Programme : conception d'un ensemble regroupant centre d'interprétation et d'expérimentation, espaces de formation, jardin pédagogique, pépinière d'entreprises, restaurants et commerces, studios de production, administration, espaces logistiques et locaux techniques
Surface : 11 000 m²
Avancement : consultation 2020 / procédure classée sans suite

Dans le cadre d'une consultation d'opérateurs intégrant constructeurs, promoteurs et concepteurs, l'atelier Novembre participe à la création de ce projet de construction et d'exploitation d'un équipement culturel dédié à la gastronomie associé à la réalisation d'un programme immobilier connexe. La Cité de la Gastronomie est pensée comme un lieu de rencontres et d'échanges pour habitants et touristes en quête d'expériences sensorielles, pédagogiques ou artistiques. L'ambition de ce nouvel équipement situé à proximité du Marché international de Rungis est par ailleurs de valoriser "une alimentation durable et une gastronomie responsable autour de la pratique sociale et festive du repas". La Cité est donc à la fois un ensemble culturel, créatif, convivial, et "un pôle de ressources pour le monde de l'éducation, de la recherche et le milieu professionnel".

Elément majeur du site, la Cité de la Gastronomie prend place au centre de la composition avec évidence mais sans ostentation, pour se mettre au service des objectifs pédagogiques et sociétaux du projet. Privilégiant un développement horizontal pour les espaces ouverts au public en contact avec la rue couverte, elle s'affiche depuis le parvis de la Gare de la future Ligne 14 par ses volumes supérieurs, qui feront signe dans le grand paysage.

L'organisation claire des différentes fonctions vient répondre aux exigences de fonctionnalité, de hiérarchie des espaces dans leur ouverture au public et de séparation des flux, ceci pour en faciliter la gestion. La répartition des composantes du programme se lit avec une certaine évidence : les Halles, largement ouvertes au public, sont situées au rez-de-chaussée ; la grande « Table » au niveau 1, niveau intermédiaire également accessible au public ; réservés aux usagers du site, le pôle de formation, l'administration, la pépinière et les studios de production, sont installés dans les niveaux supérieurs ; le dernier niveau enfin, abrite le restaurant – belvédère.

Provoquer la rencontre, le croisement des genres, donner au lieu une dimension poétique conviviale et créatrice, y inclure des espaces à caractère commercial ou privé... Telles sont les aspirations du projet.





← Ligne 17 du Grand Paris Express, reliant Le Bourget RER à l'aéroport Charles de Gaulle

GARE TRIANGLE DE GONESSE (95)

Maître d'ouvrage : Société du Grand Paris

Maître d'œuvre : Groupement HUB 17

Architecture : atelier Novembre, Menomenopiu (Design)

Bureaux d'études : Sweco mandataire (Génie civil gares), Ingerop (Ingénierie tunnel), AIA (Ingénierie Fluides & Réseaux), 8'18 (Eclairage), Atelier Moabi (Paysage), Jean Paul Lamoureux (Acoustique)

Programme : conception de la gare GPE en connexion avec la Zac Triangle de Gonesse / **Surface :** 12 750 m² dont 7 380 m² de surface plancher / **Avancement :** Phase de consultation des entreprises TCE

La gare s'implante dans le secteur du Triangle de Gonesse, territoire situé au Nord-Est de l'agglomération parisienne. Ce secteur se positionne à la lisière Est du département du Val-d'Oise (95), sur la commune de Gonesse, limitrophe du département de la Seine-Saint-Denis (93), notamment par les communes d'Aulnay-Sous-Bois, Le Blanc-Mesnil, Villepinte et Tremblay-en-France. Les principes guides du projet d'aménagement ont défini une gare « ouverte » sur l'espace public libéré de tout trafic auto, une gare « urbaine » et « perméable », accessible en plusieurs points et disposant d'un balcon- belvédère qui s'ouvre sur Paris.

Ligne 17 du Grand Paris Express, reliant Le Bourget RER à l'aéroport Charles de Gaulle

GARE LE BOURGET AÉROPORT

Maître d'ouvrage : Société du Grand Paris

Maître d'œuvre : Groupement HUB 17

Architecture : atelier Novembre, Menomenopiu (Design)

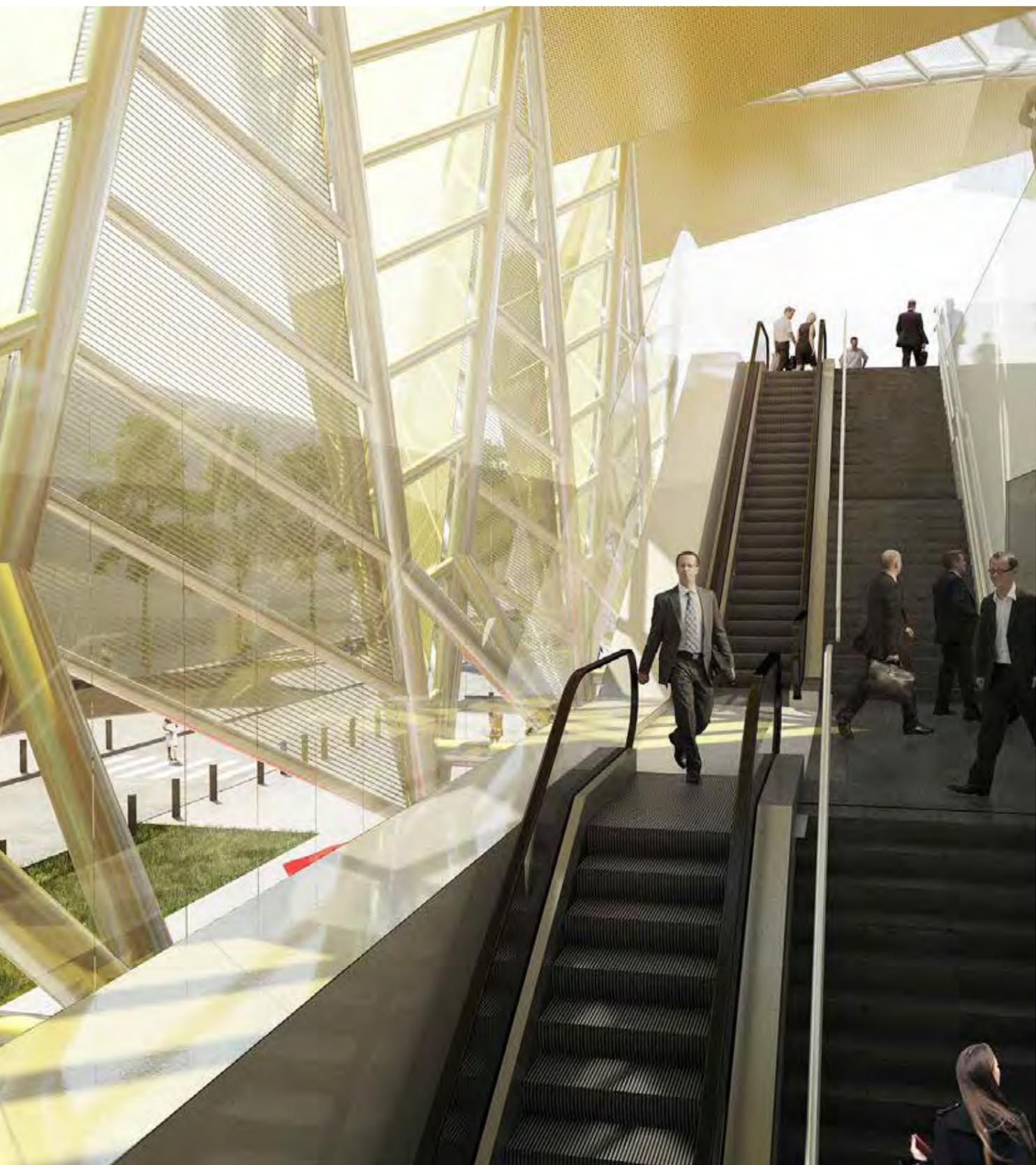
Bureaux d'études : Sweco mandataire (Génie civil gares), Ingerop (Ingénierie tunnel), AIA (Ingénierie Fluides & Réseaux), 8'18 (Eclairage), Atelier Moabi (Paysage), Jean Paul Lamoureux (Acoustique)

Programme : conception de la gare GPE en connexion avec l'extension du Musée de l'Air et de l'espace

Surface : 13 520 m² dont 4 900 m² de surface plancher / **Avancement :** chantier en cours

La gare se situe à l'articulation entre le pôle aéronautique, le parc des Expositions et la ville du Blanc-Mesnil, dans un contexte de projet en gestation. Ce site, stratégique pour le rayonnement et l'attractivité du Grand Paris, est actuellement délaissé par les transports ferroviaires. Les accès sont possibles par l'ex-RN 2, via l'autoroute A1. L'ambition territoriale de cette zone d'activités est de constituer par la création de la Gare GPE un pôle métropolitain, véritable « cluster » aéronautique-aéroportuaire.





Tronçon aérien de la ligne 18 du Grand Paris Express reliant Orly à Versailles (gares et viaduc)

Gares aériennes de PALAISEAU, ORSAY-GIF & CEA SAINT-AUBIN

Maître d'ouvrage : Société du Grand Paris

GROUPEMENT DE CONCEPTION : MOE architecturale (mandataire atelier Novembre)

Conception des gares : atelier Novembre et Benthem Crowel architects

Conception du viaduc : Explorations Architecture

Bureaux d'étude : Agence Ter (Paysage), Mazet & associés (Economie), 8'18 (Eclairage), Jean-Paul Lamoureux (Acoustique), Dynalogic (Flux), Flint&Neill (expert ouvrage d'art), Tessibat (Sécurité Incendie), Cronos (Sûreté)

Programme : conception des 3 gares aériennes

Surface : 4 400 m² (Palaiseau) ; 4 000 m² (Orsay-Gif) ; 3 000 m² (CEA Saint-Aubin)

Avancement : chantier en cours

LA GARE DE PALAISEAU (ci-dessous)

La séquence d'arrivée de la gare de Palaiseau, marquée par la présence d'universités prestigieuses et leur mise en synergie, doit jouer à la fois avec la haute canopée des arbres s'infiltrant depuis le bois, et la continuité du sol.

Le traitement minéral est simple. Dans la continuité de la palette définie par Michel Desvigne, des arbres de grand développement permettront de faire une transition avec le boisement au nord de la ZAC. La forêt suit le viaduc proposant une ambiance spécifique et conviviale dans l'espace intermédiaire des bâtiments connexes.

Volume autonome, la gare va constituer un repère visuel au niveau urbain et à taille humaine, thème récurrent pour les trois gares.

LA GARE D'ORSAY GIF (ci-contre)

Le nouveau quartier du Moulon insufflé une nouvelle dynamique, en termes d'habitat, mais aussi de mobilités. La gare doit s'insérer dans ce projet, mais aussi s'en détacher et établir un vocabulaire propre. Sa façade Sud, alignée sur la voirie, lui offre une grande visibilité et une proximité avec le futur TCSP. Prolongeant l'idée du Deck imaginé par l'Agence Saison-Menu, le sol du parvis, tout en s'inscrivant dans une logique de continuité, trouve son autonomie dans son traitement avec une matérialité propre (un calepinage, une couleur, une orientation).

Le volume vitré de la gare laisse dévoiler la linéarité ininterrompue du viaduc.

LA GARE DU CEA - SAINT AUBIN

La séquence de cette gare est complexe, de par la multiplicité des infrastructures, la proximité d'un site du CEA, et la diversité des paysages en présence, avec une attention particulière portée sur le voisinage avec la zone agricole protégée par la ZPNAF.

Ainsi, une lisière boisée doit permettre d'opérer des transitions douces avec ce contexte. Le traitement du parvis est imaginé dans un esprit plus naturel qu'urbain, et met en œuvre un vocabulaire de cheminements, d'ombre, de bois.

Les développements à terme autour du Christ de Saclay, nécessiteront, c'est évident, l'aménagement d'un espace public conséquent pour que la gare devienne le cœur d'un aménagement porteur de sens.





Construction et réhabilitation-extension d'un ensemble immobilier regroupant conservatoire et piscine

CONSERVATOIRE JACQUES HIGELIN & PISCINE ALICE MILLIAT, PANTIN (93)

Maître d'ouvrage : Est Ensemble

Maître d'œuvre : atelier Novembre (Architecte, mandataire des études), TNA (Architecte), L'Archivolte (Architecte du patrimoine), Agence Christophe Gautrand & associés (Paysagiste), Scenarchie (Scénographe), CET (bureau d'études TCE), SOREIB (bureau d'études Traitement Eau / Air), AMOES (bureau d'études HQE), Jean-Paul Lamoureux (Acoustique), CL Design (Graphisme, Signalétique) **Entreprise :** Bouygues Bâtiment IDF (Ouvrage publique, mandataire de la réalisation) **Exploitant technique :** CRAM (Exploitant-Mainteneur)

Programme : Construction du nouveau Conservatoire à Rayonnement Départemental (musique, danse, théâtre, arts plastiques et visuels) articulée à la réhabilitation de l'ancienne Piscine Leclerc inscrite Monument Historique et à la création d'un bassin neuf en extension

Surface : 6 600 m² SP (CRD, Salon et bassin neuf) ; 2 200 m² SP (Piscine)

Coût : 36,4 M€ HT

Avancement : livré en 2022

Marché global de Performance

Aujourd'hui la Ville se recompose sur elle-même, plus qu'elle ne s'étend, pour répondre aux objectifs d'économiser ses espaces et de revitaliser ses quartiers. Ces nouvelles réflexions obligent aussi à repenser les usages pour accompagner et favoriser la mixité des populations.

La rénovation de la Piscine Leclerc adossée d'un nouveau Conservatoire est un concept unique et ambitieux dont la singularité a profondément motivé l'accomplissement du projet. Les questions d'accroche au territoire, du mieux vivre ensemble, d'équilibre entre création et patrimoine, d'émancipation par la découverte et l'écoute se sont pleinement affichées ici dans les ambitions politiques de ce beau projet « citoyen ».

Le Conservatoire prend logiquement place sur le côté Ouest du site pour répondre à la fois à la mise à distance souhaitée de la Piscine Leclerc, pour animer la nouvelle rue créée par ses volumes et positionner son accès principal à l'angle sud-ouest de la parcelle. Prolongeant l'équipement, la configuration des espaces extérieurs publics ou « privés » autorisent leur usage et une appropriation aisée.

Le projet Piscine – Conservatoire de Pantin est une opportunité exceptionnelle pour un architecte parce qu'il doit non seulement « fabriquer » des espaces fonctionnels mais, ici plus qu'ailleurs, « produire » du lien, créer les conditions de rencontres entre les différents publics, contribuer à engendrer des opportunités ou des invitations, et s'inscrire dans les enjeux sociétaux d'aujourd'hui.

La préservation de la mémoire du site génère l'« accroche au territoire », les jardins extérieurs et les parties communes le « lien », et la relation intime établie entre les deux entités l'« unicité » de ce nouvel ensemble voué à s'inscrire dans la dynamique de la Ville et s'ouvrir généreusement à ses habitants.





1



2

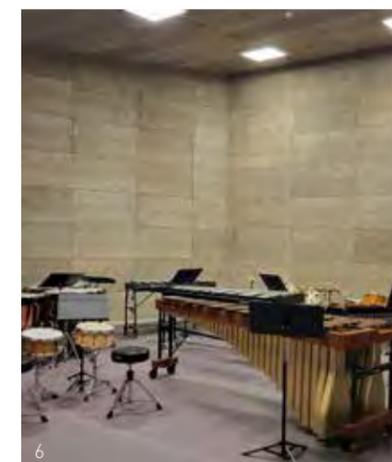
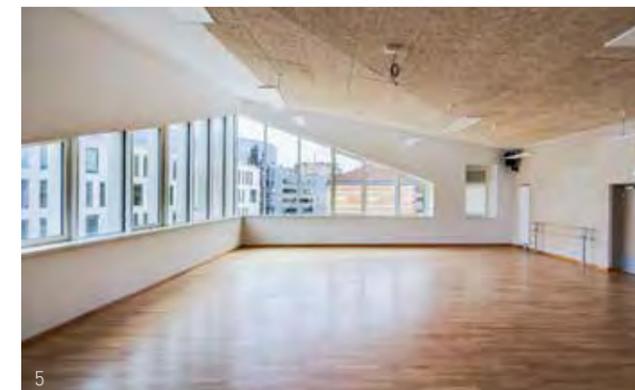
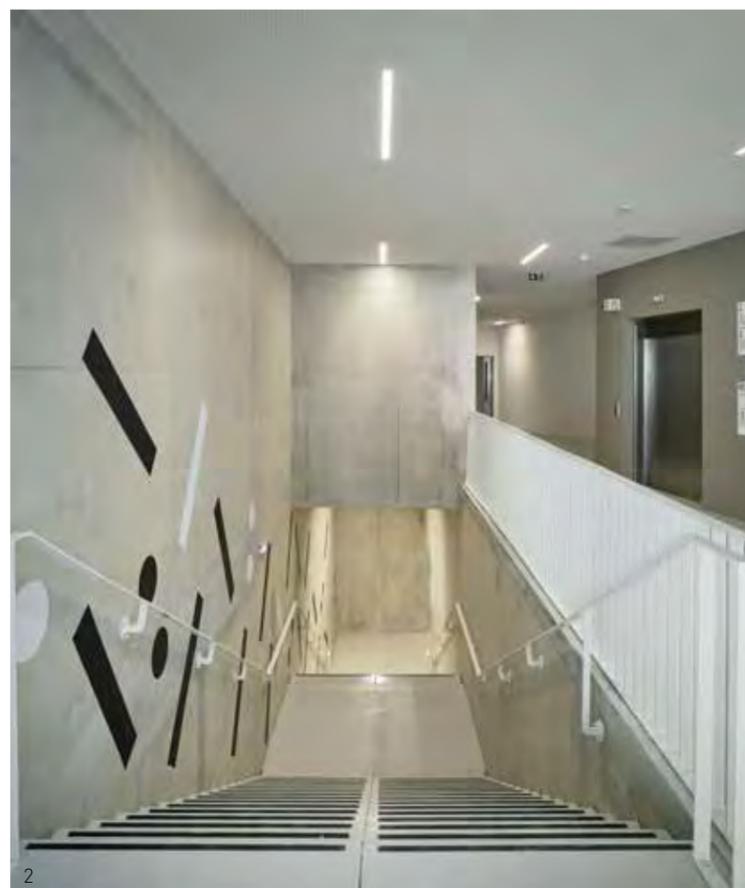


3

4

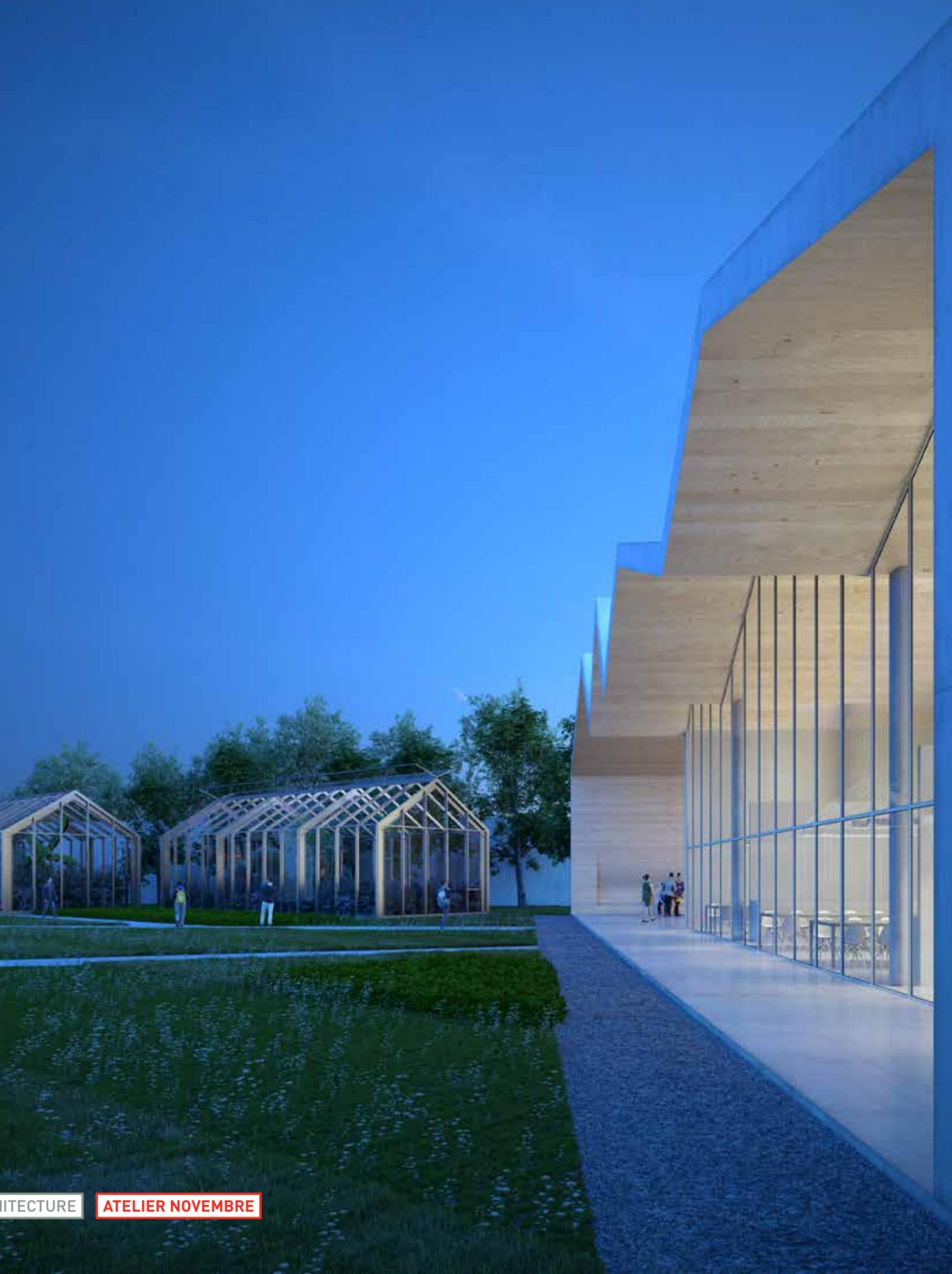
- 1 - vue d'ensemble du site
- 2 - galerie reliant les deux équipements et façade de la piscine historique
- 3 - depuis le jardin intérieur vers le bassin neuf
- 4 - jardin intérieur et solarium





- 1 - accueil du conservatoire
- 2 - circulation vers le foyer
- 3 - Circulation d'étage
- 4 - salles de formation musicale
- 5 - salle de danse
- 6 - grande salle de formation musicale
- 7 - auditorium





Restructuration globale et extension

LYCÉE ADOLPHE CHÉRIOUX, VITRY-SUR-SEINE (94)

Maître d'ouvrage : Région Île-de-France (mandataire : IDF Construction Durable)

Maître d'œuvre : atelier Novembre (Architecte mandataire)

Bureaux d'études : Artelia BI (TCE - VRD - Economie - HQE), Agence Christophe Gautrand & associés (Paysage)

Programme : classes d'enseignement général, ateliers d'enseignements divers (arts appliqués, électricité-fluides, génie civil, horticulture, etc.), CDI, amphithéâtre (200 places), locaux et bureaux d'encadrement et administratifs, locaux de maintenance, logements de fonction, espaces de stationnement et de stockage

Surface : 22 100 m² SP

Coût : 40 M€ HT

Avancement : chantier en cours

Datant des années 1930, l'architecture et la qualité esthétique de cet ancien orphelinat témoignent de la générosité de l'époque. Le projet de restructuration - extension du Lycée Adolphe Chérioux devait alors proposer une mutation maîtrisée et contribuer à faire perdurer le caractère du site avec cohérence et sensibilité.

Pour générer de nouveaux liens entre élèves, professeurs et agents du futur lycée, l'organisation et l'implantation de l'établissement sont repensées en lisibilité, fluidité et transparence. L'axe de médiation, distribution principale, est positionné dans l'axe de symétrie des bâtiments historiques et se prolonge à l'extérieur, jusqu'à la rue Julien Grimau. L'ensemble des activités de la vie scolaire converge vers cette traversée centrale, amplifiée et valorisée par les séquences des volumes existants.

Perpendiculairement à cet axe, l'implantation des bâtiments s'organise pour constituer un anneau de distribution, l'Axe d'enseignement, qui répond aux exigences de fonctionnalités.

Déterminante dès les premières approches de conception, la recherche de compacité maximale entraîne la création de nouvelles proximités qui facilitent les allées et venues des élèves, la dynamique des échanges et la valorisation des enseignements. Ce parti-pris se retrouve dans le traitement des espaces extérieurs, notamment horticoles, qui proposent une claire et franche partition entre les volumes construits et les jardins.

Le projet se développe ainsi en privilégiant deux approches concomitantes : préserver la mémoire du site et proposer des constructions nouvelles, les ateliers, qui dialoguent avec les ouvrages existants dans une continuité spatiale et temporelle. Afin de préserver les bâtiments côté parc, cette extension est ainsi privilégiée côté rue, en respectant la symétrie originelle et en constituant une frontalité nouvelle.







Rénovation et extension du musée, classé MH

LE PANOPTIQUE D'AUTUN - MUSÉE ROLIN (71)

Maître d'ouvrage : Ville d'Autun

Maître d'œuvre : atelier Novembre (Architecte mandataire), Maël de Quelen (ACMH), Studio Adrien Gardère (Muséographe & Scénographe)

Bureaux d'études : ACL (Conception Lumière), On Situ (Audiovisuel & Multimédia), CL Design (Graphisme), Art Partenaire (Conservation préventive), CET Ingénierie (Fluides, Anti-effraction & anti-vol, Défense contre l'incendie, CSSI, OPC et Economie de la construction), Synapse (Fondations & Structure), Jean-Paul Lamoureux (Acoustique)

Programme : rénovation et extension du musée Rolin par la restructuration des bâtiments jouxtant le musée actuel (ancienne prison, ancien Palais de Justice) et la construction d'ailes neuves permettant de relier l'ensemble en un « campus muséal » ; augmentation des surfaces d'exposition permanente et temporaires, ainsi que des espaces dédiés aux régies des collections et de réserves ; définition d'une nouvelle identité du musée Rolin ; conception d'un nouveau parcours muséographique ; requalification des espaces extérieurs

Surface : 5 050 m² SHO

Coût : 19 M€ HT (4 tranches de travaux)

Avancement : phase APD

Le musée Rolin est ancré dans l'histoire même de la ville d'Autun. L'opportunité de disposer des locaux de l'ancien Palais de Justice et de la tour panoptique de l'ancienne prison permet à la Ville d'envisager une nouvelle étape pour le Musée, avec l'ambition d'en faire un phare culturel pour son territoire et un « campus muséal » ouvert à tous les publics.

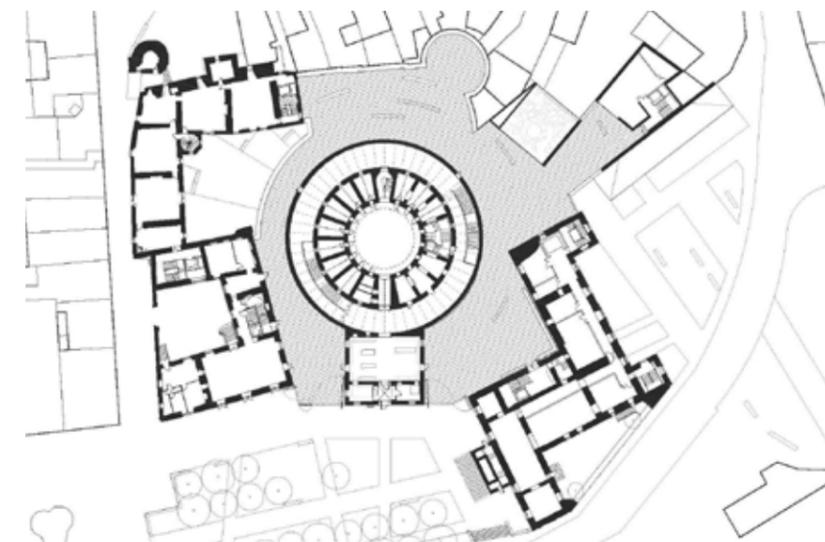
Le parti architectural et urbain s'est cristallisé autour de l'idée qu'il fallait qualifier le vide entre les bâtiments présents sur le site pour en révéler la nature, en comprendre le sens, et ne surtout pas essayer d'en combler l'espace, de manière à ne pas ajouter de la confusion à l'ensemble.

Ainsi notre projet architectural repose sur une scénographie des vides entre les différentes entités existantes. Cette recomposition s'exprime à travers l'aménagement d'une promenade autour de la prison, qui permet à la fois de créer une continuité avec l'espace urbain et d'offrir de nouvelles perspectives sur le patrimoine et le paysage environnants.

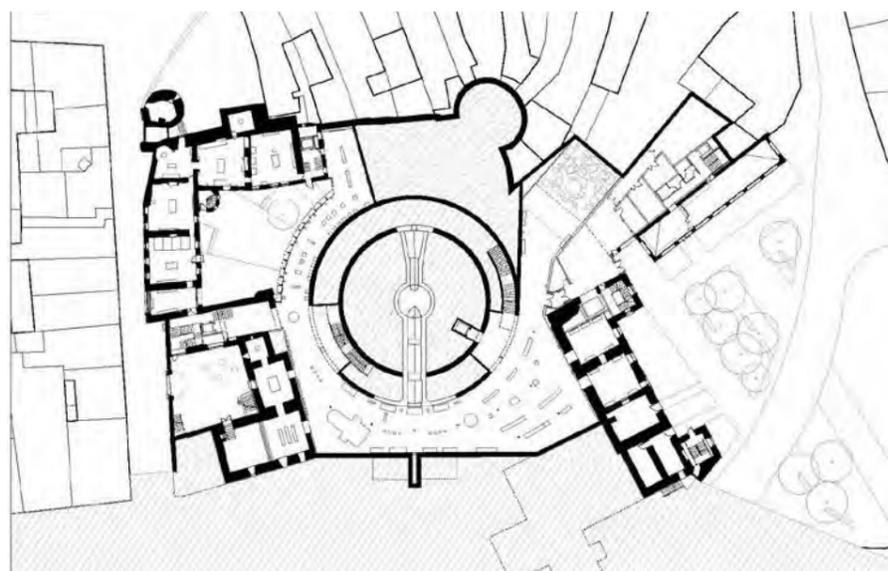
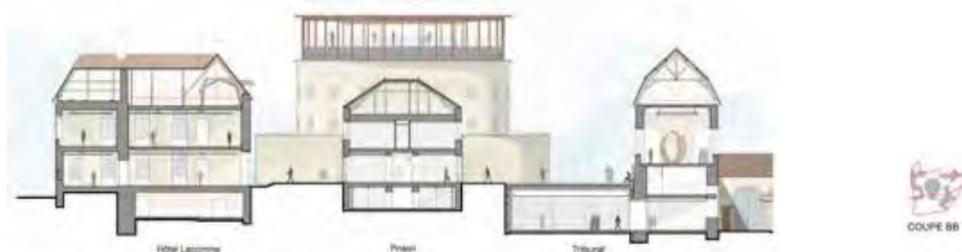
Le fait de singulariser les bâtiments existants redéfinit subtilement le site et lui confère cette nouvelle identité attendue de « campus muséal ». Tel un ensemble de pavillons, les différentes entités sont alors fédérées par la création d'un socle unificateur en sous œuvre qui profite de la déclivité du terrain. Cette extension à rez-de-jardin permet le développement d'espaces d'expositions permanentes et l'aménagement des liaisons nécessaires au fonctionnement du musée. Cette composition est épanouie par la fluidité des parcours muséographiques, dont la nouvelle distribution permet le redéploiement des collections en tenant compte de leur nature et de leur condition de conservation.

Très respectueuse de la mémoire du site, cette intervention invite dès lors à la création d'un signal architectural par la surélévation de la prison, belvédère de la ville d'Autun. Le projet tente ainsi de répondre à l'ambition de faire de ce nouvel ensemble muséal le cœur battant de la ville : un musée ouvert, qui prolonge l'espace public et rayonne sur la cité.





Plan du rez-de-chaussée



Plan du rez-de-cour





ÉQUIPEMENTS CULTURELS



ESPACE CULTUREL ET ASSOCIATIF, MEAUX (77)

Maître d'ouvrage : Communauté d'agglomération du Pays de Meaux
 Maître d'œuvre : atelier Novembre
 Programme : conservatoire à rayonnement départemental, auditorium (350 places), MJC, Théâtre Gérard Philippe, bureaux associatifs, parc public
 Surface : 7 740 m² SU
 Avancement : projet arrêté en 2015 en phase DCE



MÉDIATHÈQUE DE BOURG-LA-REINE (92)

Maître d'ouvrage : Ville de Bourg-la-Reine
 Maître d'œuvre : atelier Novembre
 BET : Oteis Isateg, Tribu, J.P. Lamoureux
 Programme : création d'un espace d'accueil et d'animation, des espaces de consultation pour regrouper les fonds documentaires de la ville, des locaux administratifs et du personnel
 Surface : 2 400 m² / Coût : 6,2 M€ HT
 Avancement : concours 2011



CENTRE MUSICAL EDGAR VARÈSE DE GENNEVILLIERS (92)

Maître d'ouvrage : Ville de Gennevilliers
 Maître d'œuvre : atelier Novembre
 Entreprise : Urbaine de Travaux
 Programme : restructuration d'un conservatoire de musique et de danse
 Surface : 3 220 m²
 Coût : 13,4 M€ HT
 Avancement : conception-réalisation 2013



ESPACE CULTUREL SAINT-JULIEN A LAVAL (53)

Maître d'ouvrage : Ville de Laval
 Maître d'œuvre : atelier Novembre
 Programme : établissement culturel rassemblant un conservatoire de musique, de danse et théâtre, ainsi qu'une école d'arts plastiques
 Surface : 10 000 m²
 Coût : 20 M€ HT
 Avancement : concours 2014 (procédure annulée)



PÔLE CULTUREL AU RAINCY (93)

Maître d'ouvrage : Ville du Raincy
 Maître d'œuvre : atelier Novembre
 Programme : réalisation d'un pôle culturel regroupant une salle de spectacle modulable de 520 places assises, une salle de réception, un conservatoire de musique, danse et théâtre, des locaux dédiés aux arts plastiques, des espaces d'accueil et des espaces réservés à l'administration
 Coût : 9,9 M€ HT
 Avancement : concours 2017



EQUIPEMENT SOCIO-CULTUREL DE CERGY (95)

Maître d'ouvrage : Ville de Cergy
 Maître d'œuvre : atelier Novembre
 BET : Artelia Arcoba, J.P. Lamoureux, Scénarchie, Mazet
 Programme : Réhabilitation et extension de l'équipement pour rassembler l'ensemble des activités d'enseignement, d'enregistrement de musique ainsi que lieux de diffusion et d'événements et les activités associatives créatives (danse, arts plastiques...)
 Coût : 11,9 M€ HT
 Avancement : Concours 2016



PÔLE CULTUREL À VERRIÈRES LE BUISSON (91)

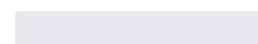
Maître d'ouvrage : Communauté d'agglomération Les Hauts-de-Bièvre
 Maître d'œuvre : atelier Novembre
 BET : Artelia Arcoba, J.P. Lamoureux, Tribu, Scénarchie, T. Lhériteau
 Programme : construction d'un pôle culturel comprenant un conservatoire, un auditorium, un cinéma (150 places), une salle des fêtes
 Surface : 3800 m²
 Coût : 7,8 M€ HT
 Avancement : Concours juillet 2013

MUSÉES, CENTRES D'INTERPRÉTATION



RECONVERSION DU SITE DE LA PAPÈTERIE À UZERCHE (19)

Maître d'ouvrage : société d'économie mixte d'aménagement du Bas Limousin
 Maître d'œuvre : atelier Novembre, Anne Bourdais
 BET : Girus, Alice Tricon, CAV, Orfea
 Programme : reconversion du site de la papèterie d'Uzerche (exposition temporaire, permanente, auditorium, boutique)
 Surface : 4 750 m²
 Coût : 18 M€ HT
 Avancement : concours 2009



COLLÉGIALE SAINT MARTIN À ANGERS (49)

Maître d'ouvrage : conseil général du Maine et Loire
 Maître d'œuvre : atelier Novembre
 BET : ETCO, Bet TCE et économiste
 Programme : restructuration de l'ensemble de la collégiale pour y accueillir un centre d'art et d'histoire (présentation du monument, crypte archéologique, statuaire), muséographie
 Surface : 1 390 m²
 Coût : 1,5 M€ HT
 Avancement : livraison 2006



CENTRE D'ANIMATION ET DE DÉCOUVERTE DU FLECKENSTEIN (67)

Maître d'ouvrage : communauté de communes de la Vallée de la Sauer
 Maître d'œuvre : atelier Novembre
 BET : Oth Est, Complémenterterre
 Programme : extension, reconversion de la maison forestière en centre d'accueil et d'expositions, parcours multimédia dans le château médiéval, animations thématiques des sentiers pédestres.
 Surface : 1 900 m²
 Coût : 2,3 M€ HT
 Avancement : livraison 2002



MUSÉE INGRES A MONTAUBAN (82)

Maître d'ouvrage : ville de Montauban
 Maître d'œuvre : Atelier Novembre (mandataire), Dominique Alet (architecte associé), Philippe Donjerkovic (architecte du patrimoine)
 Programme : Rénovation du musée dans un bâtiment classé
 Surface : 2 800 m²
 Coût : 7,5 M€ HT
 Avancement : concours 2011



CENTRE D'INTERPRÉTATION À MAZAMET (81)

Maître d'ouvrage : communauté d'agglomération de Castres-Mazamet
 Maître d'œuvre : atelier Novembre, D. Alet, D. Negel
 BET : IFECC, A13C
 Programme : réhabilitation d'une ancienne usine, création d'un parcours scénographique sur l'histoire du délainage
 Surface : 2 100 m² / Coût : 3,6 M€ HT
 Avancement : projet interrompu en 2001



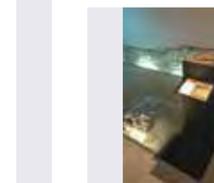
ÉCOMUSÉE DU DAVIAUD À LA BARRE-DE-MONTS (85)

Maître d'ouvrage : communauté de communes de Saint-Jean de Monts
 Maître d'œuvre : atelier Novembre, L. Dupont
 BET : D. Pezzo, GLA, D. Garros
 Programme : création d'une structure d'accueil et d'expositions, aménagement des abords
 Surface : 2 000 m²
 Coût : 1,9 M€ HT
 Avancement : livraison juin 2000



HAMEAU DE LA DÉCOUVERTE À ORLY (09)

Maître d'ouvrage : commune d'Orly
 Maître d'œuvre : atelier Novembre, Y.Ferréol
 BET : Robert Ingénierie
 Programme : restructuration et extension de bâtiments existants, muséographie
 Surface : 900 m²
 Coût : 0,9 M€ HT
 Avancement : livraison avril 2000



CRYPTE ARCHÉOLOGIQUE À GRENOBLE (38)

Maître d'ouvrage : ville de Grenoble
 Maître d'œuvre : atelier Novembre, l'Épicerie
 Programme : muséographie, mise en valeur des vestiges archéologiques
 Surface : 700 m²
 Coût : 0,5 M€ HT
 Avancement : livraison 1998

ENSEIGNEMENT



LYCÉE INTERNATIONAL, SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (78)

Maître d'ouvrage : Conseil départemental des Yvelines
 Maître d'œuvre : atelier Novembre, A5A architectes
 BET : Incet, Egis, Cap Terre
 Programme : restructuration-extension de l'externat, construction d'une demi-pension avec parking, restructuration du bâtiment Agora, construction d'une école maternelle, réhabilitation de l'école élémentaire...
 Coût : 41,5 M€ HT
 Avancement : Concours conception-réalisation 2015



COLLÈGE INTERCOMMUNAL DE LIVRY-GARGAN (93)

Maître d'ouvrage : Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis
 Maître d'œuvre : atelier Novembre
 BET : Ingerop, Inddigo, Jean-Paul Lamoureux
 Programme : Construction neuve en PPP d'un collège de 600 élèves et d'un centre sportif
 Coût : 17 M€ HT
 Avancement : concours PPP 2015



COLLÈGE PUBLIC À TALMONT-SAINT-HILAIRE (85)

Maître d'ouvrage : Conseil Départemental de la Vendée
 Maître d'œuvre : atelier Novembre, A5A architectes
 BET : Guillaume Sevin, Oteis, Mazet & Associés, Bec Ingénierie, Itac, Gefi
 Programme : collège de 450 à 500 élèves intégrant des pôles Administration, Enseignants, Maintenance, Vie scolaire, Infirmerie, Demi-pension, plateau sportif, cour intérieure avec préau, et traitement des abords extérieurs / Coût : 13 M€ HT
 Avancement : Concours 2020



LYCÉE FRANCO-ALLEMAND DE BUC (78)
 Maître d'ouvrage : Conseil Général des Yvelines
 Maître d'œuvre : atelier Novembre
 Programme : Réhabilitation-extension du lycée / collège
 Surface : 12 700 m² / Coût : 33,3 M€ HT
 Avancement : concours 2025



LYCÉE PROFESSIONNEL À ARPAJON (91)
 Maître d'ouvrage : région Île-de-France
 Maître d'œuvre : atelier Novembre, W. Mitrofanoff
 BET : Séchaud et Bossuyt
 Programme : externat, demi-pension, logements
 Surface : 8 900 m²
 Coût : 15,9 M€ HT
 Avancement : livraison 1990

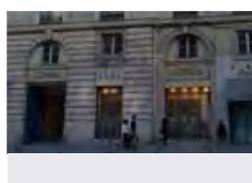
ADMINISTRATION / BUREAUX / ACTIVITÉS



PALAIS DE JUSTICE DE POITIERS (86)
 Maître d'ouvrage : Agence Publique pour l'Immobilier de la Justice
 Maître d'œuvre : atelier Novembre
 BET : ARTELIA, TESSIBAT, J.P. Lamoureux
 Programme : réhabilitation et extension de l'ancien collège de jésuites des Feuillants
 Surface : 7372 m² SU
 Coût : 27 M€ HT
 Avancement : concours mai 2012



HÔTEL D'ACTIVITÉS A BRUXELLES
 Maître d'ouvrage : Région de Bruxelles Capitale
 Maître d'œuvre : atelier Novembre - MdW
 BET : Isateg, J.P. Lamoureux
 Programme : Construction de l'hôtel d'activités « Brussels Greenbiz »
 Surface : 13 000m²
 Coût : 10,2 M€ HT
 Avancement : concours mars 2011



SIÈGE DU GROUPE L'ORÉAL, 14 RUE ROYALE, PARIS
 Maître d'ouvrage : APIJ
 Maître d'œuvre : Atelier Novembre
 Programme : restructuration avec création d'espaces abritant formations innovantes, événements, séminaires et manifestations diverses
 Avancement : consultation 2018



CITÉ DE L'ÉCONOMIE CRÉATIVE DE CHALON-SUR-SAÔNE (71)
 Maître d'ouvrage : C.A. Chalon Val de Bourgogne
 Maître d'œuvre : atelier Novembre
 BET : CET, In Situ, CL Design
 Programme : tiers lieu, living lab, co-working, halles technologiques dédiées à l'enseignement et la recherche (espaces de travail, plateaux techniques...)
 Coût : 7 M€ HT
 Avancement : concours 2018



BUREAUX DE L'ÉTAT CIVIL À NANTES (44)
 Maître d'ouvrage : ministère des Affaires étrangères
 Maître d'œuvre : atelier Novembre, S. Marolleau, P. Barré, D. Verger
 BET : IMC²
 Programme : bureaux, archives de l'état civil, restaurant, école consulaire, parkings
 Surface : 30 000 m²
 Coût : 20,8 M€ HT
 Avancement : livraison 1993



PÔLE ÉCO-NUMÉRIQUE DE SAINT-OMER (62)
 Maître d'ouvrage : Cté. d'Agglo. de Saint-Omer
 Maître d'œuvre : atelier Novembre
 Programme : halle de l'innovation, un espace mobilité SNCF, un FAB-LAB, un espace Co-Working, et un pôle petite enfance
 Surface : 2 700 m² / Coût : 11 M€ HT
 Avancement : concours 2015

LOGEMENTS



LOGEMENTS ÉTUDIANTS - ZAC MONTJOIE - SAINT-DENIS (93)
 Maître d'ouvrage : Ville de St-Denis / Séquano A. mandataire
 Architectes : atelier Novembre, Agence Nadau Lavergne
 BET : Ingema, Gautrand & associés, Meta, Atelier L'épicerie, Sara De.Gouy
 Programme : 151 logements étudiants, intégrés à un ensemble immobilier
 Surface : 3 390 m² SU (SHAB & locaux communs) / Avancement : livré en 2016



LOGEMENTS FAMILIAUX & INTER-GÉNÉRATIONNELS - ZAC MONTJOIE - SAINT-DENIS (93)
 Maître d'ouvrage : Ville de St-Denis / Séquano A. mandataire
 Architectes : atelier Novembre, Agence Nadau Lavergne
 BET : Ingema, Gautrand & associés, Meta, Atelier L'épicerie, Sara De.Gouy
 Programme : 63 logements familiaux et 61 logements inter-générationnels, intégrés à un ensemble immobilier
 Surface : 4194 m² shab (logements familiaux) et 2016 m² shab (logements inter-générationnels)
 Avancement : livré en 2016

SCHÉMAS DIRECTEURS, URBANISME



LE SITE DU HAUT FOURNEAU À UCKANGE (57)
 Maître d'ouvrage : Val de Fensch, Communauté d'agglomération, Etablissement public foncier de Lorraine
 Maître d'œuvre : atelier Novembre
 Programme : reconversion du site, étude de faisabilité
 Surface : 12 ha / Avancement : février 2012



RECONVERSION DE LA FRICHE INDUSTRIELLE DU SITE BOINOT À NIORT (79)
 Maître d'ouvrage : Ville de Niort
 Maître d'œuvre : atelier Novembre
 Bureaux d'études : Egis, Neveux Rouyer, 8'18
 Programme : reconversion du site, schéma directeur et équipements culturels
 Surface : 5 500 m² / 12,8 M€ HT / Avancement : études de faisabilité en 2014



CENTRE HISTORIQUE MINIER À LEWARDE (59)
 Maître d'ouvrage : association du centre historique minier de Lewarde
 Maître d'œuvre : atelier Novembre, Complémenterre
 Programme : requalification de l'ensemble du site et phasage
 Avancement : études 2002



ÉTUDE D'URBANISME DES PAPERIES DE LA SEINE À NANTERRE (92)
 Maître d'ouvrage : ville de Nanterre
 Maître d'œuvre : atelier Novembre
 BET : Yazde, Ailter, Paction
 Programme : reconversion du site industriel des Papeteries de la Seine
 Avancement : études 2010



ÉTUDE HISTORIQUE DE L'HÔTEL-DIEU À PARIS (75)
 Maître d'ouvrage : Assistance publique / Hôpitaux de Paris
 Equipe : atelier Novembre, Philippe Donjerkovic, Grahal
 Objet : Étude historique et architecturale de l'Hôtel-Dieu
 Avancement : études 2012



CONCOURS

EN COURS

2023...	Musée de la Tapisserie de Bayeux
2023...	Musée de Vienne
2023...	Musée de l'Abbaye Sainte Croix (MASC)
2023...	Siège de l'Alliance Française Paris Ile-de-France
2023...	Centre d'Interprétation des Gens de Mer NACéO
2023...	Complexe sportif et stationnement à Bois-Colombes
2023...	Gare de Bondy - Ligne 15 Est
2023...	Gare Rueil - Suresnes Mont-Valérien - Ligne 15 Ouest

Ville de Bayeux	7 000 m ²
Département de l'Isère	4 700 m ²
Ville Les Sables d'Olonne	4 800 m ²
Alliance Française Paris Ile-de-France	3 000 m ²
Ville Les Sables d'Olonne	1 800 m ²
Ville de Bois-Colombes	4 010 m ²
Société du Grand Paris	12 000 m ²
Société du Grand Paris	12 000 m ²

ÉQUIPEMENTS CULTURELS

2022	Centre éducatif et culturel de Valenton
2020	Cité de la Gastronomie de Rungis
2019	Pôle culturel (théâtre, cinéma et conservatoire)
2017	Rénovation et extension du théâtre Théo Argence à Saint-Priest
2017	Construction d'un pôle culturel au Raincy
2016	Équipement socio-culturel du quartier Axe Majeur-Hortogé
2016	Conservatoire à Rayonnement Régional de Rennes
2015	Maison des arts et de la culture à Epinay-Sous-Sénart
2015	Rénovation partielle du Théâtre de la Ville
2015	Pôle culturel sur l'ancien site des Franciscaines à Deauville
2015	Réhabilitation de la halle SMN sur le Plateau de Colombelles
2014	Création de l'espace culturel Saint-Julien à Laval
2013	Pôle culturel à Verrières-le-Buisson
2013	Centre musical Edgar Varèse à Gennevilliers
2013	Reconversion de l'ancienne prison Sainte-Anne à Avignon
2011	Médiathèque, Ateliers des Capucins à Brest
2011	Médiathèque à Pierrefitte
2011	Médiathèque à Bourg-la-Reine
2011	Complexe associatif multifonction à Antony
2010	Centre culturel à Meudon-la-Forêt
2010	Reconversion du site Saint Frères à Flixecourt
2009	Centre culturel de Trévoux
2006	Relais culturel de Wissembourg
2003	Pôle culturel de Carpentras
2001	Chancellerie de France à Oslo (Norvège)
1996	Complexe culturel national à Tunis (Tunisie)
1994	Salle polyvalente à Tournan-en-Brie
1992	Ensemble culturel de Boulogne Billancourt
1991	Ensemble culturel de la Roche-sur-Yon

Ville de Valenton	3 300 m ²
Syndicat mixte de la Cité Paris-Rungis	11 000 m ²
Ville de La Garenne-Colombes	4 600 m ²
Ville de Saint-Priest	3 220 m ²
Ville du Raincy	2 900 m ²
Ville de Cergy	5 200 m ²
Ville de Rennes	4 487 m ²
Communauté d'agglomération du Val d'Yerres	1 976 m ²
Ville de Paris	8 000 m ²
Ville de Deauville	4 400 m ²
Normandie aménagement	1 800 m ²
Ville de Laval	10 000 m ²
Cté. d'agglomération Les Hauts de Bièvre	3 800 m ²
Ville de Gennevilliers	3 222 m ²
Citadis, Ville d'Avignon	10 000 m ²
Ville de Brest	7 500 m ²
Sem Plaine Commune Développement	2 000 m ²
Ville de Bourg-la-Reine	2 400 m ²
Ville d'Anthony	3 400 m ²
Ville de Meudon-la-Forêt	1 900 m ²
Conseil régional de Picardie	11 900 m ²
Communauté de communes de Saône Vallée	2 800 m ²
Ville de Wissembourg	3 300 m ²
Ville de Carpentras	15 000 m ²
--	--
État tunisien (sélectionné 2e phase)	60 000 m ²
Ville de Tournan-en-Brie	2 200 m ²
Ville de Boulogne-Billancourt	11 800 m ²
Ville de la Roche-sur-Yon	13 700 m ²

MUSÉES - CENTRES D'INTERPRÉTATION

2021	Musée Despiau-Wlérick de Mont-de-Marsan
2021	Musée du Grand Siècle à Saint-Cloud (dialogue compétitif)
2017	Musée du Gévaudan de Mende
2011	Musée Ingres à Montauban
2010	Musée des arts décoratifs et de la mode
2010	Musée de la gendarmerie nationale
2009	Reconversion du site de la Papeterie à Uzerche
2006	Musée de la Résistance et de la Déportation à Limoges
2004	Musée de la tapisserie à Aubusson
2002	Musée de la Mine et de la Métallurgie à Lastours
1997	Musée Bernard d'Agesci à Niort
1996	Musée Fenaille à Rodez
1996	Abbaye de Maillezais
1996	Musée du palais des gouverneurs à Bastia
1994	Musée Romain Rolland à Clamecy
1994	Regroupement des musées de Beaune
1992	Extension du musée de Douai

Ville de Mont-de-Marsan	3 200 m ²
Département des Hauts-de-Seine	13 000 m ²
Ville de Mende	1 600 m ²
Ville de Montauban	2 800 m ²
Ville de Marseille	2 500 m ²
Ville de Melun	3 200 m ²
Ville d'Uzerche	4 500 m ²
Ville de Limoges	2 400 m ²
Conseil général de la Creuse	5 400 m ²
Conseil Général de l'Aude	1 650 m ²
Ville de Niort	4 000 m ²
Ville de Rodez	2 700 m ²
Conseil général de Vendée	28 ha
Ville de Bastia	5 000 m ²
Ville de Clamecy	2 800 m ²
Ville de Beaune	6 500 m ²
Ville de Douai	2 700 m ²

ENSEIGNEMENT

2022	Campus Versailles
2021	Création du Learning Centre de l'Université Clermont-Auvergne
2021	Bâtiment Grand Hall de l'École Normale Supérieure de Paris
2021	Collège public de Talmont-Saint-Hilaire
2017	Nouveau pôle de recherche G2EI - Manufacture des Tabacs
2016	Collège intercommunal de Livry-Gargan
2015	Lycée international de Saint-Germain-en-Laye
2015	Lycée Franco-allemand à Buc
2010	Collège Didier Daurat au Bourget
2006	Faculté Diplomatique à Pékin (Chine)
2004	Lycée polyvalent de Saint-Cyr-l'École
2003	Lycée Perseigne
2002	Lycée Dalian District Harbin, Chine
2002	Collège Les Sablons à Viry-Chatillon
1994	Institut Supérieur de Technologie à La Roche sur Yon

ETBT du Château de Versailles	2 770 m ²
Université Clermont-Auvergne	7 500 m ²
Epaurif	4 500 m ²
Conseil Départemental de la Vendée	4 400 m ²
Université de Strasbourg	10 000 m ²
Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis	6 200 m ²
Conseil Général des Yvelines	25 000 m ²
Conseil Général des Yvelines	17 700 m ²
Conseil général de Seine Saint Denis	7 800 m ²
--	--
Région le-de-France	8 900 m ²
Région des Pays-de-Loire	6 500 m ²
--	30 000 m ²
Conseil général de l'Essonne	3 200 m ²
Conseil général de Vendée	7 500 m ²

1993	Lycée 1200 élèves à Champigny-sur-Marne	Conseil régional d'Ile-de-France	12 500 m ²
1990	Ecole supérieure de commerce à Rennes	Chambre de commerce et d'industrie de Bretagne	6 400 m ²
1989	Lycée polyvalent à Fosses	Conseil régional d'Ile-de-France	8 900 m ²
1998	Lycée polyvalent à Chartres	Conseil régional du Centre	12 500 m ²

ADMINISTRATION - BUREAUX - ACTIVITÉS

2021	Hôtel de ville d'Annecy	Ville d'Annecy	9 500 m ²
2021	Cité administrative de Briançon	Communauté de communes du Briançonnais	3 600 m ²
2020	Siège régional de Vinci Construction France à Marseille	Adim	7 000 m ²
2019	Chambre des Notaires de Paris	Chambre des notaires de Paris	3 400 m ²
2019	Cité administrative Choderlos de Laclos	Ville de La Rochelle	9 500 m ²
2018	Cité de l'économie créative à Chalon-sur-Saône	C.A. Chalon Val de Bourgogne	1 940 m ²
2018	Réhabilitation du siège social parisien du groupe L'Oréal	Groupe L'Oréal	3 150 m ²
2017	Maison du territoire de boucle de seine de Sartrouville	C.A. Chalon Val de Bourgogne	3 500 m ²
2017	Maison des services publics d'Evry	Ville d'Evry	1 271 m ²
2016	Réhabilitation de la gare de Saint-Omer en pôle éco-numérique	Communauté d'agglomération de Saint-Omer	2 700 m ²
2013	Maison des sciences de l'Homme à Paris	EPAURIF	21 300 m ²
2012	Palais de Justice de Poitiers	APIJ	15 200 m ²
2011	Construction de l'hôtel d'activités Greenbizz	Bruxelles	13 000 m ²
2011	Palais de Justice de Saint-Brieuc	APIJ	5 000 m ²
2009	Extension de la Mairie de Coignières	Ville de Coignières	1 800 m ²
2002	Siège des DRE et DDE à Strasbourg	SERS	12 500 m ²
2001	Ambassade de France à Oslo (Norvège)	Ministère des Affaires étrangères (faisabilité)	1 000 m ²
1999	Ambassade de France à Varsovie (Pologne)	Ministère des Affaires étrangères (pré-sélection)	5 700 m ²
1994	Préfecture de Haute Corse à Bastia	Ministère de l'Intérieur	10 200 m ²
1993	Bureaux EDF à Tours	EDF - CNEPE	17 500 m ²
1992	Commissariat de Police à Moissy-Cramayel	SAN Melun Sénart (lauréat)	2 800 m ²
1990	Hôtel du Département à Marseille	Conseil général des Bouches du Rhône	--

LOGEMENTS

2012	Îlot Champollion à Paris	Chancellerie des Universités de Paris	3 000 m ²
2012	Site des Allumettes à Trelazé	Le Toit Angevin	40 000 m ²
2009	Hébergement d'urgence Mie de Pain à Paris	RIVP	11 000 m ²
1994	26 logements et 35 maisons à Limeil Brévannes	Opac du Val de Marne	5 200 m ²
1992	Aménagement de la Zac Campouais à La Rochette	Ville de la Rochette	2,7 ha
1990	Aménagements des terrains Câbles-Pirelli à St Maurice	Ville de Saint-Maurice	10 ha
1990	100 Logements Pla Zac Cévennes à Paris	Ville de Paris	5 000 m ²

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

2005	Stade olympique de Badminton à Pékin (Chine)	--	--
2003	Complexe sportif du Lycée de Dalian (Chine)	--	--
1989	Complexe sportif au Port, La Réunion	Conseil général de la Réunion (Lauréat)	5 300 m ²
1993	Stade de Furiani à Bastia	District de Bastia	15 000 pl.

TRANSPORT

2014	Gare La Courneuve 6 routes - Lignes 16 & 17 du GPE	Société du Grand Paris	4 100 m ²
2014	Gare de Maison Blanche - Ligne 14 du GPE	Société du Grand Paris	2 882 m ²
2013	Gare de Chelles - Ligne 15 du GPE	Société du Grand Paris	2 636 m ²

RÉALISATIONS

ÉQUIPEMENTS CULTURELS

2023...	Palais des Ducs et requalification urbaine à Poitiers	Ville de Poitiers	5 300 m ²
2023...	Équipement multiculturel à Grigny	Cité Agglo Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Senart	5 100 m ²
2023...	Espace culturel Malesherbes à Maisons-Laffitte	Mairie de Maisons-Laffitte	4 400 m ²
2023...	Conservatoire de musique et de danse de Rungis	Ville de Rungis	3 300 m ²
2023...	Rénovation des infrastructures touristiques du gouffre de Padirac	Société d'Explorations Spéléologiques de Padirac	4 100 m ²
2022	Conservatoire Jacques Higelin et piscine Alice Milliat à Pantin	Est Ensemble	8 600 m ²
2022	Le Majestic - Scène de Montereau	Ville de Montereau-Fault-Yonne	2 700 m ²
2019	Pôle culturel de la Visitation à Thonon-les-Bains	Ville de Thonon-les-Bains	5 000 m ²
2018	Conservatoire à rayonnement départemental à Orsay	Communauté d'agglomération Plateau de Saclay	2 910 m ²
2018	Bibliothèque-musée Inguimbertaine - tranche 1	Ville de Carpentras	14 500 m ²
2015	Espace Culturel et associatif à Meaux, projet arrêté en phase DCE	Pays de Meaux	8 500 m ²
2014	Reconversion de la friche industrielle du site Boinot à Niort	Ville de Niort	7 500 m ²
2013	Médiathèque HQE à Chelles	Cité. d'agglomération de Marne Chantieraine	3 500 m ²
2013	L'Electro au Havre, projet suspendu	Ville du Havre	6 800 m ²
2012	CentQuatre, aménagement des espaces de répétitions	Ensemble Orchestral de Paris	600 m ²
2008	CentQuatre, centre de création artistique à Paris	Ville de Paris	41 000 m ²
2008	Médiathèque, centre de réseau à Quimper	Communauté d'agglomération de Quimper	6 500 m ²
2007	Centre de ressources à Bliesbruck	Conseil général de Moselle	1 200 m ²
2002	Centre d'animation et de découverte du Fleckenstein	Cité. de communes de la Vallée de la Sauer	1 900 m ²
1998	Centre Culturel de Riga (Lettonie), projet suspendu	Ministère des Affaires étrangères	1 100 m ²

MUSEES - CENTRES D'INTERPRETATION

2023...	Le Panoptique d'Autun - Musée Rolin	Ville d'Autun	5 050 m ²
2023...	Musée Dobrée à Nantes	Département de Loire-Atlantique	4 940 m ²
2023...	Institut Henri Poincaré - Maison Poincaré à Paris	Université P. et M. Curie ; EPAURIF mandataire	2 700 m ²
2023...	Bibliothèque-musée Inguimbertaine - scénographie en cours	Ville de Carpentras	14 500 m ²
2022	Bibliothèque-musée Inguimbertaine - tranche 2	Ville de Carpentras	14 500 m ²
2021	Musée de Morlaix - Phase 1	Ville de Morlaix	3 040 m ²
2012	Mémorial du Camp des Milles à Aix en Provence	Fondation « mémoire du camp des Milles »	12 000 m ²
2006	Collégiale St Martin à Angers	Conseil général du Maine et Loire	1 300 m ²
2002	Centre historique minier de Lewarde	Association du centre historique minier	5 800 m ²
2002	Musée Grasset à Varzy	Ville de Varzy	2 200 m ²
2001	Centre d'interprétation du Délainage à Mazamet	Communauté de communes de Castres-Mazamet	2 100 m ²
2000	Musée de l'abbaye Saint Germain à Auxerre	Ville d'Auxerre	3 600 m ²
2000	Hameau de découverte de la vallée d'Orlu	Ville d'Orlu	1 000 m ²
1998	Ecomusée du Daviaud	Commune de Saint Jean-de-Monts	2 000 m ²
1998	Crypte archéologique-palais épiscopal de Grenoble	Ville de Grenoble	700 m ²

ENSEIGNEMENT

2023...	Lycée A. Chérixoux à Vitry-sur-Seine	Région Île de France	22 130 m ²
2023...	UFR des Sciences du Langage, de l'Homme et de la Société	Rectorat de Besançon	7 000 m ²
2023...	Institut Henri Poincaré à Paris	Université P. et M. Curie ; EPAURIF mandataire	2 700 m ²
2021	Lycée international de Palaiseau	Région Île-de-France	14 650 m ²
2016	Collège Armande Béjart à Meudon-la-Forêt	Conseil départemental des Hauts-de-Seine	10 040 m ²
2016	Groupe scolaire Taos Amrouche - îlot E3D à Saint-Denis	Ville de St-Denis / Séquano A. mandataire	3 620 m ²
2002	Lycée Blaise Pascal à Villemoisson-sur-Orge	Département de l'Essonne	6 200 m ²
1990	Lycée professionnel 600 élèves à Arpajon	Conseil régional d'Ile-de-France	8 000 m ²

ADMINISTRATION - BUREAUX - ACTIVITÉS

2023...	Site technopolitain du Creusot	Cité. Urbaine Creusot-Montceau (mand. Splaad)	3 300 m ²
2023...	Opération Camus - restructuration du Quadrilatère Rohan-Soubise	Ministère de la culture (mand. Oppic)	10 300 m ²
2015	Plateforme sociale à Palaiseau	Conseil général de l'Essonne	3 800 m ²
2002	Hôtel d'activités à Morlaix	CCI de Morlaix	27 000 m ²
2000	Bureaux ACMILà Paris	Acmil	1 500 m ²
1999	Hôtel des Impôts à St Germain en Laye	Ministère de l'Economie et des Finances	1 500 m ²
1993	Bureaux de l'Etat Civil à Nantes	Ministère des Affaires Etrangères	30 000 m ²
1992	Immeuble Alpha à Boulogne Billancourt	Axa Assurances	8 000 m ²
1991	Immeuble Edouard Vaillant à Boulogne Billancourt	Segif construction	12 000 m ²
1990	Agence Crédit Mutuel aux Sables d'Olonne	Crédit Mutuel Océan	2 500 m ²
1988	Hôtel d'Albret à Paris	Direction des Affaires culturelles	3 500 m ²

LOGEMENTS

2016	300 Logements de l'îlot E3D à la Plaine Saint-Denis	Ville de St-Denis / Séquano A. mandataire	9 800 m ²
2009	Logements en accession à Chelles	M2CA	1 230 m ²
1998	Réhabilitation de logements EDF à Vitry sur Seine	Selec	5 300 m ²
1995	125 Logements PLA à Neuilly sur Marne	Seminoc	11 000 m ²
1992	Villa Chantreau à Nantes	Ministère des Affaires étrangères	500 m ²
1986	Maison individuelle à Clamart	Commande privée	180 m ²

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

2016	Gymnase Irène Popard de l'îlot E3D à Saint-Denis	Ville de St Denis / Séquano A. mandataire	2 060 m ²
2016	Gymnase et terrain extérieur multisports du collège A. Béjart	Meudon / Conseil dép. des Hauts-de-Seine	10 300 m ²

HOSPITALIER

2015	Faisabilité de l'hôpital Emile Roux, Carré Küss, à Limeil-Brévannes	APHP - Hôpital Henri Mondor	19 900 m ²
2003	Schéma directeur de l'hôpital de Gonesse	Centre hospitalier de Gonesse	
1998	Mise en sécurité Hôpital Henri-Mondor à Créteil	Assistance publique de Paris	

SCHÉMAS DIRECTEURS - URBANISME

2015	Etude de programmation urbaine multisites à Arques-La-Bataille	EPF de Normandie	
2013	Analyse architecturale de l'Hôtel-Dieu à Paris	Assistance publique des hôpitaux de Paris	
2012	Site du Haut Fourneau à Uckange Val de Fensch	Etablissement public foncier de Lorraine	
2010	Site des Papeteries de la Seine à Nanterre	Ville de Nanterre	
2010	Manufacture des tabacs de Morlaix	Chambre de commerce et d'industrie de Morlaix	
2003	Schéma directeur de l'hôpital de Gonesse	Centre hospitalier de Gonesse	
2003	Requalification du centre historique et des berges	Ville de Montrond-les-Bains	
2002	Centre historique minier de Lewarde	Association du centre historique minier	

TRANSPORT

2023...	Gare Triangle de Gonesse - Ligne 17 du GPE	Société du Grand Paris	7 700 m ²
2023...	Gare Le Bourget aéroport - Ligne 17 du GPE	Société du Grand Paris	6 200 m ²
2023...	Gares aériennes Palaiseau, Orsay-Gif et CEA Saint-Aubin - L.18	Société du Grand Paris	4 430 m ² , 4 000 m ² , 3 013 m ²
2020	Parking de la Faiencerie sur le site du futur théâtre-auditorium	Ville de Montereau-Fault-Yonne	12 500 m ²

PUBLICATIONS, EXPOSITIONS, PRIX & CONFÉRENCES

PUBLICATIONS

- *La prison panoptique d'Autun, histoire et perspectives*, présentant le projet de musée, éditions universitaires de Dijon, 2022
- *Epaupurif : La création, la rénovation et la transformation des équipements de l'enseignement supérieur dans le Grand Paris*, présentant l'Institut Henri Poincaré, Archibooks, 2021
- *Du monastère au pôle culturel de la Visitation*, ouvrage dédié au projet en cours de livraison de Thonon-les-Bains, éditions Libel, 2018
- *Regards sur 20 ans d'architecture à Aix-en-Provence et en Pays d'Aix - 1998 / 2018*, présentant le Mémorial du camp des Milles, éditions Maison de l'Architecture et de la Ville PACA, 2018
- *Lieux infinis - Construire des bâtiments ou des lieux ?*, présentant le CentQuatre, Encore Heureux, B42 Eds, 2018
- *Sustainable Architecture Vol. 2*, présentant la médiathèque de Chelles, Hi-Design International Publishing (HK), 2015
- *Mémoire du camp des Milles*, Le bec en l'air / Métamorphose, 2013
- *Paris poster guide*, Archcity, 2012
- Visites « Croiser les Regards » 2007 / 2008 / 2009, AMO, mai 2011
- *Que sont mes amis devenus*, Gilles de Bure, Norma édition, 2010
- *Le 104, reconversion des anciennes pompes funèbres de Paris en centre de création artistique*, 2009, éditions AAM / Silvana Editoriale. Sélectionné par le choix des libraires, sept. 2009
- Film « En chantier », de Robert Cantarella, coffret DVD dédié au «104 rue d'Aubervilliers », éditions Montparnasse, 2009
- *Stade de Dalian : Le renouveau de l'architecture en Chine*, édition Choiseul, 2009
- *Scènes d'Architecture*, édition du Patrimoine, 2008.
- *Europ'a, Museumania*, coleção de arte contemporânea, édition Serralves, juil. 2008
- Collection films « Paris architecture », pavillon de l'Arsenal, 2008
- *Paris visite guidée*, Philippe Simon, Picard édition / Pavillon de l'Arsenal, 2007
- *Le groupe cathédral de Grenoble*, Musée dauphinois, 2001
- *L'architecture transformée*, édition du Seuil
- *Patrimoine industriel*, édition du Patrimoine

EXPOSITIONS, PRIX

- Exposition « Le Grand Paris Express », Pavillon France de l'exposition universelle de Dubai, présentant les gares du GPE, 20.01 - 21.02.2022
- Biennale d'architecture et de paysage (BAP!) d'Île-de-France à Versailles, 03.05 - 13.07.2019
- Prix « HQE Awards » pour le gymnase Irène Popard de Saint-Denis sur la ZAC Montjoie, 07.2018
- Exposition « Lieux infinis » du Pavillon français de la Biennale de Venise, 05.2018
- Clés d'or 2017 pour la conception-réalisation des équipements et logements de l'îlot E3D à Saint-Denis, 06.2017
- Exposition « Paris-Saclay, le futur en chantier », Maison de l'Architecture, 11.2014
- Exposition permanente « Paris, la métropole et ses projets », Pavillon de l'Arsenal, depuis 12.2011
- Exposition « Chefs d'œuvre », Centre Pompidou - Metz, 05.2010 - 08.2011
- Exposition « Rendez-vous avec la ville, le Nord Est Parisien », Pavillon de l'Arsenal, 05 - 08.2010
- Annual International Design Achievement Award 2009-2010, Quinghua University Fine Arts College, Beijing, Chine, 05.2010
- Prix des trophées de la Réhabilitation 2003
- Logements EDF à Vitry-sur-Seine : Palmarès de l'Architecture du groupe SCIC 1999, 1er prix de réhabilitation
- Exposition « Lycées Île-de-France », Lycée d'Arpajon, 01.1992
- Exposition Palais de l'Arsenal, concours ZAC des Cévennes, 06.1990
- Mobiliers : exposition galerie VIA, 09.1985
- Mobiliers : exposition SAD Grand Palais, 11.1983

CONFÉRENCES

- Conférence « La réhabilitation, un processus... », Congrès 'Les Châteaux de l'Industrie', Thessalonique (Grèce), 14.05.2022
- Conférence « Recyclage », Salon Architect@Work, Paris, 23.09.2021
- Conférence « Cultiver l'esprit de curiosité dans un musée de collectionneur », musée des Beaux-Arts de Lyon, 10.09.2021
- Journée « Architecture des bibliothèques », Carré d'Art de Nîmes, 14.06.2019
- Conférence « L'architecture des lieux de diffusion et d'enseignement de la musique », Maison de l'Architecture, 21.06.2018
- Conférence « Les Architectes du Grand Paris Express - Saison 2 », Maison de l'Architecture, 04.2018
- Séminaire « Paroles d'architectes sur les bibliothèques », présentant notamment l'Inguibertine, Cité de l'architecture, 14.10.2016
- Séminaire franco-norvégien d'architecture présentant notamment le CentQuatre, coordonné par l'Institut Français, 18/19.11.2015
- Journée d'études « Equipements et mixité programmatique » présentant l'îlot E3D à St-Denis, organisée par le CAUE 92, 05.02.2015
- Table ronde présentant notamment le conservatoire d'Orsay, expo. « Paris-Saclay », Maison de l'architecture, 29.11.2014
- Journées d'études « Les Manus après les tabacs, 30 ans de reconversions de lieux industriels », Nantes, 13/15.11.2013
- Colloque « Mémoire et architecture », Mémorial de la Shoah, 16.09.2012
- Conférence « Porosités, l'architecture publique une place publique ? » organisée par le CAUE 92, 15.03.2012
- Colloque « Construire la médiathèque de demain » organisé par le CG62 à Béthune, 30.09.2011
- Colloque « Quel avenir pour les prisons de Lyon ? » organisé par le CAUE 69, 25.06.2009
- Conférence dans le cadre du cycle « Ici et ailleurs » de l'École nationale supérieure d'architecture de Marseille, 13.05.2009
- Intervention dans le cadre d'une table ronde « Rencontre avec les architectes » organisée par SYPAA, 13.03.2009
- Conférence « Fabrique de projet » organisée par la Maison de l'architecture à Paris, 17.05.2006
- Conférence lors du « 2002 Festival Design », au Central Academy of Fine Arts de Beijing en Chine, 02.2002





STRUCTURE ET RAISON SOCIALE

21 rue du Faubourg Saint-Antoine, Paris 11e

Tél : 01 44 73 02 20

e-mail : contact@novembre-architecture.com

site : www.novembre-architecture.com

SELARL d'architecture au capital de 8000 euros, enregistrée le 16 juillet 1990

SIREN : 378 475 347

APE : Z111Z

RCS : Paris B 378 475 347

assurance MAF : 250207/P/10, police n° 131470/B

Ordre des architectes : n° régional 0694, n° national S01867

MOYENS

moyens humains

21 architectes, 1 responsable administratif / comptable, 1 responsable candidatures / communication

moyens matériels

locaux de 200 m² à Paris-Bastille

21 ordinateurs PC et 5 portables en réseau sous Windows 10 Pro

9 licences Revit (BIM)

logiciels CAO /DAO Autocad, modélisation 3D (SketchUp Pro)

logiciels de graphisme et de traitement d'images (Photoshop, Illustrator, In Design...)

logiciels de bureautique Microsoft (Word, Excel, Powerpoint...)

scanners A3 et A4 couleurs, traceurs couleurs A0, photocopieur, fax

locaux : 200 m² à Paris-Bastille ; plateau partagé à Saint-Denis entre architectes et ingénieurs pour les lignes 17 et 18

L'EQUIPE

Architectes Malia Bennaceur, Arthur Binder, Charlotte Changeur-Martini, Jorge de Sousa Queiros, Alix Devoucoux, Lydiane Di Russo, Nicolas Didion, Natacha Fricout, Yohann Froissard, Flore Gasseng, Marine Guitton, Florent Le Gonidec, Vincent Lecler, Thomas Luksenberg, Charles-Elie Mathais, Clémence Monnet, Elena Mylona, Jean-Luc Vincent, Mahdi Zarei **Administration** Elisabeth Castex **Communication** Candice Bal

ARCHITECTES AYANT COLLABORÉ AVEC L'ATELIER NOVEMBRE...

Thibault Audebert, Peter Jan Baalman, Damiano Barile, Thibault Barrault, Amandine Batselé, Yuliya Biatova, Daphnée Blachère, Benoît Bourd, Grégoire Defrance, France Demarchi, Bertrand Diaz, Julie Doubesky, Laurence Dronne, Ignacio Echeverria, Sandra El Ammany, Anne Catherine Fenzy, Laurence Fort, Marion Foucault, Martin Gasc, Marion Gauchard, Sylvia Gerardin, Christophe Girault, Virginie Gravez, Matthieu Grolhier, Diane Habib, Ruthy Haddad, Daniel Hazanas, Caroline Helmbacher, Romain de la Housse, Francesco Iaccarino, Hervé Joly, Anne Kernevez, Virginie Lauzon, Romain Leal, Clémentine Martin, Katerina Matijevic, Pascal Mazoyet, Chloé Meurillon, Sophie Nicolas, Philippe Noé, Stéphanie Péras, Taina Pichon, Anne-Flore Plays, Sabai Ramedhan-Levi, Michel Saunier, Eveline Sou, Vincent Soullier, Benoît Shelstraete, Marcin Skrzypczak, Patrick Tavernier, Daniela Trolio, Dimitri Tsvetkov, Pierre van den Berg, Jérôme Villemard, Kristel Weiss

**ATELIER NOVEMBRE**

21 rue du Faubourg Saint-Antoine
75011 Paris

T. +33 (0) 1 44 73 02 20
contact@novembre-architecture.com
www.novembre-architecture.com

création graphique : Benoît Bodhuin

crédits photos : Aldo Amoretti, Gaston F. Bergeret, Luc Boegly, Serge Demailly, Yves Jean-
mougin, Daniel Lifermann, Yves Marchand et Romain Meffre, Antonio Martinelli, Virginie
Pérocheau, Arnaud Rinuccini, Hervé Ronné, Takuji Shimmura, Dahliette Sucheyre, Tony
Trichanh (cldesign), 11h45

impression décembre 2022

21 rue du Faubourg Saint-Antoine, 75011 Paris - T. +33 (0) 1 44 73 02 20 - contact@novembre-architecture.com

ATELIER